

LA MÈRE MARIE DE LA CHARITÉ

ET

**LES SŒURS DOMINICAINES
DE QUÉBEC**

APPROBATIONS :

Nous, soussignés, avons lu l'ouvrage du R. P. Thomas Couët, O.P., intitulé : *Mère Marie de la Charité et les Sœurs Dominicaines de Québec*, et l'avons jugé digne de l'impression.

Père Ceslas CÔTÉ, O.P.,
Prédicateur Général.

5 janv. 1925.

Père M.-A. LAMARCHE, O.P.,
Lecteur en Théologie.

Imprimi potest.

Fr. Gonzalve PROULX, O.P.,
Pr. Prov.

15 janv. 1925.

Nihil obstat.

Amédée GOSSELIN, Pter,
Cen. dep.

20 janv. 1925.

Imprimatur.

† L.-N. Card. BÉGIN,
Archiep. Queb.

21 janv. 1925.



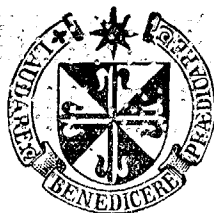
LA MÈRE MARIE DE LA CHARITÉ

R. P. THOMAS COUËT

DOMINICAIN

LA MÈRE
MARIE DE LA CHARITÉ
ET
LES SOEURS DOMINICAINES
DE QUÉBEC

Avec deux photogravures hors texte



QUÉBEC

ÉDITION DE L'ACTION SOCIALE LTÉE

103, rue Sainte-Anne

1925

PRÉFACE

Ce travail nous a été demandé par la Mère Henri-Dominique, Prieure-Générale des Sœurs Dominicaines de Québec. Une simple notice dans la *Revue Dominicaine* eut répondu à son désir. Il y a de ça trois ans, et voilà que la courte notice attendue s'est transformée en un volume de trois cents pages.

Que l'on ne soit pas surpris, l'auteur connaissait Mère de la Charité depuis au delà de quarante ans. Il l'avait, pour ainsi dire, suivie dans ses multiples travaux. Mais, c'est à partir de 1913, qu'il eut l'avantage de la bien connaître.

C'était à l'époque de l'autonomie. On nous pria d'aider nos Sœurs dans cette opération qui pouvait devenir dangereuse. Naturellement les rapports devinrent plus fréquents ; parfois

même ils furent de tous les jours. Nous dûmes nous mettre au courant d'une foule de choses que nous ne connaissions que superficiellement.

C'est alors que nous fut révélée, sous son aspect véritable, cette intéressante petite famille, cachée dans un coin du Séminaire de Québec, mais bien vivante. C'était le cas de dire : "Hortus conclusus." La mère nous apparût comme une femme de gouvernement, et plus que ça, comme une excellente religieuse.

En outre, dans notre jeunesse, nous eûmes l'occasion de fréquenter souvent la chapelle du Bon-Pasteur, où ce grain de sénevé fut mis en terre ; et puis, nous suivîmes le cours classique du Séminaire de la même ville, où il s'est développé ; ce qui nous a permis de situer les personnages et les événements de cette histoire.

Ayant ainsi pénétré très avant dans l'intime du sujet, quand nous voulûmes ordonner toutes choses, les souvenirs se pressèrent en foule dans notre mémoire, le cadre fut bientôt

débordé, et notre travail dut prendre cette extension.

*

* *

Il repose donc sur des souvenirs personnels, ce qui est vrai dans une grande mesure. Mais nous avons pris soin de contrôler scrupuleusement les faits et les gestes qui entrent dans ce récit. Nous avons parcouru des Mémoires rédigés par Mère de la Charité, des lettres nombreuses émanant de diverses personnes, et surtout les Annales de la communauté, qui s'ouvrent le jour même de l'installation des quatorze petites Sœurs fondatrices dans les appartements réservés pour elles au Séminaire, et continuées depuis sans interruption.

C'est à vrai dire notre principale source d'information. Peut-il y en avoir de meilleure, de plus abondante et de plus sûre, puisque tous les jours, les faits sont minutieusement relatés, les paroles exactement rapportées, les acteurs fidèlement désignés ? L'exactitude

de ces chroniques nous paraît indiscutable, car nous y retrouvons le tempérament, le caractère, les *mœurs*, pourrait-on dire, de personnes que nous avons connues, et dont quelques-unes nous ont honoré de leur amitié.

Mère Catherine de Sienne, la première prieure, fut aussi le premier historiographe. Après sa mort, ce fut le tour de Mère de la Charité, qui céda la place à Mère Marie de la Nativité, quand celle-ci fut devenue secrétaire du Conseil. Cette dernière la garda aussi longtemps que sa main pût tenir la plume.

C'est un précieux trésor que cette demi-douzaine de cahiers, aux pages si pleines et si intéressantes, sur lesquels nos Sœurs ne sauraient trop veiller. Nous les avons parcourus avec une très grande satisfaction.

Nous ne nous sommes pas contenté de compulsé ces documents. Nous avons fait parler les anciennes, dont les souvenirs sont encore nets et précis ; nous avons interrogé les Religieuses du Bon-Pasteur, qui nous ont gracieusement répondu que les faits relatés

dans le Chapitre deuxième sont parfaitement conformes à leurs propres Annales. Monseigneur Amédée Gosselin, ancien recteur, ex-archiviste du Séminaire, nous a assuré de la véracité et de l'exactitude du récit, en ce qui concerne le même Séminaire, qu'il n'a pas quitté depuis quarante-six ans, sauf depuis les quelques mois qu'il habite chez les Sœurs Dominicaines. Il y est même entré avant qu'il ne fût question de confier aux sœurs le service ménager.

Un autre témoignage ne nous est pas moins précieux : celui de l'annaliste elle-même, la vaillante plume qui a écrit cette histoire de tous les jours : Mère de la Nativité. Elle est morte maintenant, mais après Mère de la Charité, de sorte qu'elle vécut assez longtemps pour lire les premiers chapitres de ce livre. Elle a pu dire : " C'est une grande consolation pour moi de savoir que cette histoire est en train de s'écrire, et qu'elle sera écrite par celui qui nous connaît si bien ; et une autre non moins grande d'avoir pu en

lire le commencement..." Puis, elle ajoute : " C'est bien ainsi que les choses se sont passées." Ce témoignage est pour nous d'un prix inestimable. Nous dirons pourquoi tout-à-l'heure.

Il y a donc lieu de croire que le lecteur ne suspectera pas notre honnêteté d'historien, ni l'exactitude d'un récit que nous avons certainement fait *con amore*.

*

* *

Nous avons promis de revenir sur Mère de la Nativité. Bien peu l'ont connue en dehors du petit cercle de sa vie religieuse. Celui à qui rien n'échappe récompensera largement cette très humble femme qui accomplît si parfaitement ses fonctions de secrétaire. En soi, ce n'est pas une chose extraordinaire que d'être secrétaire, mais c'est la manière, et celle de Mère de la Nativité était excellente.

Elle était bien préparée pour cet emploi quand elle vint à l'Ordre, âgée déjà de vingt-

neuf ans. Elle était en outre mûrie par le travail et l'expérience. Mère Catherine de Sienne qui la reçût en 1891, découvrit bientôt le trésor que lui envoyait la Bonne Sainte Anne, car elle venait de faire une retraite dans son sanctuaire de Beaupré, pour décider du choix de sa vocation.

Sœur Trottier, de son nom de famille, avait reçu du ciel un véritable don de plume, qui était déjà connu et apprécié dans son entourage. Elle ne fréquenta pourtant que la petite école de Saint-Rémi de Tingwick, dans les Cantons de l'Est, où elle était née ; mais dès l'âge de treize ou quatorze ans cette petite fille grave et studieuse avait attiré l'attention de ses coparoissiens. On s'adressait à la petite *Jane*, sorte de diminutif du nom de Geneviève qu'elle avait reçu au baptême, dans toutes les grandes circonstances, deuils ou réjouissances, pour lui faire écrire des lettres. Elle excellait déjà dans l'art de trouver la phrase à propos et d'interpréter la pensée de chacun. Il paraît que ces lettres de la petite *Jane*

étaient conservées précieusement, et qu'on les lisait toujours avec un nouveau plaisir.(1)

La formation chrétienne et religieuse de la postulante n'était pas moins remarquable. Pieuse, douce, à tendance plutôt retirée, elle avait trouvé dans le couvent ce qu'elle cherchait, c'est-à-dire ce repos d'une âme qui veut n'appartenir qu'à Dieu, afin de ne servir que Lui seul.

Son talent fut vite mis à contribution, par les supérieures d'abord qui lui confient le soin de répondre aux lettres ; puis par le Conseil qui la nomma secrétaire, fonction dont elle s'acquitta avec beaucoup de perfection. C'était la discrétion du tombeau. Oh ! ce n'est pas elle qui eut ébruité les délibérations du Conseil, ni trahi la confiance des supérieures, pas même celle des compagnes qui lui faisaient quelque confiance.

Son bon sens et son jugement ont encore paru dans la rédaction des Annales dans lesquelles sont relatées les menues choses qui

(1) Lettre de Mère Henri-Dominique, 18 déc. 1924

sont de nature à intéresser plus tard, dans un style simple, clair, sans prétention ni mièvrerie, et pas davantage de futilité. C'est toujours intéressant, bien qu'elle redise cent fois la même chose : Monsieur Un Tel a dit la messe ici ce matin. Nous avons reçu la visite de tel révérend Père. Cependant jamais trace de monotonie, la phrase est toujours variée et tournée de telle façon que sa lecture ne fatigue pas. On n'y trouve pas non plus trace de malice ni rien de piquant. Elle possède cependant un sens très affiné des choses, rien ne lui échappe, mais sa charité est si grande et si délicate !

Sa sensibilité se trahit rarement ; à peine quelques traces ici et là. Un jour, après l'élection de Mère de la Charité en 1913, un mot du cœur lui échappe : " Nous avons pour prieure notre mère à toutes."

Mais sa bienveillance éclate à chaque page. Quand les Sœurs ont de la peine, qu'une mauvaise nouvelle leur arrive, elle prend note de leurs réflexions ; à propos de l'abbé Cléo-

phas Gagnon : “ Notre Père va plus mal. ”
Une autre fois : “ Ce cher monseigneur Hamel... ” C’est évidemment dans la note de toute annaliste de communauté, mais chez celle-ci, un petit mot, un petit bout de phrase glisse sous la plume pour nuancer la pensée. Ainsi l’abbé Lortie les a profondément impressionnées par sa science. Elle écrit : “ Mais, il est un peu distant. ” Cependant elle a deviné sa sympathie pour les Sœurs, et elle ne le cache pas.

Sa psychologie est profonde, son diagnostique sûr, elle ne se trompe pas. Dans les grandes difficultés, dont l’écho parvient aux oreilles de la communauté, elle sent les pulsations, elle observe les battements du cœur, mais elle n’est pas émue. Son esprit de foi conserve sa belle assurance : “ Il n’arrivera toujours que ce que Dieu voudra ! ”

Dans les dernières années de sa vie, la voix éteinte et voilée se détachait péniblement des lèvres dans un mouvement à peine perceptible ; la figure gardait cet air de gravité et de

sérénité qui inspirait un si profond respect pour sa personne et une confiance illimitée dans son âme si belle.

Elle mourut le 11 avril 1922. Ses restes furent déposés dans le cimetière de la communauté.

*

* *

De l'étude des documents que nous avons compulsés, nous croyons avoir dégagé les causes de succès de l'œuvre dominicaine qui fait l'objet de ce travail. Nous les résumons dans cette pensée : deux éléments tout à fait distincts, mais parfaitement unis dans l'effort, ont travaillé de concert : d'un côté, une idée claire servie par une volonté droite et ferme chez Mère de la Charité ; de l'autre, l'expérience des hommes et du gouvernement chez les messieurs du Séminaire, qui ont suivi de près l'exécution et empêché les écarts. Il n'en fallait pas davantage pour réussir : c'est ce que nous allons essayer de démontrer dans les pages qui suivent.

Couvent des Dominicains.

Saint-Hyacinthe, en la fête de Noël 1924.

MÈRE MARIE DE LA CHARITÉ

CHAPITRE PREMIER

LES PREMIÈRES ANNÉES

1852-1878

Il n'est donné à personne de scruter les secrets divins. Le bon Dieu habite des régions inaccessibles ; ce que nous en connaissons, c'est ce qu'il a bien voulu nous révéler par son Verbe ou ses prophètes. Il en est de même pour sa Providence dans la conduite des affaires humaines : elle se manifeste par les résultats. Elle choisit ses instruments là où il lui plaît, elle les prépare comme elle l'entend, elle les conduit souvent à leur insu. Bien peu se doutent de la présence de la main qui les dirige. Les plus humbles sont d'ordinaire les plus dociles ; ce sont eux qui exécutent ses desseins avec la plus grande perfection. Nous aurons, plus d'une fois, l'occasion de voir la vérité de ces paroles au cours du modeste travail que nous venons d'entreprendre.

Celle qui devait être, un jour, Mère Marie de la Charité, naquit à Saint-Raphaël de Bellechasse, le

1er avril 1852. Elle reçut au baptême le nom de Philomène. Son père s'appelait Augustin Labrecque et sa mère Sophie Gagnon. Ce n'étaient pas des fortunés de ce monde, mais l'un et l'autre étaient profondément chrétiens. Ils furent fidèles à cette grave recommandation du prêtre le jour de leurs noces : " Si Dieu vous donne des enfants, élevez-les plutôt pour l'héritage du ciel que pour celui de la terre." Programme de vie digne d'être inscrit en lettres d'or au foyer de toutes les familles marquées du sceau de Jésus-Christ.

C'était un humble village que Saint-Raphaël, situé à quelques milles au sud de Saint-Michel, sur le magnifique plateau qui couronne les hauteurs de Lévis et de Bellechasse. L'endroit était favorable pour élever une jeune famille. Car, à cette époque, c'est-à-dire il y a soixante-dix ans, les communications n'étaient pas ce qu'elles sont maintenant. Les bruits de la ville n'y parvenaient guère.

Au centre du village s'élevait la petite église, avec son presbytère, bien modestes l'un et l'autre, comme il convenait à un si jeune établissement.

Sur le bord de la route s'alignaient quelques maisons, la plupart avec pignon sur rue, presque toutes percées d'une porte et de deux fenêtres, toujours ouvertes en été. Le regard du passant pénétrait

jusqu'au fond du logis, qui n'avait souvent qu'une seule pièce. Par contre, aucun des bruits de la rue n'échappait aux oreilles des occupants.

On n'entendait en somme que peu de chose : quelques cris d'enfants, le bruit d'une voiture qui passait, ou encore la cloche qui sonnait l'*Angelus* à l'heure traditionnelle ; un baptême de temps à autre, des glas plus rarement, car on ne meurt guère dans ces paroisses nouvelles ; et ce bruit, si caractéristique de nos petits villages, celui de l'enclume qui résonne sous les coups de marteau du forgeron ferrant les chevaux ou réparant les roues de voitures qui s'usent si vite sur le *rabotis* des chemins rocailleux.

Augustin Labrecque n'était pas riche, avons-nous dit. Il possédait cependant une petite maison semblable à celles de ses voisins, avec quelques pieds de terre dont il avait fait un jardinet pour la culture des légumes. Il possédait en outre un cheval et une voiture. Il transportait les quelques voyageurs de commerce qui s'aventuraient dans le pays, ou les étrangers en visite chez des parents. C'était la source la plus claire de ses revenus. Il *portait* aussi la malle. Ses courses, assez souvent répétées, n'étaient jamais longues, de sorte qu'il pouvait suivre de près le petit monde si intéressant d'une jeune famille qui s'accroissait d'une unité tous les ans. Avec le nombre des

enfants, les soucis croissaient, les sollicitudes devenaient plus pressantes, et bientôt, elles furent de tous les instants, car la Providence lui enleva son épouse après quatorze ans de ménage.

Sophie Gagnon, ancienne institutrice, était très intelligente. Elle avait installé, dans un coin du logis, du côté de la rue, un petit *magasin* qui procurait au modeste foyer un revenu supplémentaire, et partant un peu d'aisance, aussi longtemps qu'elle fut là pour répondre à la clientèle. Mais la mort de la jeune femme amena la disparition du magasin. La gêne alors ne tarda pas à se faire sentir.

Pour comble d'infortune le malheureux père tomba si gravement malade à son tour, qu'il dût être administré en même temps que son épouse. Celle-ci expira dix jours plus tard.

On comprend sans peine que le mari ait voulu accompagner les restes jusqu'au cimetière, mais il ne songea pas à son état de faiblesse extrême ; au retour il fit une rechute qui l'obligea de garder le lit jusqu'au printemps.

C'était une rude épreuve pour cet homme de cœur, d'autant plus que sa santé en resta fort ébranlée. Il vécut encore huit années, mais débile et chancelant.

Son épouse lui avait laissé huit enfants. L'aînée n'avait pas encore treize ans, celle qui nous occupe n'en avait que sept. Augustin Labrecque s'efforça cependant de suppléer à l'absence de la mère, tant pour la surveillance que pour l'éducation, tâche difficile et délicate qu'il accepta avec un grand sens chrétien.

Très pieux, il assistait à la messe tous les matins accompagné de ses petits enfants, qui, dès l'âge de quatre ou cinq ans, le suivaient à l'église. Ce fut là sans doute qu'ils prirent ce goût des choses religieuses et cet amour du culte, si remarquable chez Mère de la Charité.

D'une honnêteté irréprochable, il en inspira la pratique à ses enfants. Il y tenait ferme, si l'on en juge par le traitement qu'il infligea à la petite Philomène qui s'était permise un jour avec son petit frère de dérober quelques bonbons dans le magasin. Le vol était manifeste, et la faute ayant été commise le dimanche il semblait au père que c'était une circonstance aggravante, les coupables méritaient donc un châtiment exemplaire. Condamnés à demander pardon à genoux, en présence de la foule qui stationnait dans les environs au sortir de la grand-messe, ni les larmes ni les supplications ne purent

fléchir la volonté du père, il fallut s'exécuter. La pauvre vieille Mère, à soixante ans, était encore émue quand elle rappelait ce lointain souvenir.

Cependant Philomène aimait beaucoup son père qui le lui rendait bien. Privée d'une mère, enlevée trop tôt, elle avait reporté sur lui tout l'amour dont son jeune cœur était capable. Lui fit-il une part plus grande dans son affection ? C'est bien possible, mais il eut la sagesse de n'en rien laisser paraître.

Il avait remarqué sa nature prime-sautière ; il savait combien elle était enjouée, pétulante. Son goût de la lecture ne lui avait pas échappé. Ces marques d'intelligence réjouissaient le brave homme, mais ne laissaient pas que de lui causer des inquiétudes. S'il était heureux de constater que sa fille avait du talent, il se rendait compte cependant que sa pauvreté ne lui permettrait guère de la faire instruire. Il lui proposa tout de même d'entrer au pensionnat de la Congrégation de Notre-Dame, à Saint-François de Montmagny, dans la paroisse voisine. L'enfant était heureuse d'accepter cette proposition qui lui souriait.

Hélas ! ses études ne furent pas de longue durée. Deux ans plus tard, elle dut les interrompre pour revenir au foyer et y voir mourir son père. Durant les deux années qui suivirent, elle fréquenta la petite

école du village. Au couvent on avait remarqué son application au travail, sa piété et son amour passionné des livres et de la lecture. Voilà bien tout ce qu'elle put faire pour s'instruire. Ce fut le grand chagrin de sa vie de n'avoir pas appris davantage.

Elle n'était pas une ignorante cependant, loin de là, car elle possédait au moins les rudiments de la langue française. Il lui était resté encore de ses trop courtes études, une écriture fine, serrée, nette et précise, très ordonnée, qui n'était pas sans lacune au point de vue grammatical, mais qui disait simplement sa pensée. La chronique de la communauté, qu'elle rédigea en qualité d'annaliste, nous en fournit de fort beaux exemples. Sous ce rapport, rien n'est édifiant comme le récit de la mort de Mère Catherine de Sienne, la première prieure. Ces trois pages, écrites sans efforts, sans apprêt, mais auxquelles rien ne manque, sont délicieuses de simplicité, d'émotion et de surnaturel. On croirait lire ces chroniques du Moyen Age, où les saints écrivaient pour les saints. On en retrouve toute la saveur.

Son intelligence très vive saisissait tous les aspects d'une question. Elle savait prendre une décision sur laquelle elle ne revenait pas volontiers. Ceux qui la connurent plus intimement n'ignoraient pas combien son esprit était lucide, délié et plein de ressources.

Que de fois des hommes rompus aux affaires ont remarqué sa compréhension, et ce sens aigu d'une situation difficile, mais, avec elle, jamais désespérée. " C'est une femme supérieure ", nous a-t-on dit plus d'une fois.

Elle n'eut pas l'avantage de développer ces belles qualités dès l'enfance, mais plus tard le contact avec des personnes instruites et cultivées, puis la nécessité d'agir, pour faire l'œuvre du bon Dieu, au milieu de difficultés qui surgissaient à l'improviste, réussirent à affiner son esprit et suppléèrent, dans une bonne mesure, à l'insuffisance de sa première formation.

Et puis, la générosité avec laquelle elle sut faire les sacrifices que le ciel lui imposa, fut récompensée par une plus grande abondance de lumière. Elle connut, bien jeune, cette voie douloureuse, dont elle ne sortit, pour ainsi dire, jamais. Le premier sacrifice, très sensiole et très pénible, lui fut demandé par son père mourant.

Après la mort de la mère, le soin de la maison et la garde des enfants plus jeunes avaient été confiés à une sœur aînée, à peine plus âgée de six ans. C'était beaucoup pour une enfant de cet âge. Et puis, qu'est-ce qu'une sœur aînée pour corriger les défauts et les inclinations qui s'affirment avec l'impétuosité du jeune âge ?

On s'en souvient, l'enfant aimait les livres et la lecture. Naturellement les ordres de la grande sœur n'étaient pas toujours obéis, la réponse était quelquefois *bourrue* . . . , le travail n'avancait guère, le soin du ménage était négligé, les petits n'étaient pas toujours surveillés, la cuisson du dîner était en souffrance et les plaintes arrivaient jusqu'au lit du père qui se sentait mourir. Il souffrait davantage à cause de cette enfant qu'on lui représentait comme impatiente de tout frein et de toute discipline, et paresseuse . . . parce qu'elle aimait les livres. Le père un jour la fit venir, et lui représenta combien il était affligé, et quelles inquiétudes lui inspirait sa conduite. "Les autres ne m'inquiètent pas, ajouta-t-il, ils sont *vallants*, mais toi, tu es paresseuse, indolente, tu ne veux pas apprendre à travailler, et je n'ai rien à vous laisser." "Il disait vrai." En effet, le travail des mains déplaisait à l'enfant, elle n'en éprouvait que du dégoût et elle le fuyait. C'en fut trop tout de même pour son jeune cœur, elle éclata en sanglots, et saisissant par le cou ce père que la mort lui ravissait un peu chaque jour, elle protesta avec force de son bon vouloir, l'assurant que désormais l'on n'aurait plus de reproches à lui faire, bien plus qu'elle oublierait ses livres.

A partir de ce jour, en effet, elle se met à l'œuvre, aidant de son mieux les autres qui travaillent. Les

livres sont mis de côté ; l'activité, le courage, l'entraîn, le dévouement et le besoin d'en faire plus que sa part, deviennent comme une seconde nature. Ce sera le grand honneur de sa vie d'avoir aimé le travail, et de l'avoir fait aimer par toutes celles qui ont partagé ses labeurs.

Elle racontait volontiers cette scène et ses yeux se mouillaient de larmes au souvenir du père dont la mémoire resta entourée de la vénération la plus profonde dans son cœur reconnaissant. Il fut tout pour elle. Il lui donna la vie du corps et celle de l'âme, avec une délicatesse de conscience extrême, une foi éclairée, une tendre et sincère piété. N'était-ce pas le plus bel héritage qu'il put lui laisser ? . . . Ce sera, toute la vie, la force et le soutien de sa fille.

Ici se place un petit incident, de peu d'importance sans doute, mais qui ne manque ni d'intérêt ni de piquant. Elle-même nous le conta un jour, avec cette pointe de préciosité qu'elle affectait volontiers, quand elle voulait rendre à quelqu'un l'honneur qu'elle recevait de sa présence ou de son entretien.

C'était au temps de sa première communion. Invitée à faire la quête dans l'église un jour de fête, accompagnée d'un petit garçon qui s'appelait Théophile Gonthier, ils allèrent ensemble, elle vêtue en

communiant, robe blanche et grand voile, lui le brassard au bras, d'allée en allée, de banc en banc, présentant le plateau et recueillant les offrandes. Au retour, ils déposèrent sur la balustrade les pièces blanches et les gros sous, puis ils se retirèrent chacun de son côté. Se rencontrèrent-ils encore au cours de leur jeunesse? . . . C'est peu probable, car lui s'en alla au Séminaire de Québec, où il ne tarda pas à prendre la première place de la classe, et elle, après quelques années de séjour chez une tante, dut se remettre en service afin de pourvoir à sa propre subsistance. Mais, quelque vingt ans plus tard, ils se retrouvèrent un jour dans ce même Séminaire, l'un et l'autre revêtus de la robe blanche de saint Dominique, qu'il honora, lui, de ses talents et de son grand esprit religieux, qu'elle-même porta avec dignité, et qu'elle fit aimer par un si grand nombre de jeunes filles.

La mort d'Augustin Labrecque amena la dispersion des enfants. Les plus âgés se trouvèrent des positions ici et là, des parents amenèrent chez eux les plus petits. Quant à Philomène, une amie de la famille, qui était aussi sa marraine, voulut bien s'en charger. C'était un refuge tout indiqué pour la filleule. Du reste, celle-ci connaissait bien le foyer, tout autant que le trop bon cœur de l'excellente femme. Ses

séjours y avaient été assez fréquents, et trop prolongés peut-être. Sa formation en a probablement souffert. De là vinrent sans doute les quelques difficultés qu'elle eut avec sa sœur aînée. Objet des gâteries de la marraine, ce caractère enjoué, vif, indépendant, se déroba facilement aux ordres et commandements, une fois de retour au foyer paternel. Avouons que Mère de la Charité a été quelque peu victime du décousu de son éducation. La main d'une mère eut assoupli ce caractère entier, tout d'une pièce, elle l'eut assagié, et ses éminentes qualités eussent probablement brillé davantage. Son travail et ses œuvres s'en ressentirent. Elle concevait vivement, elle voulait tout de suite, mais l'exécution manquait un peu d'ordre. De là des hiatus, des lacunes que l'avenir corrigera sans doute, mais qui ont rendu très pénible le passage de certaines périodes. Un peu plus de souplesse lui eut fait éviter bien des heurts et certaines erreurs de détail.

Le fond de son cœur cependant ne fut jamais atteint. L'humilité chrétienne et l'esprit religieux avec l'amour du devoir, la firent toujours céder. Elle était restée bonne et pieuse, elle aima toujours à fréquenter l'église. Une fois religieuse, le soin de la chapelle sera l'objet de son attention vigilante.

Le sacrifice de ses livres et de ses lectures, à dix ans, lui avait été très sensible, cependant d'autres croix plus lourdes l'attendaient. Elle dut quitter la demeure de la marraine dont la famille augmentait et les charges croissaient dans la même proportion. Vers l'âge de quatorze ou quinze ans, assez grande et assez forte pour travailler, elle se plaça à son tour chez un marchand ; mais elle ne fut pas heureuse dans ce premier engagement. C'était un excellent homme ; mais sa femme était affligée d'un caractère impossible ; elle était violente et acariâtre, elle s'enivrait même. La petite bonne était la victime ordinaire de ses emportements et le prétexte à des scènes navrantes ; la malheureuse alla même jusqu'à la frapper.

Cependant la pauvre enfant ne se plaignait à personne de ces mauvais traitements. " J'ai beaucoup pleuré à cette époque de ma vie ", dira-t-elle plus tard. Il semble même qu'elle se soit laissée gagner par le découragement. " Non seulement je ne cherchais pas à apitoyer les autres sur mon sort, ni à améliorer ma situation, mais j'étais persuadée que pour une jeune fille orpheline et pauvre, il n'y avait pas de joie possible en ce monde. Elle ne pouvait avoir en partage que la douleur et le sacrifice."

Mère Marie de la Charité avouait dans la suite qu'elle vécut alors à la rude école de l'adversité, car ces jours furent peut-être les plus durs et les plus sombres de sa vie. " J'en ai *arraché* dans ce temps-là ", dira-t-elle encore, dans son langage quelquefois un peu fruste, mais pittoresque et plein de sincérité. Elle pouvait avoir alors seize ou dix-sept ans.

Elle ne tarda pas cependant à se ressaisir, car l'un de ses frères la plaça comme servante dans une excellente famille de Québec. Elle y séjourna plusieurs années. Son amour du travail, son dévouement, sa piété toujours vive, son honnêteté parfaite et sa déférence envers ses maîtres, la firent aimer et respecter. Elle sut ainsi gagner la confiance des quelques familles qui eurent l'avantage de la posséder au cours des dix années qui précédèrent son entrée en religion.

Voilà comment elle fit l'apprentissage de la vie. Quand l'heure de la Providence sonnera, elle sera prête pour le sacrifice suprême ; mais, dans l'intervalle, elle aura acquis l'expérience du monde, et compris qu'il vaut mieux servir Dieu que les hommes.

Elle avait vingt-six ans lorsque la voix du ciel lui proposa le choix d'un état de vie auquel elle n'avait guère songé jusque-là. C'était dans l'hiver

de 1878. Un jeune homme qui la courtisait depuis quelque temps venait de la demander en mariage. Le parti étant de tout point recommandable et de bonne famille, la proposition avait bien des chances d'être acceptée. Il ne lui déplaisait pas de s'établir définitivement. Cependant elle était perplexe. Nous ne connaissons pas la nature ni la cause de ses hésitations. Voulant y mettre fin, elle suivit la retraite qui se prêchait précisément à la Basilique au commencement du carême, bien décidée d'en finir par un choix définitif, bien résolue en même temps de s'en remettre à Dieu, le priant de lui faire connaître sa volonté et de lui accorder la grâce de la suivre quelle qu'elle pût être.

Après avoir prié et s'être longuement entretenue avec son confesseur, elle se décida pour le mariage. Mais le lendemain, et c'est encore elle que nous citons : "Après avoir reçu la sainte communion, Notre-Seigneur me parla clairement. Aucune hésitation n'était possible, j'optais pour la vie religieuse." Étonnement du confesseur qui n'y comprenait rien. Mais la décision est irrévocable. "J'ai vu clair dans ma conscience, écrit-elle, la voix de Dieu a bien parlé, je l'ai entendue distinctement." Le directeur, homme éclairé et prudent, la soumet à l'épreuve, il discute, il remet son approbation à plus tard ; rien

n'y fait. Finalement, lui-même s'incline devant une volonté si ferme et si nettement exprimée, il approuve.

Telle nous la trouvons en cette circonstance mémorable, telle elle sera durant les années qui vont suivre. Le dépôt précieux des vertus, confié à son jeune cœur par un père vraiment chrétien, commençait de porter ses fruits. Sa piété et son amour de Dieu seront toujours les deux phares qui guideront ses pas. Quelques mois plus tard, elle allait demander au Bon-Pasteur de l'admettre au nombre des Servantes du Cœur Immaculée de Marie.

CHAPITRE II

LA VOCATION

1878-1887

Le 28 juin 1878, Mère Marie de la Charité entrait au Bon-Pasteur. Nul ne pouvait soupçonner ce que l'avenir réservait à cette jeune femme, qui ne se présentait pas comme postulante de chœur.

Cet institut était nouveau, il n'avait pas encore vingt-cinq ans d'existence, et déjà Dieu l'avait choisi pour être le berceau d'une œuvre qui allait naître à son ombre. Ainsi, dans la forêt, de jeunes plantes sortent de terre sous la feuillée de la haute futaie. Protégées contre une lumière trop intense, elles grandissent aux côtés de l'arbre tutélaire jusqu'au jour où leurs branches finissent par atteindre les sommets avoisinants et recevoir leur part des chauds rayons du soleil. Ne luit-il pas, en effet, pour toutes les œuvres du bon Dieu comme pour tous les hommes ?

Le Bon-Pasteur avait pour mission d'hospitaliser les jeunes filles repentantes. Il avait aussi ouvert

quelques classes pour les petites filles pauvres du quartier Montcalm. C'était encore faire œuvre de protection que d'instruire ces enfants et de les défendre contre les dangers de la rue.

Mais, vers cette époque, de tous côtés, on demandait de bonnes institutrices. Les supérieures durent accepter, comme malgré elles, de multiples engagements. Ce développement, inattendu dans la jeune communauté, lui permit de mener de front les deux œuvres, non moins belles l'une que l'autre et non moins nécessaires, mais qui pouvaient se nuire. Il arriva ce qu'il eût été facile de prévoir : on se trouva bientôt à court de personnel. Il en résulta un peu de gêne dans l'œuvre des pénitentes. Les vocations ne suffisant plus pour tous ces besoins il fallut recourir à un nouveau mode de recrutement.

Chose singulière, on ne s'arrêta pas à l'idée d'avoir des sœurs converses pour les travaux manuels, comme il est d'usage dans la plupart des instituts religieux, mais on trouva un moyen terme dans l'organisation d'une Fraternité d'un Tiers-Ordre déjà existant dans l'Église. Les Sœurs de la Charité avaient déjà fait choix du Tiers-Ordre franciscain. Le Bon-Pasteur fixa le sien sur le Tiers-Ordre de Saint-Dominique. La famille de saint Dominique était à la mode, elle venait en effet de s'établir en Canada (1873).

Le Père Bourgeois, supérieur des dominicains de Saint-Hyacinthe et prédicateur de la retraite annuelle (1874), approuva le projet, mais n'ayant aucune autorité pour procéder à l'érection de la fraternité, il conseilla d'en écrire à Rome, au Supérieur-Général de l'Ordre. Le Père Sanvito répondit d'une manière affirmative à l'abbé Cazeau, le dévoué et sympathique chapelain de la communauté, dont il était aussi l'un des fondateurs. Il est évident que la réponse n'autorisait pas la fondation d'une communauté régulière, car Rome n'eut jamais permis l'existence d'une communauté dans une autre. On ne pouvait donc créer que des Tertiaires isolées.(1) Une fois l'affaire décidée, les Sœurs du Bon-Pasteur firent connaître le projet dans leurs différentes maisons. Quelques jeunes filles se présentèrent. Entre autres Sophie Laforêt. La première acceptée, elle sera plus tard la première prieure de la communauté qui sortira de là.

Elles vivaient sous un règlement inspiré de la Règle du Tiers-Ordre. On avait eu soin cependant d'éliminer tout ce qui ne répondait pas aux vues de la communauté, et pour adapter ce règlement aux besoins présents, on avait ajouté quelques points

(1) Les Tiers-Ordres sont régis par une législation positive, très nette et très précise, déterminée par le Droit Canon, et contenue dans une règle approuvée par le Saint-Siège.

de la règle du Bon-Pasteur, de sorte que ce n'était plus, à proprement parler, ni la règle du Tiers-Ordre de Saint-Dominique ni celle du Bon-Pasteur.

Ces Tertiaires portaient une robe brune avec ceinture de cuir, à laquelle était suspendu un rosaire de quinze dizaines : un *domino* noir encadrait la figure. Le nom de Catherine était accolé à leur nom de baptême.

La vestition se faisait sans aucune solennité. Le noviciat durait un an ; il était suivi d'un vœu annuel de chasteté et de stabilité. Ce n'était en somme qu'une promesse de rester au Bon-Pasteur et de s'y dévouer aux œuvres de l'institution ; c'est-à-dire que la part des travaux manuels leur était réservée comme aux converses des anciens ordres.

Ces braves jeunes filles, venues là dans la sincérité de leur cœur, acceptèrent ces conditions et se mirent sérieusement à leurs nouveaux devoirs. Elles s'appliquèrent de leur mieux à la fidèle observance du règlement qu'on leur avait donné ; et, bien qu'elles n'eussent pas fait des vœux de religion, elles en pratiquaient les vertus " avec beaucoup de perfection ", dit un mémoire que nous avons sous les yeux.

Elles vivaient, pour ainsi dire, en marge de la communauté, sous la direction et l'autorité exclu-

sive, ou à peu près, d'une mère-maîtresse. On les traitait avec beaucoup de bonté et de charité.—
“ Nous vivions, a écrit l'une d'elles, dans la paix et dans l'union, ne faisant qu'un cœur et qu'une âme.”
— Elles se donnaient généreusement et sans compter.

Au Bon-Pasteur, les Tertiaires firent l'apprentissage de la vie religieuse ; bien plus, à cause de cette promesse de stabilité, qui leur tenait lieu de profession des vœux, elles avaient l'illusion de se croire religieuses. L'œuvre du bon Dieu se faisait donc tranquillement, mais sûrement.

En 1878, Philomène Labrecque se présentait à son tour, et devenait Tertiaire dominicaine du Bon-Pasteur, en toute simplicité, sans aucune arrière-pensée d'être autre chose qu'une fidèle Servante du Cœur Immaculé de Marie, comme on le lui demandait.

Mais les voies du bon Dieu sont ordinairement cachées aux yeux des hommes, qui ne les découvrent que plus tard, dans une succession de faits dont l'importance leur a tout d'abord échappé. Souvent même elles paraissent aller à l'encontre de leurs plus graves intérêts. C'est précisément ce que nous allons constater dans la vie de Sœur Labrecque.

Au mois de juin, 1881, monseigneur Dominique Racine, évêque de Chicoutimi, demandait au Bon-

Pasteur l'aide de quelques-unes de ses tertiaires dominicaines, pour le service de l'Évêché et du Séminaire. L'évêque de Sherbrooke, son frère, monseigneur Antoine, avait déjà obtenu une faveur de ce genre des Sœurs Grises de Québec. Il en était très content et il le disait volontiers.

Il faut convenir qu'à cette époque le soin ménager des institutions d'enseignement, tels que collèges et séminaires, devenait de plus en plus difficile, à cause de la rareté des domestiques, et de l'infime salaire qu'on leur offrait. Bientôt, incapables de répondre à ces exigences, les directeurs des collèges se verraient forcés d'augmenter le prix des pensions ; mais, par ailleurs, il était à craindre qu'ils n'éloignassent ainsi une foule de jeunes gens dont les parents n'étaient pas en état de faire pareils sacrifices. L'idée de confier ce service à des religieuses était donc excellente, dès lors qu'on pouvait la réaliser sans inconvénient pour le personnel des maisons. Maintenant que ce genre de service fonctionne à merveille dans la plupart des établissements d'éducation, on se demande ce qu'il serait advenu de ces maisons dans la crise actuelle des salaires.

Monseigneur Dominique Racine, grand ami du Bon-Pasteur, en avait déjà obtenu des religieuses

pour le pensionnat et les écoles de sa ville épiscopale. Il obtint encore les auxiliaires demandées pour son évêché et le séminaire. En effet, le 12 juin, Sœur Labrecque partait avec une compagne pour la nouvelle mission. Au séminaire, elles devaient prendre charge des travaux ménagers ; mais, quant à la vie religieuse, elles relevaient de la supérieure du couvent où chaque soir elles retournaient pour la nuit. Les deux sœurs étaient parties avec l'idée de faire leur devoir, même de faire l'impossible pour donner entière satisfaction. Elles y réussirent parfaitement. Les choses continuèrent ainsi jusqu'en 1885. Il y eut bien quelques hésitations dans la pensée des supérieures de la maison-mère, qui avaient pris l'engagement sans doute à contre-cœur, car l'absence des auxiliaires les mettaient dans une gêne considérable. Celles-ci furent même rappelées pour un temps, mais on ne tarda pas à les renvoyer à Chicoutimi.

Il s'en suivit un peu de découragement chez Sœur Labrecque, ce qui faillit mettre sa vocation en danger. Ne s'expliquant pas ces hésitations, elle avait même résolu de retourner dans le monde (1882). Il n'en fut rien cependant. Après un voyage à Québec, nous la retrouvons à son poste quelques mois plus tard. Elle devait y mûrir sa vocation et se préparer à l'accomplissement d'autres desseins.

L'expérience acquise au cours de ces années lui sera précieuse pour l'œuvre qui l'attendait.

Tout n'était encore que mystère pour elle et ses compagnes, mais un coin du voile allait se soulever et leur découvrir des horizons insoupçonnés. Elles n'en seraient pas éblouies, mais leur désir d'une vie plus parfaite, et plus en harmonie avec leur qualité de dominicaines, allait apparaître sous un jour nouveau. Leurs aspirations, vagues jusque-là, allaient se préciser d'une manière très nette et très ferme.

Nous citons le précieux manuscrit dont nous avons parlé tout à l'heure : " Au mois d'août 1885, deux Pères dominicains français, le Père Faucillon, Provincial de France, venu en Amérique pour la visite des couvents de son Ordre, et son compagnon, le Père Lacome, s'étaient rendus au Lac Saint-Jean. De là, le premier se rendit par la voie de terre à Chicoutimi, pour y prendre le bateau allant à Québec. A son arrivée, l'une des Sœurs l'ayant aperçu, alla au-devant de lui, le salua et se présenta comme Tertiaire Dominicaine.

— " Mais non, répondit le Provincial, vous êtes franciscaine et non pas dominicaine. Votre costume est bien celui des franciscaines."

— “ Mon Révérend Père, dit-elle, si nous ne le sommes pas d’habit, nous le sommes au moins de cœur,” puis elle le pria de lui accorder quelques instants d’entretien.

— “ Impossible, répondit le Père Faucillon, avec cette urbanité exquise qui le caractérisait, je pars à midi, et il est déjà onze heures ; et puis, il me faut saluer l’évêque et ces messieurs du séminaire. Tenez, ajouta-t-il, j’ai un compagnon qui est en retard, s’il manque le bateau, il restera jusqu’à samedi, vous aurez tout le temps voulu pour l’entretenir. C’est un théologien, il vous éclairera.”

Et les deux sœurs de promettre des prières aux âmes du Purgatoire pour que le Révérend Père arrivât trop tard. Coïncidence singulière, le Père Lacome, en effet, manquait son bateau ; il s’en fallait d’une demi-heure(1). Il en avait donc pour le reste de la semaine à attendre le prochain départ. Joie des sœurs, on le conçoit sans peine.

Le vendredi enfin, elles réussirent à le rencontrer et, dans un entretien qui dura de 1 h. à 5 h., elles le mirent au courant de leur situation et de leur vie au Bon-Pasteur, comme Tertiaires, et lui firent voir

(1) Le Père, au lieu de suivre la route de terre de Roberval à Chicoutimi, avait, accompagné d’un guide sauvage, traversé le Lac Saint-Jean et sauté les rapides de la Grande-Décharge.

leur règlement que le Père trouva fort peu conforme à l'esprit et aux usages du Tiers-Ordre.

“Après lui avoir fait connaître notre genre de vie, tant au Bon-Pasteur que dans les missions, racontent les sœurs, exposé les désirs qui germaient en nous, depuis assez longtemps, de devenir vraiment religieuses dominicaines, et ce désir grandissant toujours, il nous semble que le bon Dieu nous demande autre chose que ce que nous sommes présentement. Pourrions-nous, Révérend Père, prendre cette œuvre du séminaire et vivre selon la Règle et les Constitutions dominicaines ?

— “Oui, vous le pouvez certainement,” répondit-il.

“Nous lui dûmes alors les difficultés que nous pourrions rencontrer et que certainement nous rencontrerions dans cette entreprise.

— “Pour vous, dit-il, je comprends que la chose soit des plus difficiles, pour ne pas dire impossible ; mais rien n'est impossible à Dieu. Le meilleur conseil que je puisse vous donner, c'est de prier Dieu et Notre-Dame du Rosaire, pour que les obstacles et les difficultés disparaissent, et que tout arrive pour sa plus grande gloire. De mon côté, à Corbara, à mon arrivée, je vais mettre cette affaire entre les mains des novices, et je vous assure que dans trois

ans vous serez séparées de cette communauté et que vous aurez une communauté dominicaine, comme vous le désirez. Tout ce que les novices demandent au bon Dieu, Il le leur accorde. Ayez confiance, et vous réussirez. Puisque ces inspirations vous sont venues d'elles-mêmes, c'est-à-dire du ciel, encore une fois ayez confiance, ajouta-t-il en terminant." Est-elle assez curieuse cette prédiction du Père Lacome ? Nous y reviendrons.(1)

Depuis plusieurs années déjà, le Séminaire de Québec se rendait compte qu'il lui faudrait bientôt entreprendre une réforme économique pour assurer l'efficacité de son service ménager. En 1885, il s'adressa au Bon-Pasteur pour obtenir l'aide de quelques sœurs auxiliaires. La demande, appuyée par le cardinal Taschereau, fut agréée. Le 19 mars de l'année suivante, quatre *Dominicaines* entraient en fonction, et prenaient charge des cuisines et des réfectoires. Au mois de juillet, Sœur Labrecque, venue de Chicoutimi, pour sa retraite annuelle, passait huit

(1) Nous étions, nous-même, à cette époque, étudiant à Corbara, et le P. Lacome, professeur d'Écriture Sainte, avec une fougue et un enthousiasme qui dénotaient son origine méridionale, nous expliquait les prophètes ; mais nous pouvons assurer le lecteur que jamais il ne s'en est attribué les fonctions. Il n'en avait ni les allures ni la tournure d'esprit ; bien au contraire, le charme de sa conversation et la simplicité qu'il gardait avec ses intimes nous interdisent même d'y penser.

jours au séminaire, puis revenait à la maison-mère. Elle y séjourna jusqu'au printemps, ruminant dans son cœur les paroles et les conseils du Père Lacome, et priant surtout pour le succès de l'entreprise déjà si chère.

Un pareil secret, évidemment, ne se garde pas. Ses compagnes et confidentes étaient au courant, il va sans dire ; mais elle crut, ce qui était sage et prudent, devoir en causer avec les supérieures de sa famille religieuse. Attendait-elle une approbation de leur part ? C'eût été naïveté et imprudence. En tous cas, elle ne tarda pas à constater que la mère maîtresse, ainsi que le chapelain, l'abbé A.-A. Blais, depuis évêque de Rimouski, ne voyaient pas les choses sous le même angle. Ces personnes, avec toute l'autorité que donne le savoir et l'expérience, faisaient des objections très sérieuses.

“Après un mûr examen de la question, le chapelain déclara que c'était perdre son temps que de caresser un pareil projet : le cardinal ne permettrait jamais aucune fondation de ce genre dans son diocèse. “Où prendriez-vous les ressources ? demanda-t-il. N'y songez donc plus, car je ne vois rien en vous qui puisse favoriser un tel projet.” Ce n'était pas très encourageant, ni très consolant. Et c'est sur ce ton que l'on nous parlait de tous côtés. Il fallait avoir

au cœur un robuste désir d'être dominicaines " pour n'être pas complètement découragées ", ajoute le manuscrit que nous avons toujours sous les yeux.

" Cependant, un jour, l'abbé Blais laissa échapper une parole qui ne fut ni perdue ni oubliée : elle tomba de ses lèvres comme inspirée, et sans la moindre hésitation : " Il est vrai que rien n'est impossible à Dieu ; ce que les hommes ne peuvent pas, Dieu le peut. Ce que vous demandez se fera, s'Il le veut."

" Rien n'est impossible à Dieu," disaient également les confesseurs de passage, séculiers et réguliers, à l'encontre de notre entourage... Ils nous approuvaient, et nous encourageaient presque toujours à poursuivre notre dessein. " Je ne perdais pas confiance, disait Sœur Labrecque. Je me confiais à Dieu. Après chaque entretien, soit avec la mère maîtresse, soit avec le chapelain, je sortais de là plus ancrée que jamais dans mes idées."

Les choses suivaient leur cours. La Providence préparait doucement cette femme à la tâche qu'elle lui destinait. Les obstacles accumulés sur sa route avaient pour effet, comme toujours, de fortifier son âme, de l'éclairer et de l'armer pour de nouveaux combats.

Mais il est une chose à laquelle on ne songea pas au Bon-Pasteur : c'est à ce vieux ferment du XIII^e siècle, que l'on venait de verser dans ces âmes neuves, généreuses et prêtes à tous les dévouements. Il n'avait rien perdu de sa vigueur, bien mieux il en avait retrouvé une nouvelle avec le Père Lacordaire. Le ferment fit son œuvre : la pâte leva, et un jour, quand il fut temps, elle éclata.

Que l'on veuille bien songer à l'état d'âme de ces personnes désignées sous le nom de dominicaines. N'était-il pas inévitable qu'elles dussent chercher à se renseigner sur le grand Patriarche qu'elles appelaient déjà leur bienheureux Père, et sur sainte Catherine de Sienne, qu'on leur avait donnée comme patronne ? Elles voulurent connaître cette histoire qui leur apparut avec tout l'éclat accumulé au cours de sept siècles. Elles en furent peut-être exaltées, mais qui pourrait les en blâmer ? Cette vision ne s'effaça plus de leur mémoire.

Il sembla alors à ces petites sœurs, comme à tous les enfants de saint Dominique, qu'elles avaient bien le droit d'aspirer à revêtir un jour cette même robe blanche, et de s'unir, par des liens fraternels, à la vieille famille, toujours vivante, qui venait de leur être révélée.

Ce simple désir, si naturel, venait de naître dans leur cœur désormais il suffira de peu de chose pour

entretenir le foyer nouvellement allumé. Un religieux qui passe, un mot, une image, une simple allusion et la flamme grandira toujours. La contradiction produira son effet accoutumé; comme l'huile sur le feu, elle avivera cette flamme. C'est toute l'explication de ce mouvement, que l'on ne put enrayer une fois déclanché.

Mais, reprenons notre récit.

Enregistrons maintenant un fait capital dans cette histoire. Voici quelques lignes que nous citons textuellement: "Le 8 avril 1887, à cinq heures du matin, avant même que la méditation ne fut sonnée, Mère Sainte-Thérèse se présenta au dortoir et me pria de partir immédiatement pour le Séminaire. Je n'avais qu'à m'incliner, mais je ne songeai pas que ce simple acte d'obéissance put avoir une si grande importance dans ma vie. Je m'inclinai donc, mais je demandai cependant la permission de faire un pèlerinage à Notre-Dame-des-Victoires, ce qui me fut accordé sans peine. A 8 h. j'étais rendue au poste, c'est-à-dire au Séminaire. Durant les vacances, nous allâmes au Petit-Cap,(1) nous revînmes à Québec

(1) Maison de campagne du Séminaire, située dans la paroisse de Saint-Joachim, 25 milles en aval de Québec, sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent.

pour les Fêtes cardinalices, et nous retournâmes à Saint-Joachim jusqu'à la fin d'août." C'était l'entrée définitive de Sœur Labrecque dans cette institution. Elle y passera la plus grande partie de sa vie. Elle s'y attachera et l'aimera de tout son cœur. Nous sommes heureux de pouvoir lui rendre ce témoignage. Elle fit de son mieux pour faire partager à toutes ses filles ce même amour et ce même dévouement.

Les affaires temporelles du Séminaire étaient alors, comme à présent, administrées par un prêtre de la maison. Il rendait compte de son administration au Conseil, qui lui accordait une grande confiance, et lui laissait une grande latitude. C'était le procureur. Il avait, pour l'aider, un économe, également choisi dans l'institution. A ce dernier était dévolu le soin de pourvoir à l'alimentation des quelques centaines de personnes qui habitaient sous ce toit. Il était donc en rapport constant avec les nouvelles officières. C'est précisément ce qui lui valut de jouer un rôle considérable dans l'élaboration d'un projet encore bien vague, mais qui ne tarderait pas à se réaliser.

Chaque matin, l'abbé Siméon Jolicœur, titulaire de l'économat, allait dire la messe dans une maison de charité du voisinage. Il y prenait son déjeuner. Les personnes qui le servaient ne manquaient pas de s'informer des petites sœurs nouvellement instal-

lées dans les offices. L'abbé, quelque peu taquin, rapportait plus ou moins exactement les conversations et propos échangés ; et les bonnes sœurs de prendre les choses comme on le pense.

Sœur Labrecque lui ménagea, un jour, une surprise. Piquée plus qu'à l'ordinaire, elle répliqua : " Oh ! c'est très bien, mais, attendez un peu, dans quelques mois nous vous quitterons. Nous voulons vivre en religieuses, et nous le deviendrons suivant les lois canoniques."

Et l'économe surpris de répondre : " Ces messieurs du séminaire sont très satisfaits de vous ; nous vous garderons à n'importe quel prix."

Et la bonne sœur à son tour reprenait : " Nous ne travaillons ni pour or ni pour argent, nous ne voulons pas continuer de vivre ainsi. Nous vous quitterons donc." Après un instant de réflexion, elle prononça une parole, décisive dans cette histoire : " Il y aurait un moyen cependant de nous garder au Séminaire, mais il est si difficile qu'il ne se réalisera probablement jamais : ce serait de faire une fondation dominicaine, et de nous séparer complètement du Bon-Pasteur."

Avouons que c'était grave, et que ça demandait réflexion. L'abbé le comprit. Mère de la Charité s'empressa de le mettre au courant. Elle lui parla

de sa rencontre avec le Père Lacome, en 1885 ; lui dit les encouragements qu'elle en avait reçus ; lui avoua qu'elle comptait sur les conseils et l'aide des communautés de France, pour la règle, l'habit, les usages et les traditions. C'était tout un projet mûri qu'elle portait en tête, et dont elle possédait déjà les éléments principaux.

— “ C'est sérieux, dit-il, cela pourra se faire, mais, Dieu sait quand.” Puis, avec un air de décision qui frappa la Mère : “ Quand bien même ce ne serait que dans vingt ans, prions ensemble,” ajouta-t-il. Mère de la Charité déclare dans ses mémoires, que c'était là les paroles les plus encourageantes qu'elle eût entendues depuis longtemps.

A partir de ce jour, remarque l'annaliste, l'attitude de l'économe ne fut plus la même à l'égard des Sœurs. L'intérêt qu'il leur portait et la déférence qu'il leur témoignait, avaient revêtu un tout autre caractère, il était à la fois plus grave et plus bienveillant.

Elles étaient alors au nombre de sept, occupées aux travaux que l'on sait. La grande affaire était ordinairement le sujet de leurs conversations ; elles se plaisaient à avancer l'époque de sa réalisation ; exactement, “elles raccourcissaient le temps,” elles s'encourageaient mutuellement et priaient ensemble.

“ Mais, à quand la réalisation, l'exécution du projet ? ” se demandaient-elles avec un sentiment d'inquiétude. La réponse ne variait guère, ce qui ne laissait pas que d'augmenter leurs craintes, car les difficultés leur paraissaient plus insurmontables que jamais.

Cependant l'affaire marchait, bien qu'à l'insu des sœurs. Le procureur du séminaire, l'abbé Cléophas Gagnon, avait reçu à son tour les confidences faites déjà à l'abbé Jolicœur. Celui-ci n'était qu'un subalterne dans l'administration, mais il avait ses entrées libres chez le procureur qui le connaissait depuis longtemps. Des liens d'amitié existaient entre l'ancien professeur de Belles-Lettres et son élève. Et l'économe mettait, avec un zèle des plus louables, ses aptitudes et son activité au service de ses fonctions. Le procureur lui en était reconnaissant.

L'abbé Cléophas Gagnon, très intelligent, littérateur et artiste à ses heures, était un esprit positif qui suivait de près les affaires de la procure. Peu communicatif, sauf avec quelques intimes, il paraissait habituellement songeur. L'on ne saurait douter qu'il ne s'entretint souvent avec son économe des ennuis du service dont il était chargé. Il reçut donc avec plaisir les communications de Sœur Labrecque.

Les difficultés cependant sautaient aux yeux de tous ; mais le projet se présentait comme une solution inespérée aux embarras d'un problème regardé jusque-là comme insoluble. Les deux amis s'entendirent sur un certain nombre de conclusions qu'ils s'empressèrent de soumettre aux membres du Conseil.

Présidé alors par monseigneur Benjamin Pâquet, le Conseil était composé de monseigneur Hamel et de monseigneur Méthot, l'un et l'autre anciens recteurs, de l'abbé Mathieu, depuis archevêque de Régina, de l'abbé Labrecque, aujourd'hui évêque de Chicoutimi, et du procureur. Après mûre délibération, le Conseil du Séminaire de Québec approuva le projet présenté par son procureur. Il s'engageait à donner l'hospitalité à ces excellentes personnes, dont l'aide généreuse, inspirée par le plus pur dévouement, lui était offerte, tandis que de leur côté, elles-mêmes pourraient enfin réaliser ce rêve, si cher à leur cœur, de former une petite famille religieuse selon la Règle et les Statuts du Tiers-Ordre de Saint-Dominique. On arriva à cette décision le 30 août 1887, vers les 10 h. 30 du soir. Coïncidence remarquable, c'était le jour même de la fête de sainte Rose de Lima, vierge et tertiaire de l'Ordre des Frères-Prêcheurs.

Le projet de fondation de cette congrégation nouvelle, qui porterait le nom " Des Sœurs Domi-

nicaines du Saint-Enfant Jésus ”, reçut immédiatement l’approbation de Son Éminence, le cardinal Taschereau, archevêque de Québec, “ pourvu, dit-il aux messieurs du Séminaire qui le lui présentaient, que vous assumiez tous les frais de leur subsistance ”, car il ne voulait pas de nouvelles *quêteuses* dans son diocèse.

Ainsi commençaient de se réaliser les volontés de la Providence à l’égard de ces pieuses filles, si ardentes à la poursuite de leur dessein.

La prédiction du Père Lacome allait donc se réaliser. Et c’était encore cette vieille institution du Séminaire de Québec, d’où nous étai^{er} venues de si chaudes sympathies, lors de l’arrivée des dominicains en Canada, qui prenait sous sa protection ce rejeton de la grande famille de Saint-Dominique. Bien que modeste dans son but et ses moyens d’action, il sera d’un puissant secours, par son esprit de sacrifice et de dévouement, qui n’a jamais compté avec les forces humaines, à la grande œuvre de formation intellectuelle et morale du clergé et des classes dirigeantes.

Les religieuses du Bon-Pasteur furent averties officiellement de la décision du cardinal. Le projet approuvé donnait toute liberté aux Tertiaires

dominicaines d'opter pour le couvent de leur origine, ou de partir pour la nouvelle fondation. Cette démarche, faite au commencement de septembre, fut suivie de son plein effet, le partage se faisant en deux groupes égaux : une moitié optait pour la nouvelle destination, l'autre restait au Bon-Pasteur.

La séparation ne se fit pas sans douleur. C'était dans l'ordre. Nous n'avons pas à raconter ici les difficultés qui surgirent quand les nouvelles dominicaines durent opérer leur exode. Elles en rencontrèrent évidemment ; c'était inévitable dans un moment de crise qui privait la communauté d'une partie de ses auxiliaires. L'Institut du Bon-Pasteur les avait créés pour lui ; il y tenait, c'était son droit, et de plus, il s'y était attaché.

Il y a dans toute vie des crises de ce genre. L'enfant grandit sous l'œil des parents qui le prennent en affection. Quand arrive la maturité, le jeune homme éprouve le besoin de vivre par lui-même, et d'organiser sa vie selon ses attrait. Il quittera donc les siens pour s'attacher à la compagne qu'il a choisie. Les institutions suivent les voies des hommes ; elles doivent s'attendre à subir les mêmes épreuves. Ainsi le veut la loi divine.

Ajoutons qu'il n'est pas prudent, non plus, de s'écarter des lois de l'Église, et pas davantage de

l'esprit et des traditions de sa famille religieuse. Les mouvements qui viennent réellement de l'Esprit-Saint s'harmonisent avec ce qui existe déjà et se fondent dans l'ensemble, car ils sont l'épanouissement d'une seule et même pensée. Il n'en faut pas suivre d'autre, car, là seulement, se trouvent les garanties de sécurité, de stabilité et de paix.

Cette légère amputation n'a nullement empêché le Bon-Pasteur de grandir. Il n'a pas souffert gravement du départ de quelques auxiliaires. Ses œuvres continuent de prospérer ; son enseignement est toujours des plus appréciés, l'œuvre des pénitentes suit son cours normal. Il a maintenant ses sœurs converses, revêtues du costume de la communauté, à peu de chose près, soumises à la même règle, faisant tout simplement partie de la famille, et traitées comme telles. En cela il s'est rapproché des vieux Ordres, qui ont toujours eu à cœur d'offrir un asile aux âmes moins aptes aux exercices du chœur, ou qu'un plus grand esprit d'abnégation pousse vers les emplois les plus humbles, mais dont la vocation n'est pas moins chère aux yeux de Dieu, ni moins utile au bien des âmes.

Dans le cas présent, à l'heure voulue par la Providence, le fruit mûr se détacha de l'arbre, pour le plus grand bien de ces filles et l'honneur de celles qui lui ont prêté l'ombrage de leur robuste jeunesse.

CHAPITRE III

LA FONDATION

1887-1888

Nous sommes heureux de voir apparaître au seuil de ce chapitre la grande et intéressante figure de monseigneur Hamel, ancien recteur de l'Université Laval et supérieur du Séminaire de Québec. Maintenant que les luttes auxquelles il a été mêlé commencent à s'éteindre, et ne seront bientôt plus qu'un souvenir, on n'hésitera pas à le considérer comme l'un des bienfaiteurs les plus actifs et les plus puissants de notre nationalité et de l'Église canadienne.

Cet homme n'avait au cœur que deux attaches : les pauvres et l'Université. Personne n'ignore de quelle sollicitude touchante il entourait les premiers. Il les aimait de tout son cœur, et il les attirait à lui comme au meilleur des pères. Le Patronage de S. Vincent de Paul, ouvert à tous les enfants pauvres de la ville, le connaissait bien. Tous les dimanches, il s'y rendait pour confesser, faire le catéchisme, et conseiller ses petits clients miséreux. Il fera cette besogne aussi longtemps que ses forces le lui per-

mettront. Combien lui doivent d'avoir connu le chemin de l'honneur ! combien celui de la fortune, au moins celui d'une honnête aisance !

Cet amour du pauvre ne semblait être pour lui qu'un délassement et un repos. Car il avait bien d'autres sollicitudes : celles de l'Université Laval par exemple, dont il a porté le poids l'espace de vingt-cinq ans. Il s'était en quelque sorte identifié avec cette institution qu'il avait vu naître. Élève, puis héritier de l'abbé Casault, monseigneur Hamel avait été appelé assez jeune à recueillir sa succession, héritage qui n'avait fait que passer entre les mains de l'abbé Taschereau, promu à l'épiscopat en 1871, après la mort de monseigneur Baillargeon. Il connaissait, mieux que personne, la position délicate de l'œuvre qui n'était encore qu'à ses débuts. Il était bien l'homme des circonstances, telles que les avaient faites la pensée, les vues et les moyens d'action du fondateur.

Intelligence extrêmement ouverte, profond connaisseur des hommes, il n'avait qu'une parole. Loyal, franc, droit, impétueux dans la poursuite de ses desseins, il était même dur à force de franchise et de vérité.

Le Séminaire de Québec et l'Université, c'était tout un pour lui. Inséparables dans sa pensée et dans

son cœur, ce qui était à l'avantage de l'un devait également favoriser l'autre. C'est pourquoi il était toujours à l'affût de ce qui pouvait accroître l'efficacité de son œuvre de prédilection. Il avait tant à cœur de la voir prospère et florissante ! Aussi la fondation des petites sœurs auxiliaires lui apparaissait-elle comme une de ces idées fécondes dont il fallait poursuivre la réalisation.

Le procureur avait eu bon œil, pensait-il, il avait vu juste, il avait trouvé la solution du problème, de plus en plus difficile à résoudre, du service qui ne pouvait pas continuer d'être ruineux. Il s'empara donc de cette idée, il la fit sienne, et il en poursuivit l'exécution avec toute l'ardeur que nous lui connaissons.

Lui-même avait demandé et obtenu l'assentiment du cardinal. Il avait été délégué auprès des autorités du Bon-Pasteur pour leur faire part de la grande nouvelle. Il fut le premier chapelain de la communauté qui allait naître, et, durant plusieurs années, les sœurs eurent le bonheur d'entendre ses pieuses et instructives conférences.

Cette affaire, confiée à de si bonnes mains, ne pouvait languir, encore moins périliter. Sœur Labrecque, elle aussi femme de tête, avait parfaitement mûri son projet. Habitée à lutter, à prévoir

de lointains avenir, à coordonner ses pensées et ses efforts, elle avait doucement préparé ses compagnes, celles qui partageaient ses idées et dont elle était sûre. Fixées maintenant sur le but à atteindre, non seulement elles espéraient, mais elles voulaient arriver à la plénitude de la vie religieuse dans le Tiers-Ordre de S. Dominique. Mais, Sœur Labrecque et monseigneur Hamel étaient-ils capables de se comprendre ?

La question ne doit pas nous étonner. Ces personnages étaient d'un caractère trop entier pour s'entendre sur tous les détails d'une affaire. Monseigneur Hamel ne tarda pas à s'en apercevoir. Un jour, après s'être fait attribuer les modestes fonctions d'économe, afin de mettre de l'ordre dans cette partie de l'administration qui en manquait, disait-il, il faut bien en convenir, s'il n'y eut pas querelle, il y eut échange un peu vif d'opinions. Mais ces bonnes religieuses manœuvrèrent si habilement que le vénérable prélat dût avouer " que c'était tannant d'avoir à traiter avec les sœurs ", et, du coup il s'en remit au procureur " de voir à toutes ces histoires ". Les difficultés, comme on le pense bien, furent vite aplanies.

L'économe et la supérieure étaient cependant doués d'un caractère trop droit pour varier sur les grandes lignes d'un projet. C'est pourquoi la création

d'une nouvelle famille religieuse ne pouvait être confiée à des mains plus sûres et plus diligentes.

Quatorze petites auxiliaires viennent donc de dire adieu au Bon-Pasteur : treize professes et une postulante. Arrivées au séminaire, le 16 septembre, elles vont au plus pressant. D'abord elles choisent une supérieure dans la personne de Sœur Sophie Laforêt " parce qu'elle est la plus instruite ", dit la chronique ; celle-ci à son tour se choisit deux assistantes, dont l'une fut Sœur Labrecque. Puis elles se partagent la besogne. Elles continuent d'habiter le même local, " bien décidées à poursuivre jusqu'au bout la belle œuvre que le bon Dieu leur donnait ". Ainsi parle l'écrivain, dès la première page des *Annales* de la petite famille naissante. Le 3 octobre, renouvellement des vœux en présence du confesseur, pour un temps indéterminé, en attendant que la profession se fasse régulièrement. Le même jour, monseigneur Pâquet, supérieur du séminaire, fait une instruction sur l'*Ave Maria* ; il ajoute ces paroles si douces et si bienveillantes pour les sœurs : " Vous, enfants de saint Dominique, votre principale dévotion doit être le Rosaire et la récitation du chapelet."

Le 19, monseigneur Hamel se rend à Saint-Hyacinthe pour conférer avec le Père Prieur des dominicains, au sujet de la fondation projetée. L'Ordre

de S. Dominique va-t-il la prendre sous son patronage? Telle est la question qu'il va soumettre. Puis il traitera des voies à suivre pour que les choses se fassent régulièrement et que l'œuvre soit vraiment dominicaine.

Monseigneur est de retour le 22. A partir de cette date jusqu'au printemps suivant (1888), la chronique ne parle plus de l'affaire. Elle se contente d'enregistrer les petits événements de chaque jour.

Ceux-ci ne disent pas grand'chose en eux-mêmes, mais, à la longue, cette répétition incessante finit par donner le cachet d'une époque, et marquer les hommes d'un trait souvent significatif, parfois fort éloquent. L'annaliste indique le sujet de l'instruction et donne le nom du conférencier. " Monseigneur Hamel nous a parlé de la vie religieuse, de l'importance des vœux, dans son instruction d'aujourd'hui." — " L'instruction a été faite ce matin par monseigneur Pâquet. Lui aussi nous parle de vie religieuse." Parfois en quelques lignes elle résume l'entretien de l'un des deux prélats. Le nom de monseigneur Hamel revient sous sa plume, pour ainsi dire, chaque dimanche.

Nous ne pouvons nous empêcher d'admirer la sollicitude touchante de ces hommes, éminents par

leurs vertus comme par leur science, chargés de travaux importants, et parfois de responsabilités très lourdes, qui témoignent un intérêt si vif pour ces humbles et modestes filles. On voit qu'ils s'efforcent de les pénétrer de cette idée: qu'elles sont vraiment des religieuses.

L'hiver de 1888 s'était passé sans bruit, mais dans la prière. La Providence avait fait son œuvre. Les voies étaient prêtes, les événements allaient se précipiter.

Nous sommes au mois de mai, et voilà qu'une grande nouvelle circule. Le Conseil du séminaire s'est réuni, et il vient d'approuver le texte d'une supplique au Maître-Général des dominicains, pour obtenir l'érection canonique de notre Congrégation. Le 10, elle est soumise au Prieur des dominicains de Saint-Hyacinthe, qui n'y trouve rien à reprendre, et l'expédie à Rome.

Le 16 mai, on met à leur disposition les appartements de l'ancien Grand Séminaire aménagés pour elles. Les petites sœurs y seront plus commodément installées, plus à l'aise pour prier, car la chapelle restaurée est pieuse, et assez vaste pour la récitation de l'office et la pratique des cérémonies dominicaines qui ne manquent ni de solennité ni d'ampleur

Deux jours plus tard, a lieu la visite canonique par Son Éminence le cardinal Taschereau. “ C’est la première fois qu’il nous fait cet honneur de venir voir les sœurs dominicaines ”, lit-on dans la chronique. Fut-il satisfait ? “ Il dut l’être, dit encore l’historiographe, car il ne fit aucune remarque ni observation. ” L’on sait que le cardinal n’était pas prodigue de compliments. Il se contentait d’admirer en silence. Et puis, après tout, ce n’était qu’un berceau. *Quis puer iste erit ?* Qu’en sera-t-il plus tard de cet enfant ?

Pendant ce temps-là, la supplique voyageait et arrivait à Rome. Nous croyons devoir donner le texte adressé au Rme Père Larroca. C’est un document précieux pour les sœurs, car il nous révèle la pensée des messieurs du séminaire sur l’œuvre qu’ils entreprennent et les conditions de leur existence future.

Québec, 7 mai 1888.

Révérendissime Père LARROCA,
Maître-Général des Dominicains,
Rome.

RÉVÉRENDISSIME PÈRE,

“ Le séminaire de Québec demande humblement l’autorisation d’ériger une communauté de religieuses,

suivant la règle du Tiers-Ordre de S. Dominique. Conformément à l'esprit de cette règle, les religieuses travailleront d'abord à leur sanctification ; puis elles s'appliqueront à rendre service au séminaire par l'administration des cuisines, de la lingerie, la tenue des dortoirs, des chambres, de l'infirmerie, des salles de couture et divers autres travaux manuels.

Au point de vue spirituel, les religieuses seront sous le contrôle de l'Ordinaire, en conformité avec la règle dominicaine ; mais au point de vue temporel, la communauté ne possédera rien et dépendra du séminaire qui s'engage à soutenir les religieuses tant en santé qu'en maladie et à ne jamais les laisser manquer du nécessaire.

Déjà, depuis trois ans, le séminaire a profité des services des sœurs Tertiaires dominicaines formées à la vie religieuse par une communauté de femmes de Québec, et s'en est admirablement trouvé. Au mois de septembre 1887, cette communauté ayant décidé de remplacer par des sœurs converses de son ordre les dominicaines qui jusque-là s'étaient destinées à cette œuvre, ces dernières, dont plusieurs avaient déjà vécu au séminaire, après leur profession se détachèrent en grand nombre comme elles étaient autorisées à le faire, voulant, s'il était possible, continuer de vivre suivant la Règle de Saint-Dominique, et répondirent à l'invitation du séminaire qui s'en-

gagea à les loger, vêtir et nourrir en santé et en maladie, et à les faire ériger en communauté de religieuses du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, s'il peut en obtenir l'autorisation.

Le séminaire veut profiter des prochaines vacances pour inviter un Père dominicain à donner une retraite à ces sœurs durant le mois de juillet. A la fin de cette retraite, pourraient être admises à la profession celles qui en auraient obtenu la permission. La prieure ferait d'abord profession devant un délégué *ad hoc* qui pourrait être le Père prédicateur, ou l'Ordinaire, ou les messieurs du séminaire ; et les autres aspirantes feraient profession entre les mains de la prieure, suivant la Règle du Tiers-Ordre de Saint-Dominique. Et après ce premier pas pour lequel il faudrait peut-être des dispenses, tout marcherait régulièrement.

Le séminaire espère que, vu les circonstances, cette double supplique lui sera accordée, sinon *juxta petita*, au moins dans des conditions telles que la fondation lui soit possible sans trop de retard."

(Signé) Benj. PÂQUET,
Ptre, Supérieur.

Examinons avec soin ce document, car il contient la charte même de la congrégation des Sœurs dominicaines de Québec. Évidemment il a été préparé, élaboré avec grand soin. Il semble bien que l'on y ait travaillé tout l'hiver dans le silence, car depuis le voyage de monseigneur Hamel à Saint-Hyacinthe, en octobre dernier, on ne parle plus de rien jusqu'au mois de mai, où la pièce, maintenant prête à partir, est expédiée à Rome.

Le séminaire s'exprime très clairement. Ces messieurs ne négligent aucun détail. Ils n'y mettent cependant que ce qu'ils croient devoir y insérer ; mais tel qu'il est, il constitue une pièce officielle d'une rare précision.

On ne saurait mettre en doute qu'il se propose d'instituer une communauté nouvelle. C'est le premier point qui ressort de cette lecture, car, dit-il, les sœurs poursuivent le but essentiel de la vie religieuse et sa fin principale, qui est la sanctification de ses membres. Il précise le genre de vie qu'il veut instituer : ce sont des tertiaires dominicaines, c'est-à-dire des sœurs vivant sous la règle du Tiers-Ordre régulier de Saint-Dominique. Or, tout le monde sait que les tertiaires régulières sont de véritables religieuses de droit commun, soumises à la juridiction de l'Ordinaire. Il détermine le but spécial de la nouvelle congrégation :

elles seront consacrées à la vie active, parce qu'elles seront employées au service du séminaire. Elles feront des vœux de religion.

La même institution se charge de pourvoir au temporel : elles ne manqueront jamais de rien, ni en santé ni en maladie. Elle s'occupera également des besoins spirituels des sœurs.

Il revient sur le passé ; depuis trois ans elles sont installées déjà, vivant de leur vie propre, en religieuses qui s'acquittent de leur tâche et des obligations de leur état, à la satisfaction de tous. Il veut leur assurer aujourd'hui la jouissance perpétuelle de ces avantages ; régulariser leur situation, en leur accordant le bienfait d'une vie religieuse régulière et dominicaine, comme il l'avait promis dès le début, c'est-à-dire dès leur arrivée et leur installation au séminaire.

On remarque la même précision quand il s'agit des relations à établir avec l'Ordre. Les messieurs du séminaire sont entrés de plein gré dans l'idée des sœurs qui veulent être dominicaines, c'est-à-dire tertiaires régulières de Saint-Dominique. Elles en prendront l'habit, le nom, et, de la règle, ce qui sera compatible avec leurs fonctions.

On voit bien que ces messieurs tiennent à ce détail. Ils ne prennent aucune mesure sans en conférer avec

les dominicains de Saint-Hyacinthe. Un Père viendra prêcher la retraite qui précédera la profession et il présidera à l'érection de la nouvelle congrégation. Lui-même recevra les vœux réguliers. On voit que le Séminaire sent le besoin de s'appuyer sur le vieil arbre des Prêcheurs, auquel il veut affilier la petite famille. Double garantie, pour le séminaire d'abord, à cause des traditions religieuses des dominicains qui remontent au XIII^e siècle ; pour les sœurs également qui trouveront chez leurs frères du Grand Ordre, de beaux modèles dans un passé plein de pieux souvenirs.

Le projet est donc complet dans ses détails, et ses prévisions pour l'avenir. Ceci n'est pas de nature à nous surprendre chez des hommes comme monseigneur Hamel, probablement le personnage qui a joué le plus grand rôle dans cette affaire.

Ce sont là les questions vitales, les points capitaux. Tout est réglé, et d'une manière satisfaisante pour les parties en cause. On n'y reviendra plus, jusqu'au jour où une volonté supérieure interviendra pour imposer un nouveau mode de vie et modifier radicalement les relations des religieuses avec le séminaire. Mais ce ne sera pas avant vingt-cinq ans. Jusque-là, l'arrangement que nous venons d'exposer, aura suffi pour répondre à toutes les éventualités.

Remarquons en passant que le Bon-Pasteur s'est donné des converses canoniques, au moment de la rupture avec les sœurs dominicaines.

Un mois plus tard, elles sont toutes à la joie, ces pieuses filles, si confiantes en saint Dominique et ses fils.

D'abord, le 7 du mois de juin, visite du Père Nespoulous, provincial de France, accompagné du Père Maricourt, prieur de Saint-Hyacinthe. Le lendemain, fête du Sacré-Cœur, quatre messes sont dites successivement dans la petite chapelle de la communauté : par l'abbé Jolicœur d'abord, le premier confident de Mère de la Charité ; l'abbé Mathieu qui sera plus tard leur dévoué chapelain, avant de quitter le séminaire pour Régina ; le Père Maricourt, puis enfin le Père Provincial.

Ce fut grande fête dans la petite communauté. Le Père Nespoulous, prié de faire une enquête pour le Rme Père-Général, approuva l'idée de la fondation. A Rome, ajouta-t-il, on ne fait aucune objection. Il adressa ensuite à l'assistance quelques paroles d'encouragement et d'espoir.

Les premières espérances allaient en effet bientôt se réaliser. Quatre jours après, c'est-à-dire le 12, arrivait à Québec la lettre d'approbation du Maître-

Général. Nous la transcrivons telle qu'elle est rédigée, dans ce français, qu'il ne parlait pas mal, mais dont la syntaxe ne lui avait pas encore livré tous ses secrets.

Rome, 28 mai 1888.

MONSIEUR LE SUPÉRIEUR

DU SÉMINAIRE,

J'ai pris connaissance de votre lettre ainsi que du projet que vous avez conçu d'établir pour le service du séminaire une communauté de Tertiaires dominicaines. Je donne à ce projet mon approbation complète, et je vous engage à porter en avant ce projet de la manière que vous vous êtes proposé, sauf une observation que je prends la liberté de vous faire.

Avant que ces sœurs entrent (*sic*) à faire partie du Grand Ordre, il faut qu'elles forment communauté.

Puisque vous avez l'intention d'appeler un religieux de notre Ordre, il pourrait préparer à faire profession celles qui sont à même de la faire ; nommer la prieure et les autres officières, etc., passant outre les élections pour cette fois-ci. J'accorde les dispenses nécessaires. Vous donnerez les renseignements opportuns sur le choix des sujets pour les offices, vous serez

le directeur de la communauté, et dans le cas où il n'y aurait pas moyen d'avoir un religieux de l'Ordre, vous ferez tout ce que je viens de dire.

C'est après que vous m'aurez écrit que le tout a été exécuté, que je déclarerai la communauté incorporée à l'Ordre.

Excusez, Monsieur le Supérieur, que je vous écrive une lettre si mal ordonnée. J'ai dû l'interrompre à chaque ligne. .

Agréez l'assurance de mon respect avec lequel,

Je suis votre, etc.,

Fr. Joseph-Marie LARROCA,
Général des Prêcheurs.

Remarquables sont les précisions que ne manque pas de faire cet homme, brisé à la routine des affaires et de l'administration de son Ordre.

Il exige donc que l'on organise une communauté parfaite, avant de l'approuver et de la déclarer affiliée à sa famille religieuse. Remarquons un autre point. Les premières titulaires aux charges dans la nouvelle congrégation ne sont pas élues, elles seront choisies par le délégué, puis imposées pour le premier

terme. Ce n'est qu'après l'expiration de ce premier terme que les élections se feront suivant le droit. C'est la procédure suivie dans l'Ordre, lors de l'érection d'une nouvelle province ou d'un nouveau couvent. Tradition de famille qu'il tient à faire connaître et adopter dès le commencement.

La joie sera complète en ce jour béni. Voilà qu'un courrier de France apporte un habit dominicain. C'était un marchand de Québec,(1) un ami de la première heure, et toujours fidèle, qui en partant pour l'Europe avait promis de faire des démarches pour se procurer un modèle. Les sœurs dominicaines de Châtillon avaient eu l'obligeance de remettre au commissionnaire le précieux dépôt.

Ces premiers rapports avec les religieuses dominicaines de France sont empreints d'une très grande cordialité. Dans un prochain voyage en Europe, l'abbé Jolicœur les entretiendra de vive-voix des sœurs cadettes du Canada. Elles ne cesseront plus désormais de s'intéresser à la petite famille de Québec.

Le 20 juin, nos sœurs recevaient du supérieur la règle et les constitutions dominicaines, ainsi que le concordat qui détermine leurs rapports avec le

(1) Monsieur François-Xavier Garneau.

séminaire. “ Le tout paraissait satisfaisant ”, dit l’annaliste à cette date.

Enregistrons ici un jour de deuil, car la joie des religieuses fut quelque peu tempérée à cause du départ imprévu de l’abbé Jolicœur, appelé dans le ministère paroissial, par une décision de Son Éminence.

L’heure de la retraite préparatoire allait bientôt sonner, et la dernière pierre de l’édifice, si heureusement commencé, ne tarderait pas à être mise en place. Le Père Maricourt, prédicateur de la retraite, est délégué par le Révérendissime Père Général pour procéder à l’érection canonique de la nouvelle Congrégation.

Donc, le 12 du mois d’août, commence la retraite ; le 13, les fondatrices émettent les vœux de religion conformément à la Règle et les Constitution de l’Ordre de Saint-Dominique ; le lendemain, en présence de la communauté, le Père Maricourt désigne les officières choisies pour gouverner le nouvel institut.

Ce sont : Sr Catherine de Sienne, prieure ; Sr Marie de la Charité, sous-prieure ; Sr Marie du Crucifix, vicaire ; Sr Marie-Joseph, maîtresse des novices. Les titulaires entrent en charge immédiatement. On a remarqué qu’elle ont toutes pris un

nom de religion, comme c'est l'usage dans la plupart des communautés. On a aussi reconnu sans doute dans Sr Catherine de Sienne, la Sr Laforêt, dont il a été parlé plus d'une fois ; et Sr Labrecque est devenue Sr Marie de la Charité.

Trois mois plus tard, a lieu le couronnement de l'édifice. Les trousseaux étant terminé, le 7 octobre, elles avaient enfin la joie de revêtir cette robe dominicaine si longtemps et si ardemment convoitée. De son côté monseigneur Hamel avait le bonheur de présider la cérémonie de la bénédiction des voiles noirs et des scapulaires blancs, auxquels reste attaché le souvenir si vivant et si pieux de la bienheureuse Vierge Marie.

Le lendemain, le noviciat s'ouvrait avec une entrée de quatre postulantes. Le 25 novembre, arrivait de Rome le diplôme d'affiliation de la Congrégation à l'Ordre de Saint-Dominique. Tous les vœux de ces chères fille étaient comblés. Cette pièce est trop importante pour que nous nous contentions d'une simple mention. La voici intégralement.

Nous, Frère Joseph-Marie Larroca, Professeur de Sacré Théologie, Humble Maître Général de tout l'Ordre des Frères Prêcheurs.

A nos chères Sœurs dans le Christ, du Tiers-Ordre de St. Dominique, et appartenant en tout temps à la Congrégation de Sainte Catherine de Sienna,(1) salut, bénédiction, et ferveur de l'esprit.

Nous avons éprouvé une grande joie en apprenant qu'à la suite de nos conseils et de nos instructions, vous avez choisi la vie en commun, et que vous êtes toutes préparées à offrir vos travaux au Séminaire de Québec, et ailleurs aussi, s'il plaît ainsi à Dieu et selon la volonté des Supérieurs. Cette générosité de votre âme, et ce dessein d'exercer pour l'utilité du prochain les offices de la charité, nous ne pouvons que les louer grandement et les consacrer, autant qu'il est en Nous, par des faveurs et par des grâces.

C'est pourquoi, par la teneur des présentes, et par l'autorité de Notre office, nous annexons et incorporons la dite Congrégation de Sainte Catherine de Sienna à notre Ordre, et Nous la disons et déclarons ainsi annexée et incorporée, les droits de l'Ordinaire diocésain restant saufs, et nous admettons et recevons les Sœurs qui ont fait profession dans cette Congrégation et celles qui y feront profession dans l'avenir

(1) C'est par inadvertance que le Rme Père mentionna sainte Catherine de Sienna. L'erreur a été corrigée dans la suite par une autre lettre.

à la participation de tous les biens spirituels et privilèges concédés par le Saint-Siège à notre Ordre.

Enfin, pour que tout se fasse avec ordre, autant qu'il est en Nous, Nous nommons comme Supérieur et Directeur de la dite Congrégation, avec pouvoir de subdéléguer selon qu'il en est besoin, le Révérend Recteur *pro tempore* du Séminaire de Québec, à moins qu'il n'en plaise autrement à l'Illustrissime et Révérendissime Évêque du Diocèse.

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.
Amen.

Donné à Rome, dans Notre demeure, le deux octobre, 1888.

Fr. Josephus-Maria LARROCA,
Magister Generalis, O.P.

Reg. Pag. 268.

Fr Ludovicus CUERVA
Mag. Prov. Daciæ et Socius

5 novembre, 1888.

Nous avons vu et reconnu.

E,-A, Card. TASCHEREAU,
Arch. de Québec.

Nous devons ajouter à ce texte que c'est par l'entremise de monsieur l'abbé Jolicœur que cette affiliation a été obtenue.

Une nouvelle famille religieuse venait de naître et de s'ajouter à toutes celles qui existaient déjà. Elle n'était pas de trop ; mais surtout elle se présentait avec une robuste constitution. Telle qu'elle nous apparaît alors, elle possède un organisme parfait, auquel il ne manque aucune pièce. Elle est prête à atteindre sa fin et le but de son institution ; l'un et l'autre exactement déterminés, avec des vœux de religion, une règle qui a subi l'épreuve du temps, un fonctionnement bien défini, un gouvernement bien ordonné. Elle a reçu l'approbation des autorités ecclésiastiques.

Son avenir est assuré, tant au point de vue temporel que spirituel. Le séminaire a pourvu spontanément à tous ses besoins. Le noviciat est ouvert et fonctionne déjà.

En outre, elle possède de puissantes amitiés. Dès le début, elle reçut les sympathies des messieurs du séminaire ; elle fut toujours l'objet des sollicitudes les plus empressées de ces grandes âmes habituées au gouvernement des consciences.

Monseigneur Hamel, plus que tout autre peut-être, mérite d'être appelé leur père. Quinze années durant, il leur prodigua le bienfait de sa parole claire, chaude, un peu rude à certains jours, mais ferme et pleine d'une salubre autorité. Monseigneur Pâquet le remplaça souvent, leur parlant, lui aussi, de l'excellence et des devoirs de leur état. Puis vinrent l'abbé Cléophas Gagnon qu'elles n'ont pas cessé d'appeler leur père, car il en eut toutes les attentions et toutes les délicatesses ; monseigneur Mathieu, l'abbé Lortie prématurément enlevé à l'affection de ceux qui eurent le bonheur de jouir de ses directions fermes et lumineuses. Et bien d'autres depuis, avec non moins de zèle et de charité.

De temps à autre, comme pour ajouter un charme de plus, les fils de Saint Dominique, leurs frères, sont venus les visiter et leur parler dans le même sens que les aumôniers, confirmant par l'exemple et leur parole la vérité des enseignements déjà reçus. Les plus éloquents et les plus instruits, parmi les nôtres, ont prêché leurs retraites annuelles.

Les frères les plus haut placés dans l'Ordre, de passage au Canada, les ont également visités ; les provinciaux de France, comme les Pères Bourgeois, Boulanger, Nespoulous, Monpeurt ; les visiteurs généraux, les Pères Desqueyrous et Theissling, ce

dernier actuellement Maître-Général de l'Ordre. Tous, les uns et les autres, leur apportant dans cette visite le parfum des vertus de saint Dominique, de saint Thomas d'Aquin, de sainte Rose de Lima, et de sainte Catherine de Sienne, etc. Ainsi, ont grandi dans leur cœur deux amours qui vont bien ensemble : celui d'une vie parfaitement religieuse et celui d'une vie vraiment dominicaine.

N'est-il pas étonnant que la Providence les ait placées sous l'égide de deux grandes familles religieuses, l'une vieille de sept siècles, celle de saint Dominique, et l'autre, plus jeune, mais non moins robuste, celle du séminaire de Québec ?

Que l'on veuille bien maintenant se rappeler la prédiction du Père Lacome, faite à Chicoutimi, trois ans plus tôt : c'était en 1885, et nous sommes en 1888.

Voilà l'entreprise conduite à si bonne fin par monseigneur Hamel et Mère Marie de la Charité, dont l'initiative et les efforts combinés ont produit cet heureux résultat.

CHAPITRE IV

VIE RELIGIEUSE. — LEUR ACTIVITÉ

“ Puisque le bon Dieu a commencé cette œuvre, qu’Il daigne la conduire à terme. ” Telles sont les paroles par lesquelles le Prieur clôt la cérémonie de vêtue, chez les Prêcheurs. Hommage à l’efficace de la grâce, qui a poussé le jeune homme à se revêtir de la livrée dominicaine ; prière pour l’avenir, car le nouveau vêtu passe alors aux mains du religieux préposé à la formation des novices.

Le jeune aspirant entre donc à “ l’école de la perfection ” : c’est ainsi que saint Thomas définit la vie religieuse. Par la pratique constante de ses vœux et de ses obligations, de ses observances et de ses vertus, de ses austérités et de ses sacrifices, par ses réprimandes et ses corrections, aussi bien que par ses œuvres, et cela tous les jours, avec l’aide du ciel, l’âme religieuse grandit dans la perfection. L’union avec Dieu devient de plus en plus intime, sa consommation se fera plus complète, et plus sûrement, lorsque l’heure de la récompense aura sonnée.

Mais qu’advierait-il si l’aspirant ne trouvait pas, dans le cloître, ce que la religion lui promet ? Grave

question, qui vaut la peine d'être posée, en mettant le pied sur le seuil du monastère. Cette religion est-elle véritablement une école de perfection? Heureusement, elle peut rendre témoignage d'elle-même. *Aetatem habet*. Son livre d'or est ouvert à tout venant. Beaucoup d'appelés ont eu l'intelligence de ses voies et moyens, puissants et efficaces, de salut et de sanctification. Bon nombre d'élus sont déjà couronnés.

La religion des Sœurs dominicaines partage-t-elle cet honneur? Est-elle, au même titre que les autres, un instrument sûr et efficace de salut?

Il ne me semble pas que le doute soit possible après ce que nous avons dit plus haut. Sa charpente et sa structure sont bien celles de toute vie religieuse : sanctification personnelle de ses membres, vœux de religion, gouvernement conforme au Droit de l'Église, but bien défini. Elle a reçu, en outre, l'approbation et la bénédiction des supérieurs ecclésiastiques.

A tous ces titres, elle appartient indubitablement à la phalange privilégiée que Notre-Seigneur chérit d'un amour tout spécial, qui est l'un des beaux ornements de son Église, l'une des sources les plus fécondes de son activité. L'Église canadienne s'honore de ses nombreuses familles religieuses. Elles ont

été sa force dans le passé. Elles ne paraissent pas avoir déchu. Leur concours lui est donc assuré pour les tâches quotidiennes et pour les œuvres de demain.

Il est évident d'abord que les Sœurs dominicaines de Québec ne sont pas des contemplatives. Il y a eu autrefois des tertiaires qui s'adonnaient à la contemplation. Il en existe encore dont la mission est de réciter le Rosaire perpétuel : par exemple à West Hoboken, Camden, N. J., etc. Une fraternité de tertiaires contemplatives est en voie de formation, en ce moment, dans une ville de France. C'est une nouvelle adaptation de l'idée de saint François de Sales réalisée dans la Visitation. Dans ce Tiers-Ordre régulier, contemplatif, on admet des personnes dont la santé ou d'autres raisons ne permettent pas d'affronter la vie austère du Grand-Ordre, mais qui se sentent de l'attirait pour ce genre de vie. Ce n'est pas le cas de nos petites sœurs. Alors, que sont-elles donc ? Des religieuses de vie active, tout simplement.

Nous n'inviterons pas le lecteur à nous suivre dans les différents emplois qui leur sont confiés. Mais nous aurons une idée assez juste de leur genre d'existence quand nous saurons qu'elles ont accepté de faire ici les travaux ordinairement confiés à la

femme dans une famille. Qui ne sait la somme de labeur que suppose, par exemple, la préparation du repas de cinq ou six cents couverts, pour des personnes d'âge et de santé très variables ?

Le travail est distribué par les supérieures, selon les aptitudes de chacune et les besoins de la maison. Tout se fait en silence et dans le plus grand ordre. Chaque matin, après la part faite au bon Dieu, elles partent deux à deux, ou en plus grand nombre, s'il en est besoin, pour remplir leurs tâches respectives. Les sacristines se dirigent vers les différentes chapelles pour mettre tout en ordre : vases sacrés, ornements sacerdotaux, etc., tandis que d'autres vont ranger les chambres des prêtres et les dortoirs des écoliers. La buanderie et la lingerie réclament leur contingent de laborieuses ouvrières. La confection et l'entretien du linge d'autel occupent aussi une part considérable de leur temps.

Il est entendu qu'elles donnent leurs soins aux malades, empêchés pour une raison ou pour une autre de se rendre à l'hôpital. Infirmières habiles et diligentes, elles ont veillé monseigneur Hamel, monseigneur Laflamme, le cher abbé Cléophas Gagnon. Lors d'une épidémie de petite vérole, deux d'entre elles se sont spontanément offertes pour être mises en quarantaine avec les petits écoliers

atteints de ce mal. Elles n'en sont sorties qu'après la complète guérison des enfants.

Voilà bien leur genre d'activité. Est-ce assez complet ? Les journées sont-elles assez remplies ? De l'aveu de tous, elles n'ont guère de loisirs. Cependant les vacances amènent quelques diversions. Ainsi une dizaine partent pour le Petit Cap, avec la première caravane d'écoliers. Mais là non plus le chômage n'est pas à l'ordre du jour, car si l'esprit se repose, l'appétit s'aiguise : le grand air du large et les brises du Cap Tourmente creusent les estomacs. Au cours de ces mêmes mois, le séminaire est envahi par des centaines de prêtres, venus pour la retraite ecclésiastique. Et puis, elles-mêmes doivent également faire leur retraite annuelle. Voilà bien des occupations.

On ne s'imaginera pas, sans doute, qu'elles font ce travail par plaisir ou par intérêt.

Sûrement pas par plaisir, car plus d'une pouvait se suffire à elle-même dans le monde, s'établir avantageusement, ou faire honneur à toute autre communauté. Pas davantage par intérêt. " Ce n'est ni pour or ni pour argent que nous travaillons ici," déclarait, un jour, Mère Marie de la Charité. Alors

quel est donc le mobile qui les a poussées vers cette vie-là ?

Oh ! demandez-le à toutes ces femmes dont nos cloîtres et nos couvents sont peuplés : à la religieuse enseignante qui se consume dans sa classe, à l'hospitalière qui panse les plaies, à la sœur de charité qui prodigue les soins les plus maternels aux orphelins, soutient le vieillard, se penche sur toutes les misères humaines, et qui s'efforce de consoler, d'encourager, sinon de guérir. Toutes, elles ont donné, à ces œuvres diverses, leur jeunesse, leur santé, leurs forces, leur intelligence. Elles y mettent encore tout leur cœur. Elles ont fait cela par amour pour le bon Dieu. C'est un acte de charité parfaite. Elles ne se sont pas demandé si les enfants étaient intelligents ou bornés, si les plaies étaient repoussantes ou parfumées, si l'orphelin avait sa tête ou ne l'avait pas. Ce qu'elles ont vu, c'est Jésus-Christ, le maître et le modèle ; ce qu'elles ont entendu, c'est la voix du Sauveur leur disant : " Abandonnez tout, prenez votre croix et suivez-moi ". Elles ont suivi, et elles ont trouvé le moyen de porter toutes les croix qui se sont offertes, et la force de faire tous les sacrifices : renoncements et séparations.

Séparations en quittant tout ce que le cœur peut aimer humainement, ce que l'intérêt présent peut

offrir d'avantages, ce que demain renferme de promesses illimitées et possibles.

Séparations aujourd'hui, renoncements demain à ses attraits, à ses volontés, à ses préférences, à ses goûts, car tous les jours, les mêmes lois commanderont encore de fouler aux pieds l'amour-propre, le vouloir personnel, l'inclination du cœur, exposant aux sens des objets qu'ils repoussent, demandant de cabrer toutes les forces de résistance en face du devoir qui répugne, ou de dresser toutes les puissances de l'âme humaine pour un assaut suprême dont dépendra le salut d'autrui ou le sien propre. Et, c'est cela la croix de Jésus-Christ, que porte toute âme religieuse qui possède le sens de sa vocation. Immolation perpétuelle offerte au jour de la profession, acceptée là-haut, mais se consommant tous les jours.

Elles passent, ces excellentes filles, sous les yeux du monde, avec honneur ; elles reçoivent les marques de son respect, parce que l'habit qu'elles portent est le gage de leur ressemblance avec Jésus-Christ. Il Le voit dans leur personne.

Il n'en est pas autrement de nos chères sœurs dominicaines. Elles ont entendu le même appel ; à l'exemple des autres, elle se sont précipitées sur les pas du

Maître. Ce que le Christ leur a dit valait bien la peine d'être entendu : " Venez, donnez votre vie pour aider à la formation sacerdotale. Les blés sont mûrs, la moisson presse, mais les ouvriers bientôt ne seront plus assez nombreux. On ne suffira plus, tout à l'heure, à la tâche de les façonner ; c'est trop de prendre soin des âmes et des corps. Venez, et prenez votre part du fardeau. Ce sera sans doute la plus humble, mais, afin qu'elle soit acceptée avec plus de cœur, qu'elle soit faite avec un grand esprit surnaturel, qu'elle ait aussi son auréole aux yeux des prêtres de mon Église, dans le champ clos de votre activité vous trouverez le bienfait d'une vie religieuse complète et sagement ordonnée pour sanctifier votre travail et vous y sanctifier vous-mêmes."

Elles ont répondu à cet appel, ne croyant pas que Notre-Seigneur pouvait les tromper, ni que l'Église, son interprète, ne le prouvait non plus. Elles ont fait les mêmes séparations, opéré les mêmes renoncements, elles offrent tous les jours, sur le même autel, le même sacrifice. La même flamme religieuse, et tout aussi ardente de la charité se consume dans leur cœur, et fait qu'elles aiment et chérissent leur vocation.

Acte de charité parfaite aux yeux de Dieu, c'est aussi un acte de charité chrétienne en faveur du

séminaire de Québec. Depuis longtemps déjà, ces messieurs se dépensent gratuitement pour l'ins-
truction de la jeunesse. Les biens et dotations sage-
ment administrés, augmentés d'une légère contri-
bution de la part des élèves, suffisaient jadis à couvrir
les frais d'entretien, c'est-à-dire édifier les bâtiments,
prévenir les détériorations, nourrir le personnel, avec
un petit nombre de serviteurs, peu ou point rétribués,
donner aux directeurs et aux professeurs le vivre, le
couvert, le vêtement, puis une légère gratification
de vingt piastres par an, portée depuis à la somme de
cent. C'était, et c'est encore, le salaire de ces hommes
qui fournissent à l'Église ses prêtres, et, à l'État,
ses serviteurs instruits et capables.

Mais l'accroissement de la population écolière,
l'agrandissement des édifices, le service plus nom-
breux et plus exigeant, l'augmentation des charges
par la création de l'Université Laval, ont placé
le Séminaire, seul pour ainsi dire et sans aide sérieux
du dehors, en face d'un problème très grave et très
ardu. Comment subvenir à tous ces besoins sans
tarir, ni même diminuer, le cours des vocations
sacerdotales ?

C'est alors que s'est présentée la solution du
service par des personnes consacrées à Dieu. Puisque
le prêtre donne, à peu près gratuitement, sa vie pour

ce grand œuvre, pourquoi la femme, qui reçoit sa part du ministère sacerdotal, ne partagerait-elle pas le dévouement de ceux qui le préparent à ces hautes fonctions ? Retirées dans des appartements strictement réservés à leur usage, liées par des vœux de religion, jouissant des exercices de la vie spirituelle, elles assumeraient une partie de la tâche, assurément, comme nous disions tantôt, la plus modeste et la plus humble aux yeux des hommes, mais vraiment effective, et non la moins méritoire aux yeux de Dieu.

Voilà l'objectif présenté à ces personnes. Sa vérité et son éclat ont suffi pour les convaincre. Elles se sont donc offertes et données spontanément. Elles ont fait cela sans arrière-pensée et sans réserve.

Du coup, le service du séminaire a subi une révolution radicale. Mieux fait, plus proprement, il a permis de réaliser des économies considérables. Les ressources se sont accrues de tout ce qu'elles ont donné de temps, de travail, de force, d'intelligence, de dévouement, doublé, quadruplé par l'esprit surnaturel qui les inspire, car c'est uniquement pour le bon Dieu qu'elles travaillent.

Le Séminaire a été bon pour elles. Il a tenu sa promesse de les entourer de sollicitude ; il a vu à ce

qu'elles ne manquassent de rien, en santé comme en maladie. Il a même usé de prudence à leur égard, en mettant de côté une petite somme chaque année pour l'inconnu de l'avenir. Prévion très sage et très opportune, ainsi que nous le verrons plus loin.

Mais, de leur côté, elles ont été vaillantes dans l'accomplissement de leur tâche. " La paresse n'est pas un vice dominicain ", disait la Mère Marguerite Hallahan, fondatrice des Sœurs dominicaines d'Angleterre. Le séminaire l'a bien constaté. Il le déclare lui-même, dans une pièce citée longuement plus haut : " Il s'en est admirablement trouvé."

La tâche était dure pour un certain nombre d'entre elles. Toutes n'étaient pas préparées à ces travaux. Quelques-unes, faibles et délicates, durent faire l'apprentissage du travail manuel. Élevées dans les couvents ou pensionnats, elles auraient pu faire honneur à leur *Alma Mater*, y briller par leur intelligence et leur culture ; elle ont préféré, comme nous le disions tout à l'heure, consacrer leur savoir et leur habileté à ce service tout spécial du bon Dieu. Certaines l'on fait au détriment de leur santé, par imprudence peut-être, — quelle est la jeunesse qui n'en fait pas ? — mais travaillant dans la gêne avec un surcroît de fatigue, auquel elles ne s'arrêtaient

pas, cependant. Elles ont fait cela sans se plaindre, sans murmurer, prenant des rhumes inguérissables, qui en ont conduit quelques-unes, par la voie longuement douloureuse de la consommation, jusqu'au tombeau.

Nos sœurs ne comptent pas sur la reconnaissance des hommes. Elles ne s'en mettent pas en peine, sachant que Dieu se charge de suppléer à l'indifférence du monde. Il paiera sa dette au centuple. En attendant, elles jouissent déjà d'une récompense fort appréciable, car le prêtre qui monte tous les jours à l'autel ne manque pas de prier pour tous les bienfaiteurs qui l'ont aidé à gravir les degrés du sanctuaire.

Elles ont donc droit au respect de tous. Prêtres ou laïques, anciens élèves du séminaire de Québec, tous ont profité du travail gratuit de ces bonnes sœurs, car tous ils ont mangé le pain que leurs mains, qui n'étaient pas des mains de mercenaires, leur ont préparé pour le repas de chaque jour.

Qu'elles en soient bénies !

On ne trouvera pas étrange que la religion patronne des œuvres de ce genre ; au contraire, elles lui font honneur. Ces institutions religieuses, aux physiono-

mies les plus variées, de toute robe, de toute couleur, aux buts les plus divers, avec les objectifs les plus extraordinaires, foisonnent et débordent les anciennes familles religieuses consacrées à l'enseignement ou à l'hospitalisation. Il y en a pour toute espèce de choses, pour tous les maux de l'humanité. Les pauvres en général, les aveugles, les cancéreux, les tuberculeux, reçoivent des soins tout particuliers. Il y a des religieuses infirmières très spécialisées, gardes-malades à domicile ou dans les hôpitaux, comme il y en a d'autres qui se consacrent aux œuvres sociales les plus inattendues. Outre la variété des costumes et des œuvres, la variété des moyens d'action n'est pas moins extraordinaire, qu'il s'agisse de secours aux nécessiteux ou de ressources pour subsister. Cependant toutes ont ceci de commun, c'est qu'on les rencontre partout, qu'elles viennent en contact avec toutes les classes de la société : les grands, les petits, les riches, les pauvres, il n'est personne qui puisse les ignorer. Pas même le persécuteur qui rêve de les chasser, ou seulement de leur couper les vivres. Il est forcé de prendre contact avec elles, ne fut-ce que pour les expulser de leur demeure, ou leur faire rendre le bien des pauvres qu'elles ont mendié de porte en porte.

Étrange phénomène, évidemment voulu par la Providence ! Où qu'elle passe avec son habit sévère, la religieuse n'est pas inaperçue ni indifférente. Elle est un témoignage vivant ; ayant renoncé aux biens de la terre, elle porte la croix du Maître comme Lui-même la portait dans les rues de Jérusalem.

Il n'est pas inutile non plus qu'il en soit ainsi, dans un temps où le monde est assoiffé des jouissances les moins légitimes, vie matérielle et de plaisir qui détourne des choses de Dieu et des biens surnaturels. A côté des âmes en révolte, ou simplement hostiles, combien d'autres dont la charité attiédie, dont la foi obscurcie, n'offrent plus de résistance et ne servent plus le Christ qu'à regret et sans convictions ! Chez les uns, c'est l'abdication à demi consommée, chez les autres, l'abdication complète.

Il est bon aussi de prévenir celles de demain. Il n'est pas indifférent qu'elles offrent le même spectacle à l'enfance et à la jeunesse, au cours de leur longue formation intellectuelle et morale. Le jeune étudiant, au sortir du collège, rencontrera les mêmes dangers et les mêmes faiblesses, les mêmes sollicitations et les mêmes scandales. La vue du sacrifice volontairement accepté par ces âmes sereines et

joyeuses, préviendra dans une certaine mesure les apostasies et les abandons.

Pour les uns et pour les autres, cette prédication, non retentissante sans doute, ne sera pas moins active ni moins féconde, car c'est le témoignage d'une âme vivante qui rend le son de Jésus-Christ. Grâce à elles, il y aura plus de christianisme dans le monde.

Et, pourquoi dominicaines ? N'est-ce pas un non-sens ? Elles sont dominicaines parce qu'elles l'ont voulu ardemment, et que le séminaire ne le voulait pas moins ardemment. Ils ont travaillé de concert à cette œuvre de bien. L'Ordre de Saint-Dominique et le Séminaire de Québec ont été des amis dès l'arrivée du premier au pays. Ils n'ont rien perdu, ni l'un ni l'autre, à cette amitié.

Nos sœurs ont reçu de l'Ordre le nom, l'habit, et de la règle ce qui est compatible avec leurs occupations. Elles ne pouvaient en prendre les grandes observances, ni le grand office, ni les veilles nocturnes. Cependant elles sont religieuses dominicaines, parce que l'Ordre a tenu à récompenser leur piété filiale ; c'est pourquoi il les a affiliées à la vieille famille du XIII^e siècle. Elles ne sont pas l'une des

branches principales, mais l'un des rejetons qui poussent au pied du grand arbre, et qui ajoutent à sa beauté. Les fruits de l'un et de l'autre se confondent dans les greniers du Père de famille.

Cette éclosion de familles religieuses nouvelles, n'est-ce pas ce phénomène dont nous parlions tout à l'heure ? Quelques-unes ont fait leur chemin seules, avec leur nom propre, leur habit nouveau, au gré de leur inspiration, mais d'autres se sont placées sous la protection des vieux ordres. Saint François et saint Dominique se sont réjouis de voir ces jeunes pousses, si intéressantes, croître à leur ombre. Ils y ont vu comme le rajeunissement d'une sève toujours puissante, bien que vieille de sept siècles.

Elles s'inspirent de leurs traditions, s'imprègnent de leur esprit. Innombrables sont les Dominicaines enseignantes aux États-Unis. En France, elles s'occupent en outre des pauvres, soignent les malades, ou encore offrent un asile aux âmes repentantes que le monde repousse après les avoir profanées.

Toutes ensemble, elles sont filles de saint Dominique, au même titre que sainte Catherine de Sienne, sainte Rose de Lima, sainte Catherine de Ricci, intrépides et ardentes, autant que les Prêcheurs et les contemplatives du Second Ordre.

Elles sont donc toutes de la grande famille, les sœurs de nos martyrs, de nos confesseurs, de nos apôtres, de nos vierges. Leur histoire est le prolongement de la nôtre. Elles y ont déjà écrit plus d'une page dont s'honorent l'Ordre et l'Église.

CHAPITRE V

VIE INTÉRIEURE ET SPIRITUELLE DES SOEURS DOMINICAINES

On trouvera peut-être un peu sombre le tableau que nous venons de tracer, et l'on dira sans doute : " Mais quel temps reste-t-il donc à ces filles pour vaquer aux exercices de piété ? Est-il même possible qu'elles en conservent le goût et qu'elles en sentent le besoin ? Il n'y a vraiment plus de place pour le recueillement et la vie intérieure." Rassurons-nous, et n'allons pas trop vite jeter la pierre dans un jardin fort bien cultivé, et des mieux entretenus, dans lequel il ne manque aucune des fleurs qui font le charme et la beauté de la vie religieuse.

Ce serait d'abord faire preuve de peu de sens religieux que de condamner ce genre de vie. L'on sait que le travail manuel est un instrument très efficace de sanctification. Il est d'origine divine. Imposé à l'homme dès le commencement, il est devenu, après la chute, une œuvre de pénitence et un moyen de réparation. Notre-Seigneur l'a ennobli en travaillant de ses mains ; saint Paul en a vécu ; saint Benoît et saint Bernard l'ont imposé

à leurs disciples. Ce travail des mains a défriché l'Europe et préparé la conversion des peuples accourus du fond de l'Orient pour s'y établir. Manifestation des plus puissantes de l'activité humaine, il chante la gloire du Créateur ; quand il fait croître un brin d'herbe, il continue la création ; quand il fait germer le froment, qu'il prépare les belles moissons et qu'il procure le pain quotidien, il exerce les fonctions de la Providence.

Le travail manuel n'est pas du tout un obstacle au recueillement ni au progrès de la vie intérieure. " Quoique vous fassiez, dit saint Paul, faites tout pour la gloire de Dieu."

Il arrive même souvent que l'occupation des sens extérieurs, n'exigeant pas une application soutenue, n'étant souvent qu'une routine plus ou moins consciencieuse, donne à l'esprit une liberté des plus favorables au recueillement, et permet à l'âme de s'entretenir plus assiduellement avec Dieu. C'est pourquoi le travail manuel est habituellement accompagné d'une lecture, fort goûtée des religieuses.

Nos vieilles chroniques du Moyen Age abondent en anecdotes à ce sujet. Que d'excellentes religieuses se sont sanctifiées par leur assiduité au travail de l'ouvrage, n'y perdant jamais la présence de Dieu, n'interrompant jamais non plus leur contemplation !

Sœur Adélaïde de Rheinfelden, de haute et puissante noblesse, considérait comme l'une de ses premières obligations celle de filer le lin et la laine à l'ouvrage du couvent. Parfois, tout en s'appliquant de son mieux au travail commun, elle était, dit la chronique, "inondée d'une telle abondance de céleste consolation, que l'exubérance de la grâce, se frayant une issue, semblait s'échapper par ses doigts," sous la forme de rayons lumineux.(1)

Une autre sœur du couvent de Tozs, Adélaïde de Frauenfeld, également d'une très illustre maison, voulait être toujours la première rendue à l'ouvrage commun. Elle y filait avec tant d'ardeur que ses doigts se gonflaient. Les sœurs de ce monastère faisaient ces sortes de travaux dans un recueillement si profond que souvent des larmes inondaient leur visage, et trahissaient leur attendrissement intérieur. Sœur Medzi Sidewilder ne pouvait contenir ses impressions, et on l'entendait s'écrier ou murmurer : "Seigneur, pour chaque fil que j'ourdis, veuillez m'accorder le salut de mon âme."(2)

L'intention et la pureté de l'âme donnent au travail toute sa valeur. "Le regard simple de l'âme,

(1) DANZAS, *Temps primitifs de l'Ordre de Saint-Dominique*. T. IV.

(2) DANZAS, *id.*

dit saint Matthieu, (VI, 23) est le flambeau de toute son action.”

Voilà qui est très bien et très beau, mais ce n'est pas toute la vie de nos sœurs, car cet idéal, poursuivi au milieu des travaux manuels, a besoin d'être renouvelé et entretenu sans cesse. C'est pourquoi nos vaillantes petites sœurs, après avoir fait très généreuse la part du travail des mains, font aussi très large, celle de l'esprit et du cœur. Elles n'ignorent pas qu'elles sont avant tout des religieuses. La règle, fort bien faite, pourvoit à tous les besoins de l'âme. Les obligations de leur état leur sont parfaitement connues, et elles les observent avec fidélité et ferveur.

L'ascétique de Mère de la Charité n'avait rien de compliqué ni de recherché, ce qui, au reste, n'était ni dans son tempérament ni dans l'ordre des choses. Loin de là, elle allait droit au but. Jeune fille, elle avait eu le sens de la piété chrétienne; dans le couvent, elle aura l'intelligence de la ferveur religieuse.

Mère de la Charité n'eut qu'à s'inspirer des traditions de son Ordre pour y trouver les éléments d'une vie spirituelle, toute simple et bien ordonnée, mais toute évangélique dans sa source. Elle ne lui parût pas étrangère, car connaître Dieu, suivre

Notre-Seigneur Jésus-Christ, prier la Vierge-Sainte, avoir l'œil ouvert sur soi, éviter les écarts, grandir dans la vertu sous la motion de l'Esprit-Saint, n'est-ce pas le programme de toute vie chrétienne et religieuse ? Nos sœurs n'en ont pas d'autre.

L'horaire comporte donc des exercices religieux, alternant avec les travaux manuels, exactement comme dans toute autre communauté. L'oraison mentale d'abord, l'espace d'une demi-heure. Elle commence la journée. Elle se fait dans la chapelle. Nulle n'est dispensée de s'y rendre, sauf pour des raisons graves. Cette tradition, grâce à Dieu, est bien gardée dans nos maisons religieuses du Canada. Les supérieurs y veillent avec grand soin et, autant de succès, " car, dit la vénérable Julienne Morell,(1) c'est le pain quotidien qui nous sustente, et dont il nous faut réfectionner plusieurs fois par jour ; nos âmes y emploient un espace de temps plus ou moins long, suivant chacun sa portée."

(1) Religieuse dominicaine du XVII^e siècle, ancienne prieure de Sainte-Praxède d'Avignon, surnommée " le prodige de son siècle ". Éloge justifié par sa précocité et les connaissances acquises avec une étonnante facilité dans son enfance. Ainsi, à 12 ans, elle parlait couramment plusieurs langues. Elle a laissé des écrits parmi lesquels : *Le chemin de la perfection*, une *Retraite sur l'Éternité*, etc.

La vie dominicaine, moins que d'autres, ne saurait s'en passer. La parole de saint Thomas d'Aquin : *Contemplata aliis tradere*, donner aux autres le fruit de sa contemplation, est restée célèbre, parcequ'elle caractérise l'Ordre des Prêcheurs. Si le *tradere* est la fonction du prêtre ou la formule de son action extérieure et apparente, il n'en est pas moins vrai que le *contemplata*, ou l'acte interne, demeure toujours la base de sa vie spirituelle. Il ne peut l'omettre, fut-il incapable d'exercer la fonction de prédicateur, l'oraison mentale étant indispensable à sa vie personnelle. "Car l'oraison, dit le cardinal Hugues de Saint-Cher, est une chaire spirituelle où l'âme s'assied aux pieds de Dieu, où elle écoute sa doctrine, y reçoit les influences de sa miséricordieuse bonté, et dit avec l'épouse des Cantiques : " Mon âme s'élève si tôt qu'elle a ouï la voix de son Bien-Aimé, dans l'espoir d'atteindre bientôt les régions éternelles."

La lecture spirituelle publique et privée est rendue facile, grâce à l'abondance des livres dans une bibliothèque bien garnie. Ce serait étrange, pour le moins, qu'il n'y eut pas de livres dans un monastère dominicain ! Au premier rang, figurent sainte Catherine de Sienne, saint Vincent Ferrier, auteurs dominicains, mais sans exclusivisme, car tout près, sainte Thérèse, saint François de Sales et bon nombre d'auteurs

anciens et modernes se prêtent un mutuel appui sur les mêmes rayons, symbole sans doute de la fraternité des vertus dont ils enseignent la pratique à nos chères sœurs. La plus édifiante hagiographie voisine avec la spiritualité. Ici encore, à côté de la vie de saint Dominique, celle de sainte Catherine, de la *grande Année Dominicaine*, il y a de l'édification en réserve pour tous les goûts et toutes les aspirations.

Chaque dimanche, le Père chapelain entretient les sœurs de choses qui ont trait à leur état. Les novices reçoivent souvent une instruction supplémentaire.

On sait que monseigneur Hamel et monseigneur Pâquet ont eu pour successeurs, au séminaire, des théologiens éclairés qui ont donné à ces religieuses un enseignement doctrinal et substantiel.

Il y a donc là un large approvisionnement de pensées, de principes, de sentiments, dont l'âme se nourrit, qui aident plus efficacement à la sanctification, et qui rendent plus savoureux et plus faciles ses colloques spirituels avec le Divin Maître.

Ils ne sont jamais plus intimes ni plus fructueux que dans le silence et le recueillement, qui sont de règle dans les cloîtres. Bénies soient les maisons

religieuses où règne cette atmosphère ! Qu'elles soient grandes ou petites, riches ou pauvres, il importe peu ; le silence en est encore, et en sera toujours la plus belle parure. Grâce à lui, l'ordre et la paix règnent dans ce couvent ; le travail et la prière s'y succèdent à intervalles réguliers. L'âme y jouit de la présence de son Dieu, elle s'y recueille comme dans un temple qui lui est strictement réservé, et dans lequel brûle sans cesse le feu ardent de la divine charité. Le silence est une condition ordinaire de la vie religieuse ; les supérieurs nous en rappellent souvent l'obligation, car il est si facile d'enfreindre cette loi.

Nous sommes heureux de pouvoir rendre ce témoignage à Mère de la Charité qu'elle a su, au cours de sa longue carrière, faire aimer la pratique de cette *belle cérémonie*, disait l'un des plus renommés parmi nos Maîtres-Généraux.

C'est un très beau spectacle que celui de ces religieuses, qui, au cours d'une récréation très animée, se taisent tout-à-coup au son de la cloche. Le silence complet succède aux rires et aux éclats de voix, chacune reprend le chemin du chœur ou de son office, et s'en va où l'appelle son devoir. Les sœurs ont su observer cette loi avec grand soin, dans le Pensionnat qu'elles habitent depuis longtemps,

puis dans le Séminaire, et plus parfaitement dans le monastère neuf du Chemin Saint-Louis. Que de fois nous en avons été le témoin édifié, alors que nous arrivions à toute heure du jour, et que nous n'entendions aucune voix, aucun bruit, tout au plus un mot à voix basse, un murmure, pour une communication nécessaire.

Le silence est cependant interrompu par la cloche à certaines heures pour annoncer les exercices. Mais remarquons bien qu'il ne s'agit pas de cette " cloche du monastère " si souvent chantée par les poètes et les musiciens. Il en est une autre à l'intérieur du cloître, qui n'a rien de spécialement musical, mais dont la fonction est nettement déterminée, car elle est une voix, ou, si l'on aime mieux, un écho qui appelle au devoir. Elle parle avec autorité, précision et fermeté, quand c'est le temps de quitter le lieu du repos, ou de reprendre le chemin du travail ou le lieu de la prière. Voix de la règle, au cours de la journée elle en indique les coupures, disons mieux, les brisures, car elle brise les volontés quand celles-ci savent s'y soumettre dans un large esprit de fidélité.

Voix de Dieu, par le fait même elle est la voix du devoir qui plaît, tout autant que du devoir qui ne plaît pas; de celui qui sert nos intérêts, nos goûts, nos caprices, nos préférences, nos aises, ou bien de

celui qui va à leur rencontre, qui abat et humilie, mais qui n'en est pas moins le devoir, malgré tout. La cloche est pour ainsi dire devenue un élément nécessaire de la vie religieuse.

Mais la première et la plus touchante source de vie divine, c'est encore la sainte messe. Chaque matin, les sœurs l'entendent et elles y font la sainte communion. C'est un privilège commun à la plupart des maisons religieuses de posséder un oratoire à l'intérieur du cloître ; quelques pas suffisent pour avoir accès au tabernacle. Ces pieuses filles s'y trouvent comme chez elles, de plein droit, à cause de leurs rapports si intimes avec Notre-Seigneur.

En union avec le prêtre, elles consomment la sainte Victime, complétant ainsi ce qui manque au sacrifice du Calvaire, comme dit saint Paul.

La religieuse dominicaine ira donc à la sainte table, de son propre mouvement, pour satisfaire sa dévotion envers Notre-Seigneur, mais elle ira également parce que le culte de l'Eucharistie est une tradition de famille dans l'Ordre de Saint-Dominique.

Il remonte au bienheureux Père lui-même. On sait qu'il aimait à s'agenouiller sur les degrés de l'autel ; plus d'une fois on l'a surpris la tête appuyée sur la porte du tabernacle. Ces touchants détails nous sont

parvenus, grâce aux indiscretions de ses disciples, qui nous ont assuré qu'il passait souvent la nuit dans la chapelle, qu'il se contentait des rares instants de repos qu'il y pouvait trouver, n'ayant, dans aucun couvent de son Ordre, pas même une cellule, qui fut la sienne.

Son plus illustre fils, saint Thomas d'Aquin, l'imitait en cela. On le surprit souvent dans la même attitude, alors qu'il méditait sur les difficultés de dogme catholique. C'est en sortant de là qu'il rédigeait ses puissants articles et ses pages lumineuses sur la Vérité chrétienne. Il a chanté, dans des opuscules célèbres, l'excellence et les merveilles eucharistiques ; les théologiens connaissent les articles de la Somme. A la demande du pape, il composa l'Office de Saint-Sacrement, que l'on regarde, à bon droit, comme l'une des plus belles pages de la sainte liturgie. La Séquence : *Lauda Sion* et plusieurs des hymnes de la fête égalent presque les chants inspirés de l'Ancien Testament.

Nos sœurs ne sont pas moins attachées à la sainte Vierge. Et ce culte est encore un bien de famille, héritage laissé par saint Dominique à ses enfants. Il témoigne de sa reconnaissance pour la Vierge Immaculée, qui a veillé sur le berceau de famille

religieuse, comme l'eut fait la plus tendre des mères. Elle a inspiré sa parole ; elle l'a choisi pour propager son Rosaire ; elle-même donna l'habit de son Ordre au bienheureux Réginald d'Orléans.

Tous les jours nos sœurs récitent en entier le petit office de la sainte Vierge, les deux chœurs alternant chaque verset. C'est la psalmodie en honneur dans les vieux cloîtres. Par là, elles se rattachent aux traditions si vénérables des institutions monastiques.

Tous les soirs, après complies, les dominicaines chantent le *Salve Regina*. Encore un témoignage d'actions de grâces, vieux comme l'Ordre, que nos sœurs rendent à la sainte Vierge. Une nuit que saint Dominique avait, cette fois, passée en prière au pied de la statue du *dormitorium*, pendant que tous dormaient profondément, voilà qu'il aperçoit comme une reine qui s'avavançait, aspergeant chacun des frères dans leur lit. Il alla au devant d'elle. Bien qu'il l'eut reconnue, il se prosterna à ses pieds, la suppliant avec humilité de lui dire qui elle était. La dame lui répondit : "Je suis cette reine de miséricorde que vous invoquez dévotement tous les soirs. Lorsque vous dites : *Eia ergo adrocata nostra*, (1) je me prosterne

(1) De grâce, ô notre avocate !

devant mon Fils en le priant pour la conservation de ton Ordre.”

A partir de ce temps, l'usage s'établit, et s'est maintenu jusqu'à nos jours, de chanter tous les soirs, après complies, le *Salva Regina*, pendant que les frères, ou les sœurs, quittant leurs stalles, viennent deux à deux s'agenouiller devant l'autel de la Vierge, de chaque côté du sanctuaire, formant une demi couronne ; alors un prêtre chez les religieux, ou une professe chez les religieuses, passant près d'eux, les asperge à tour de rôle, durant le chant de l'*Eia ergo*, en souvenir de la bénédiction dont fut témoin le bienheureux Dominique.

Depuis sept siècles, ce chant si pieux, tout plein de la mélancolie du soir, a retenti dans nos églises, à la fin du jour, invitant les frères au repos et les y préparant par cette douce mélodie, comme la mère qui appelle le sommeil sur la tête de ses enfants au berceau ; depuis sept siècles, les fidèles viennent dans nos églises, à l'heure des complies, savourer la poésie de ce même chant et demander à la bonne Mère de bénir leur sommeil ; depuis sept siècles, la dernière pensée, la dernière parole, le dernier baiser ont été pour la reine du ciel et la Mère des chrétiens.

La piété de nos sœurs se renouvelle encore à d'autres sources, non moins pures ni moins riches de vie chrétienne et religieuse. Le culte des âmes du purgatoire, la dévotion au chemin de la croix, la vénération des saintes reliques, la visite des saints autels, surtout la récitation du Rosaire, sont en grand honneur parmi elles. Et chacune conserve, en outre, ses préférences pour ses dévotions particulières et certaines pratiques supplémentaires.

L'idéal de la vie religieuse brille au firmament comme une étoile de première grandeur. Il possède même une certaine force impérative qui s'impose aussi longtemps qu'il est bien en vue ; mais il lui arrive de subir des éclipses, il disparaît comme s'il se voilait, et alors, l'âme se sent désemparée, seule, sur la pente de la rébellion. La plupart des hommes connaissent ces jours de dépression, si pénibles et si dangereux. Est-ce inadvertance, mauvais vouloir ou accident ? Peu importe ! Fort heureusement la religion a pourvu à ces éventualités, car elle veille sur les âmes, et elle se porte à leur secours. Les ressources pour soutenir, relever, redresser et remettre dans la voie, sont aussi nombreuses que variées, même inépuisables, pourrait-on dire, pourvu que les âmes se montrent dociles.

La famille dominicaine possède un héritage très ancien, souvenir des vieilles traditions monastiques du Moyen Age : nous voulons parler du Chapitre des coupes. Nos sœurs l'ont adopté avec le plus louable empressement. Cette institution peut paraître surannée, mais nous, vieux moines d'autrefois, nous l'avons conservée, non pas comme une relique évocatrice d'un passé vénérable qui n'est plus, mais comme l'une des forces les plus puissantes de la vie religieuse. N'allons pas la juger trop sévèrement, comme il est de mode aujourd'hui. Il est mieux de s'en faire une idée juste plutôt que de la condamner.

Le chapitre des coupes tient à la fois du sacrement de Pénitence et de la correction fraternelle. Il ressemble au premier par l'accusation volontaire et personnelle des fautes, avec cette différence que l'accusation ne porte que sur les fautes contre la règle, les rubriques, sur les désobéissances aux directions données par les supérieurs, les retards pour se rendre à l'office, ou encore, et avouons-le, trop souvent sur les manquements au silence. Oh ! les fautes ne manquent pas, bien qu'il ne soit question que de fautes extérieures.

L'accusation se fait en public, en présence de tous les religieux, réunis en chapitre, sous la présidence du supérieur. Cette cérémonie, ou mieux cet exercice,

se répète chaque semaine afin de ne pas priver les morts des suffrages qui s'y disent tout d'abord. Après cette récitation, faite à deux chœurs, chacun s'accuse, à son tour, puis se prosterne en *venia*,⁽¹⁾ comme c'est l'usage, et il reste dans cette attitude jusqu'au signal donné par celui qui préside.

Le supérieur invite alors les religieux à *proclamer* le coupable, c'est-à-dire à dénoncer publiquement les fautes oubliées, ou omises, par inadvertance ou autrement, sans toutefois ajouter ni explication ni commentaire. C'est bien ici la correction fraternelle, dont l'accusateur portera la responsabilité aux yeux de tous, excellente raison pour le protéger contre toute tentation de porter une accusation fautive, exagérée ou simplement tendancieuse. Il doit parler avec discrétion et discernement, sans intention de nuire, ni de se venger. Afin de ne pas proclamer sous le coup de l'émotion, il est d'usage de remettre à plus

(1) *Venia* veut dire pardon ou miséricorde. C'est la pénitence que fait un religieux dominicain après avoir commis une faute contre la règle ou les rubriques, après avoir reçu une admonestation de ses supérieurs ; ou encore, et c'est alors un acte d'obéissance, après avoir été désigné publiquement pour un emploi quelconque.

Cette cérémonie ne manque pas d'une certaine grâce. Elle consiste à se prosterner jusqu'à terre sur le côté droit, tout en retenant de la main la partie inférieure du scapulaire sur lequel repose la tête. Le religieux en *venia* ne se relève qu'au signal donné.

tard une accusation contre celui qui l'aurait lui-même proclamé dans ce chapitre, évitant ainsi tout soupçon. Le proclamé ne doit jamais protester ni relever aucune accusation portée contre lui, ce qui serait considéré comme une faute grave, surtout si l'allusion était faite en public et au cours du même chapitre.

A son tour, le supérieur ajoute ses propres remarques et, finalement, impose une pénitence, légère sans doute, mais proportionnée à la nature des accusations et au nombre des fautes. La pénitence peut être publique, c'est même une excellente chose qu'elle le soit, puisqu'elle est surtout médicinale. Et, suprême précaution dictée par la prudence et la sagesse, basée sur l'expérience séculaire de ces vieux ordres, il est absolument interdit à tous les religieux de causer du chapitre des coupes et de ce qui s'y est passé, spécialement au cours des récréations.

Voilà pourquoi le chapitre, quand il a lieu régulièrement, qu'il est bien compris, et tenu comme nous venons de le dire, est un moyen extrêmement efficace de gouvernement. Il est le plus sûr gardien de la règle parce qu'il permet au supérieur, dans les circonstances les plus favorables, d'en rappeler les différents points, de signaler les négligences, de redresser les fléchissements en train de s'introduire.

Librement et généreusement accepté par les sujets, régulièrement et fermement tenu par les supérieurs, il n'est pas de désordres qui résistent à son action, si même ils peuvent s'y implanter. C'est bien ainsi que l'entendent les Constitutions.

Sa plus grande source d'efficacité provient encore de l'humiliation voulue et acceptée dans l'accusation personnelle et volontaire, tout comme dans le sacrement de Pénitence ; ou encore dans celle que procure la proclamation par les frères. L'humilité n'est-elle pas l'âme de la vie chrétienne ? Notre-Seigneur l'a prêchée par la parole et par l'exemple : " Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur."

Comme on vient de le voir, c'est une répression d'une belle allure, pleine de sens surnaturel, qui s'occupe peu de l'amour-propre ou de la susceptibilité, et qui témoigne d'une grande générosité de la part de celui qui se soumet à ses directions. Il dénote une fraîcheur d'âme, à la fois simple et noble, faisant rondement les choses. N'est-ce pas là le caractère de ces trésors spirituels que nous a légués le Moyen Age ?

Telle est la vie spirituelle de nos sœurs dominicaines. Les ressources en sont grandes, fécondes et efficaces. Bien comprises et bien pratiquées, pleines

de force et de lumière, elles conduisent sûrement au salut l'âme qui s'y donne de tout cœur.

En effet, pourquoi sont-elles venues à la religion ces pieuses filles, si ce n'est pour se sanctifier ?

CHAPITRE VI

L'ESPRIT DOMINICAIN

“ Nous voulons être vraiment dominicaines ”, disait Mère de la Charité au Père Faucillon, en 1885. Ce vœu, formulé clairement, était aussi celui de ses compagnes. Le grand effort de sa vie sera tout entier dirigé vers ce but. Elle y fut aidée par les messieurs du séminaire, comme nous l'avons vu plus haut, et les religieux de l'Ordre de Saint-Dominique, qui s'intéressèrent toujours vivement à cette fondation.

Mais ce n'était pas tout que de porter un habit blanc. Pour être dominicaines, il fallait encore, et surtout, le devenir par l'esprit et le cœur.

Il nous reste donc à raconter la genèse de cette transformation, avant de poursuivre notre travail. Les éléments en sont multiples et variés. Quels sont-ils ?

D'abord, la lecture de l'histoire de l'Ordre, dont plus d'une page se confond avec quelques-unes des plus belles de l'histoire de l'Église. Il n'est donc pas étonnant que ces filles aient éprouvé une impression

profonde en présence de ces figures de première grandeur, si nombreuses au cours des siècles.

Saint Dominique, tout d'abord avec son prestige, et ce charme qui captive les âmes, quand une fois elles l'ont compris. D'une stature plutôt élevée, le visage très beau, le front couronné de cheveux blonds, il a tôt fait que d'attirer les regards et de préparer les voies à une conquête que la parole évangélique ne tarde pas à finir, car son verbe est plein de douceur et de force, de conviction et de piété.

Les hérétiques et les pécheurs en éprouvent le puissant attrait ; les grands et les petits, les étudiants et les professeurs, l'écoutent et le suivent ; ses frères subissent l'ascendant de sa bonté ; les femmes et les jeunes filles obéissent à sa voix qui les renferme dans les cloîtres ; voix puissante et sonore, claire et retentissante qui tombe de ses lèvres comme inspirée par un souffle d'en haut.

Le charme se continue au cours des âges. Dans une vision, Notre-Seigneur dit à sainte Catherine de Sienne en lui parlant de saint Dominique et de son ordre : " Regarde, ma fille bien-aimée, vois avec quel ordre parfait tout y est disposé. Il a voulu que ses fils n'eussent point d'autre pensée que mon honneur et le salut des âmes par la lumière de la

science." N'est-ce pas encore le rayonnement de l'étoile parue sur son front au jour du baptême ?

Sainte Catherine de Sienne est certainement l'une des figures les plus attrayantes de l'histoire dominicaine. Elle ne fit jamais aucun vœu sans doute, elle n'habita jamais aucun cloître, mais, affiliée au Tiers-Ordre de Saint-Dominique, elle en portait publiquement l'habit, suivant l'usage reçu au Moyen Age. Choisie, dès l'enfance, par Notre-Seigneur, pour une tâche extraordinaire, elle fut l'une des femmes les plus remarquables de son temps, disons plutôt de l'histoire de l'Église.

Elle sut unir l'activité le plus intense à la contemplation la plus élevée. Elle recherchait la solitude pour s'y livrer à l'oraison et à la pénitence la plus austère ; mais bientôt les hommes, des parents d'abord, puis des concitoyens et des compatriotes la vinrent solliciter de rétablir la paix troublée par leurs querelles.

Bientôt Notre-Seigneur Lui-même, l'envoyait à Avignon signifier au pape Grégoire XI, d'avoir à retourner dans la ville de Rome. Le vieux pontife céda aux instances de la fille de Benincasa, et reprit à son commandement le chemin de la Ville éternelle.

Elle mourut à Rome à l'âge de trente-trois ans.

Sainte Rose de Lima est encore une tertiaire qui ne connut que le monde et le petit ermitage qu'elle se construisit elle-même dans le jardin de son père. Son nom est un symbole. Nulle n'est plus douce ni plus sympathique ; nulle ne répand un parfum plus suave, et cependant la couronne de fer qu'elle portait sur sa tête et les pointes acérées qu'elle enfonçait dans sa chair font encore frémir les âmes les plus énergiques. Sainte Rose est connue et aimée dans les deux Amériques. On l'admire et on la prie, mais il en est peu qui se sentent le courage d'imiter ses terribles austérités.

Le bienheureux Henri Suzo plaît toujours aux âmes éprises de vie mystique, par ses écrits et le charme mystérieux qui enveloppe sa personne. Sainte Agnès de Montepulciano, sainte Catherine de Ricci et combien d'autres, brillent comme des étoiles de première grandeur au firmament de l'hagiographie dominicaine. Tous ces récits, lus avec intérêt, eurent bientôt créé chez nos sœurs, sinon le désir d'égaliser leur sainteté extraordinaire, du moins celui de s'en approcher aussi près que possible, de les prendre pour modèles et de vivre de leur esprit.

L'idéal fascine et porte vers les sommets. De temps à autre, il trace dans l'histoire un sillon lumineux, il s'impose aux âmes qui savent s'arracher aux

bassesses de leur temps. Il nous repose des vilénies dont certaines époques sont trop souvent chargées.

Nos sœurs apercevaient dans ces figures d'ancêtres, un air de franchise, de confiance et de force, dont la vertu sollicitait l'admiration. De là naquit chez elles un ardent désir de connaître plus à fond les traditions de la famille dominicaine, afin d'en adopter les usages et les coutumes.

Les sœurs de Québec conservèrent longtemps le douloureux souvenir que leur avait laissé la parole du Père Faucillon. "Vous n'êtes pas des dominicaines, vous n'en portez pas l'habit". Elles durent cependant se résigner à porter l'ancienne robe durant les trois années que dura la fermentation prédite par le Père Lacome. Mais la joie fut profonde quand enfin elle purent échanger la robe brune contre l'habit blanc et le manteau noir, dont le modèle leur était venu de Châtillon.

Pour la première fois des femmes portaient, en Canada, cet habit qu'une gracieuse légende, si bien racontée par le Père Lacordaire, fait en partie venir du ciel : la sainte Vierge aurait remis de ses mains au bienheureux Réginald d'Orléans, célèbre professeur, récemment entré dans l'Ordre, le scapulaire, pièce capitale du trousseau dominicain, comme elle avait

autrefois apporté à saint Ildephonse de Tolède, une chasuble tissée dans les ateliers célestes.

C'est à l'occasion de l'envoi de cet habit religieux que les dominicaines de France connurent l'existence des sœurs canadiennes. Ce petit événement fut le point de départ de relations fraternelles dont l'effet sera considérable dans la suite de cette histoire. Il en résultera une amitié précieuse, doublée d'un dévouement qui ne se démentit jamais. Une correspondance très active s'échangea entre les deux congrégations, si éloignées par la distance, mais si rapprochées par le cœur. L'esprit de saint Dominique planera désormais sur les deux instituts, et inspirera un même désir de se rendre également dignes du bienheureux père.

L'habit de l'Ordre date du XIII^e siècle. Il n'a jamais varié depuis. Il est le même pour les pères et les sœurs, sauf, naturellement, que celles-ci portent la guimpe et le voile. Il n'y a pas non plus de différence sur ce point entre les sœurs du grand Ordre et celles du Tiers-Ordre régulier. Cependant quelques petits détails, tels que certains plis de la guimpe ou l'attache du voile diffèrent un tant soit peu, de congrégation à congrégation, mais, c'est tout. Cependant, comme on tient à ces infimes détails ! On semble même parfois y attacher une importance

essentielle. C'est si vrai que l'on distingue aisément une famille religieuse d'une autre à quelque pli de la coiffure ou à la place d'une épingle dans l'ajustement du costume.

N'est-ce pas le contraire de ce qui se passe chez la femme du monde ? Autant celle-ci tient à se différencier de ses semblables par la forme, la coupe, la couleur de ses vêtements, autant la religieuse tient à la ressemblance parfaite avec ses sœurs.

Que l'on veuille bien ne pas sourire ! Il y a là un problème, peu grave assurément, mais qui ne relève pas moins d'une profonde psychologie. La religieuse n'est jamais seule, ni jamais isolée. Elle ne porte pas seulement sa fortune, mais celle de toute la famille ; elle sent bien qu'elle n'est quelque chose que par l'ensemble. N'est-ce pas un sentiment de grandeur, de noblesse, qui élève, qui fait regarder plus haut, et qui ajoute un lien de solidarité, précieux dans la bonne comme la mauvaise fortune ?

L'échange de lettres entre Mère Thérèse de Jésus, supérieure de Châtillon, et Mère Catherine de Sienne d'abord, puis Mère Marie de la Charité qui lui succéda bientôt, fut activé par le voyage en Europe de l'abbé Jolicœur ; ce qui ne contribua pas peu à fortifier l'amitié naissante de ces deux familles religieuses qui se ressemblaient par plus d'un côté.

Le prêtre, si dévoué à ses "petites sœurs" qu'il en avait fait son œuvre depuis le jour des premières confidences, comme on se le rappelle, venait de quitter le Séminaire pour le vicariat de Saint-Alban, en 1888 : déplacement qui lui fut très sensible. La blessure qu'il en reçut ne pouvait se guérir dans cette paroisse de campagne, loin de la ville, de ses parents, de ses amis, surtout du séminaire, où il avait si laborieusement dépensé ses premières années sacerdotales, et où il laissait un gros morceau de son cœur.

Vers la fin de l'automne, il demanda et obtint de Son Éminence le cardinal Taschereau, la permission de partir pour l'Europe, et d'y séjourner jusqu'au printemps.

Il partit donc l'esprit et le cœur pleins du souvenir de ce qu'il laissait au Canada, et, on le conçoit sans peine, avec la pensée d'être utile à *ses religieuses*. Transmettre aux sœurs de France le message d'amitié des sœurs de Québec n'était pas la moindre commission. Il s'en acquittera dès son arrivée à Paris, car Châtillon eut l'honneur d'une première visite. Il y fut reçu avec les démonstrations de la plus fraternelle charité.

Mère Thérèse l'accueillit à cœur ouvert et lui offrit de s'installer, tout près, dans les appartements

mis à sa disposition. Il n'y séjourna d'abord que peu de temps, pressé qu'il était de se mettre en route pour Rome, où sa piété l'attirait. Mais au retour de ce pèlerinage, où maintes occasions lui permirent de satisfaire sa dévotion sacerdotale et dominicaine, il revint à Châtillon où il accepta volontiers l'aimable invitation de Mère Thérèse ; ce dont elle ne manque pas de se réjouir dans ses lettres à Québec. L'endroit était excellent pour voir, pour observer, pour prendre des notes et recueillir les renseignements les plus instructifs.

Comme une abeille industrielle et diligente, il butinait ce suc abondant que lui offraient les jardins et les fleurs qui s'y épanouissaient. Il comptait bien le convertir un jour ou l'autre en un miel succulent. " Pour être vraiment dominicaine, disait-il souvent, il faut se pénétrer de l'esprit de l'Ordre. On le trouve, ajoutait-il, dans les menus détails de la vie de chaque jour." Aussi, rubriques et constitutions, usages et coutumes, mobilier et ustensiles, rien n'échappe à son observation. Il ne recule même pas devant la tâche fastidieuse de copier de sa main la règle et le coutumier. Il se laisse si facilement absorber par cette tâche, qu'il oublie d'étudier les sciences, comme il se l'était promis en quittant le Canada. L'Université catholique le voit moins souvent que les librairies chez qui il fréquente ordinairement. C'est

pour lui l'occasion d'acheter quelques volumes intéressants qui ne tardent pas à prendre le chemin de son pays et s'en vont à Québec garnir les rayons de la bibliothèque de la petite communauté, encore peu pourvue de livres. Nombre de volumes, que l'on y voit aujourd'hui, n'ont pas d'autre provenance.

Les livres de liturgie dominicaine étaient rares à cette époque. Cependant l'abbé, chercheur émérite, réussit à en dénicher quelques exemplaires, qui prirent également le chemin du Canada. La plus précieuse acquisition fut encore un exemplaire de la " vieille " *Année Dominicaine*, vaste publication en vingt-quatre volumes, qui constitue, en somme, la meilleure histoire de l'Ordre de Saint-Dominique, car elle nous donne, chaque jour, la vie, parfois assez détaillée, d'un saint ou d'un personnage illustre.

Au printemps suivant, il reviendra reprendre son poste dans le clergé paroissial, mais il gardera toute sa vie, le souvenir très cher de ses " petites sœurs ". Le souvenir de l'abbé Siméon Jolicœur ne sera pas moins vivant chez elles, car il a certainement contribué dans une large mesure à l'excellente formation religieuse et dominicaine de cette branche de la famille de Saint-Dominique : on ne saurait l'oublier.

Parlons maintenant un peu plus en détail des relations de nos sœurs du Canada avec celles de

France. Elles furent toujours très cordiales, bien que ces religieuses n'eurent jamais l'occasion de se voir. Elles furent surtout très utiles aux sœurs de Québec, car elles suppléèrent dans une bonne mesure à l'absence de rapports plus intimes qui auraient pu, disons, qui auraient dû, s'établir dès le début de l'œuvre canadienne. C'eût été si facile ! Les deux communautés étant, l'une et l'autre, consacrées aux œuvres de charité et menant une vie semblable, à peu de choses près. Les nôtres auraient profité de l'expérience d'une maison plus ancienne, dirigée par une femme, venue, elle-même, du couvent de Langres, par conséquent nourrie, dans sa jeunesse religieuse, à la source des véritables traditions dominicaines.

Une famille religieuse ne s'improvise pas, à moins que la Providence ne s'en mêle très activement. Elle intervient toujours sans doute, mais dans toute opération humaine, il faut compter avec les causes secondes, et savoir se servir des éléments déjà existants, surtout quand ils sont à notre portée. La grâce fait le reste. Les vieux ordres possèdent des trésors de traditions, accumulés au cours des siècles, fruits de l'expérience acquise, parfois, au prix de grands sacrifices et de douleurs profondes. Pourquoi alors ne pas avoir recours à ces trésors, toujours ouverts à qui veut y puiser ? On éviterait

ainsi les tâtonnements, les fautes et les souffrances inévitables dans ces circonstances. Les nouvelles familles religieuses s'en porteraient mieux et Notre-Seigneur en serait plus glorifié.

Bref, on ne crut pas, ou on ne songea pas à faire venir des religieuses dominicaines françaises. Mais Mère Thérèse pensait au Canada et ne manquait pas d'exprimer souvent le désir de voir notre pays. Elle y eut certainement conduit avec bonheur quelques-unes de ses filles. Les tribulations causées par un gouvernement persécuteur, la situation précaire des institutions religieuses, l'y engageaient, mais on ne l'invita pas, et elle dut se résigner toute sa vie à dire le regret de n'avoir pas pu venir à Québec.

Dans tous les cas, cette amitié, nouée par la correspondance, fut d'une grande bénédiction pour Mère Marie de la Charité. Les demandes de renseignements fourmillent dans ses lettres. Il est visible que l'on tâtonne, car les questions portent sur les sujets les plus variés et le plus divers, et l'on revient souvent sur les mêmes difficultés. Ce qui ne saurait nous surprendre quand on songe que les sœurs de Châtillon n'étaient pas elles-mêmes tout à fait fixées sur certains détails. Elles avaient bien apporté avec elles les Constitutions du couvent de Langres, mais les deux institutions ne se ressemblaient guère. C'était

une adaptation que l'on était en train d'élaborer. C'est pourquoi les réponses n'étaient pas toujours d'une précision parfaite. Et puis, n'oublions pas que les sœurs de Québec étaient complètement novices dans l'art de s'accommoder à une situation si nouvelle. Mais, en ce dernier endroit, l'idéal était si élevé que l'on tenait à se renseigner à satiété.

Mère Thérèse de Jésus fera de son mieux. Elle prendra l'attitude d'une mère, voire même d'une aïeule, vis-à-vis de Marie de la Charité, ce qui ne nous déplaît pas, car cette dernière est de beaucoup la plus jeune, par l'âge, la profession, et très novice en affaires de vie religieuse. Ancienne maîtresse des novices, fondatrice de la maison qu'elle dirige avec sagesse, Mère Thérèse met au service de son amie du Canada son savoir et sa bonté. Cette amitié durera jusqu'à la mort de Mère Marie de la Charité, bien qu'elles n'eurent jamais le bonheur de se voir.

Que de fois elle exprime le désir de connaître notre pays. " Si Québec et le Canada n'étaient pas si loin, j'irais vous visiter, même j'irais vivre avec vous. *Je ne serais qu'un membre bourdonnant, mais je vous aimerais tant que vous aimeriez mon bourdon, tout désagréable serait-il!*" (sic)

Quand la persécution devient plus menaçante, la crainte de voir ses œuvres en danger, lui fait encore penser au Canada. Elle abandonnerait tout pour

traverser les mers. Mais, ne pouvant le faire, elle donne des conseils toujours bien accueillis. Elle écrit en 1888 : “ Courage donc, chère et bonne mère, en votre tâche ! Permettez à votre vieille sœur d'être pour vos filles la mère et la douce amie de leur âme, et cela sous le regard et dans l'amour de Notre-Seigneur bien-aimé. Nous allons faire tout ce qui pourra vous aider dans votre vie dominicaine ; et si jamais vous avez besoin de renseignements et autre chose que je puisse vous donner, demandez-le-moi sans crainte.”

C'était encourageant, et ces bonnes paroles, si fraternelles et si cordiales, ne manquaient pas d'exalter ces humbles filles, les rendaient plus confiantes dans le succès de leur entreprise.

Le 26 octobre de la même année, elle écrit : “ Plus je vais et plus je vois que là où on sème des joies, plus on recueille des vertus. Les âmes ont besoin d'un air de bonté, il le leur faut, et il faut faire tout le permis pour le leur procurer.”

Mère Thérèse craint que Mère de la Charité ne soit gênée avec elle, aussi veut-elle la mettre parfaitement à l'aise. Elle l'invite à faire une *liste* : “ Notez sur une feuille chacune des choses qui vous embarrassent, à mesure qu'elles se présentent, en laissant une ligne blanche à côté de la question. Je vous

l'expliquerai à chaque courrier et vous retournerai votre feuille. Vous aurez bientôt un cahier de choses usuelles, appliquées à la pricure ou à la mère-maîtresse, et ainsi vous feriez tout selon le détail dominicain le plus possible."

Dans une lettre du 28 juin, encore de la même année : " Pour devenir bonnes religieuses, l'essentiel c'est de chercher à faire en toutes circonstances comme Notre-Seigneur aurait fait Lui-même à notre place, et cela dans chaque détail matériel et moral."

Elle est pressante dans son amitié : " Je vous supplie de m'unir à vous pour aimer le bon Dieu, pour le servir de notre mieux. N'oubliez pas que vous avez des sœurs aînées en France, qui vous demeurent toujours tendrement et fidèlement unies. Voulez-vous me permettre de vous ordonner quelque chose ? Ce serait de me dire ce qui pourrait vous être utile ou agréable, que je puisse vous l'envoyer comme le témoignage de notre affection fraternelle, voyez, cherchez, c'est si bonne et belle chose que la simplicité."

Mère de la Charité est devenue maîtresse des novices parmi lesquelles se trouve une de ses nièces. Mais elle craint, dans un accès de délicatesse extrême, de se montrer partiiale. Elle en fait part à Mère Thérèse qui la rassure : " Pourquoi donc, chère Mère,

y aurait-il mauvais augure de ce qu'une tante par nature ne puisse devenir mère par la grâce ? Manqueriez-vous de grâces à cause d'elle, et de confiance en vos bontés, sévérités et fermetés, selon les circonstances ? L'essentiel est de n'avoir jamais de partialité, de sympathie ou d'éloignement pour qui que ce soit. C'est élémentaire."

Sur cette fonction si grave et si délicate, Mère Thérèse écrit les belles choses qui suivent : " La charge de maîtresse des novices devrait être toujours l'unique fonction active de la mère choisie, parce qu'elle doit vivre la vie qu'elle doit enseigner et donner. La première chose à faire, il me semble, quant au moral, c'est de témoigner de la confiance aux âmes, tout en réservant de n'en avoir complètement qu'après avoir vu, entendu, constaté réellement ce qui le mérite en elles ; on ne peut savoir que par une douloureuse expérience, les dégâts faits dans une âme par l'inexpérience, que cela soit en trop, soit en trop peu ; quand ce point est déjà assuré, je pense que le principal est de former l'esprit et le cœur à l'amour, ou plutôt au culte du devoir, leur en montrer surtout la pratique surnaturelle, c'est-à-dire sous le regard de Dieu et uniquement pour lui plaire ; étant plus sévère pour les petites inobservances dont on formerait une habitude, que pour les plus importantes qu'une bonne âme se

reprocherait elle-même amèrement. Mais aussi, chère Mère, demandez surtout à Notre-Seigneur en cela la grâce de plus vivifier par l'esprit que par la lettre. C'est Lui, le doux et bon Maître qui vous *demandera* et vous *montrera*, à mesure, ce qu'il voudra de vous et de vos filles."

Mais voilà que Mère de la Charité vient d'être élue prieure. Elle n'a pas manqué d'en faire part à sa vieille amie de Châtillon et de lui dire également ses nouvelles appréhensions. Mais y a-t-il eu conflit déjà entre la nouvelle élue et sa remplaçante à cause du noviciat, ou bien craint-elle que son cœur ne se retourne trop volontiers vers ses enfants laissées à regret? Nous ne le savons pas exactement, mais Mère Thérèse lui répond et l'éclaire : " Vous me demandez quelles sont les relations de la prieure à l'endroit des novices. Peu relativement, car il est d'expérience que pour la jeunesse religieuse, il faut simplifier le plus possible, et quand on est sûr de sa mère-maîtresse, il faut lui donner autorité aussi complète que possible.— Il faut un désir formel de la novice pour s'adresser à la prieure, et ce, dans des cas rares, parce que c'est autant d'enlevé à l'autorité de la maîtresse du noviciat. Une novice qui a des besoins autres que ceux du commun est bonne à examiner de plus près et plus longtemps. La prieure, dans nos maisons, doit être pour ainsi dire à la tête

de tout, sans toucher à rien. Plus elle donne d'autorité autour d'elle, plus elle en acquiert elle-même et fait de bien." N'est-ce pas exquis de vérité et de bon sens ?

Ajoutons une délicieuse leçon de sagesse à propos des actes d'humilité qu'une supérieure peut se permettre devant sa communauté : " Il faut énormément de discrétion en tout cela, pour le bon maintien de l'ordre et le respect des supérieures."

Détail piquant dans une lettre du 28 février 1889 : " Je ne suis pas *bonne* du tout, croyez-le bien, et souvent on a la figure si trompeuse ! " Il est fort probable que mère prieure de Québec n'ajoutait pas foi à ces paroles de protestations et continuait de penser que Mère Thérèse avait " toutes les vertus ", comme disait une petite orpheline à sa bonne supérieure, et que sa figure en était le reflet et l'épanouissement.

Il y eut probablement échange de photographies vers cette époque, car Mère Thérèse écrit : " J'ai reçu les photographies longtemps après votre lettre ; je craignais que la grève des cheminots ne les eût égarées, et j'ai été bienheureuse de les recevoir. Je vous en remercie beaucoup. Oui, vous paraissez heureuse et elles aussi."

Nous n'avons jamais connu Mère Thérèse, mais nous supposons volontiers que Mère de la Charité

ne se trompait pas quand elle lui disait naïvement son idée sur ses qualités extérieures, image et prolongement de ses qualités morales. Malgré l'union si intime de l'âme et du corps, il ne s'ensuit pas toujours cependant que celui-ci soit le rayonnement d'une grande et belle âme.

Quoi qu'il en soit, Mère Thérèse était bien inspirée chaque fois qu'elle écrivait à ses "filles" du Canada. Elle craint toujours qu'elles ne se gênent et qu'elles n'osent pas interroger ni demander. Elle revient souvent sur cette idée : "Pourquoi, écrit-elle le 28 février 1889, pourquoi craignez-vous de m'envoyer vos questions sur les observances dominicaines ? Je suis si heureuse de vous les donner." Un peu plus bas, dans la même épître, devant les désirs et devant les besoins, elle ajoute : "Il faut que votre petite communauté soit ce qu'elle doit être ; que vous la fassiez fleurir en parfaite régularité et obéissance ; que le silence et la mortification soient strictement gardés, et que le mot charité comme les supports mutuels soient toujours à l'ordre de chaque heure. Que de grâces ! Que de joies ! Que de privilèges vous aurez et quelle fécondité ce premier monastère dominicain de Québec aura !"

Voici quelques détails intéressants sur la cérémonie de vêtue, telle qu'elle se faisait à Châtillon, et que nos sœurs du séminaire ont prise pour modèle.

C'était encore bien répondre aux vues et aux désirs de nos sœurs canadiennes où les conditions sociales varient si profondément de famille à famille.

“ Dans nos maisons de France, au jour de la vestition, les postulantes se revêtent d'habits et ornements du monde : robe de soie, voile de tulle, bouquets d'oranger, bijoux, etc. Chez nous, nous avons adopté une robe uniforme de mariée et fine étoffe de laine, parce que souvent les fortunes ne permettent pas de faire les mêmes préparatifs que d'autres, et nous préférons la fraternité dans l'extérieur déjà.

“ La postulante quitte simplement la couronne d'oranger pour une couronne de roses blanches placées sur un voile blanc. Aux vœux perpétuels seulement, on change la couronne de roses blanches pour une couronne d'épines.”

Nous ne croyons pas avoir eu tort d'attacher une si grande importance à ces lettres, échangées entre deux religieuses dont la situation ne manque pas d'une certaine analogie. Toutes deux furent des fondatrices, elle furent également prieures et maîtresses des novices. Chez l'une et chez l'autre existait un très grand désir de perfection religieuse et une volonté bien ferme et bien arrêtée de faire régner l'esprit de saint Dominique dans leurs couvents.

L'amitié est toujours précieuse, dans la vie et surtout dans l'épreuve, quand l'âme se sent faible et que le fardeau devient trop lourd !

Ces excellentes amies vieillissaient, mais leur plume ne semblait pas vieillir. Même malades, elles s'écrivaient encore, une secrétaire alors envoyait un petit mot, au nom de la supérieure.

Cette correspondance, conservée avec soin dans les archives de nos sœurs, pourra un jour servir à faire l'histoire détaillée de celles qui nous occupent en ce moment. Elle est confiante de part et d'autre. Elle nous fait, pour ainsi dire, suivre la marche quotidienne et le développement parallèle des deux institutions durant les vingt-cinq ans qu'elle dura. Les joies intimes y sont relatées comme les épreuves. On se reconforte et l'on se réjouit ensemble.

Grâce à Dieu ! ces relations n'ont pas été interrompues. Elles se continuent dans le même esprit de fraternité. Nous nous en réjouissons pour les deux familles, car l'échange des souhaits et des vœux, à certaines époques, sont comme une sorte d'examen particulier dans lequel les âmes se regardent, se comparent et reprennent leur élan avec plus de vigueur.

Nous faisons des vœux pour que cette bonne et déjà vieille fraternité se prolonge indéfiniment. Que l'esprit de notre bienheureux Père ne cesse de planer sur ses filles de l'Ancienne et de la Nouvelle France !

CHAPITRE VII

LES PREMIERS PRIORATS

1889-1898

Nous nous sommes attardé à décrire la vie intime de la petite famille dominicaine naissante, dont l'histoire est si complètement mêlée à celle de Mère Marie de la Charité. C'est un quart de siècle de pensées et d'efforts mis en commun, pour s'organiser et pour vivre en conformité avec l'idéal conçu, pour réaliser un programme nettement tracé d'avance, et ardemment poursuivi.

Nous allons maintenant reprendre la suite de ce récit, mais il faut avouer qu'il y a peu d'évènements au cours de cette décade qui soient de nature à intéresser le public.(1) C'est comme l'histoire des jeunes familles, dans lesquelles les berceaux occupent pour ainsi dire toute la place.

Sauf ces détails, les Annales ne relatent que le train ordinaire de chaque jour. C'est plutôt mono-

(1) Nous devons en toute justice faire la remarque suivante : l'annaliste est aussi sobre qu'elle est brève, ce qui ne saurait surprendre quand l'on saura que celle qui tient la plume est aussi la même qui dirige les événements. On comprend qu'elle s'efface et ne dise que le strict nécessaire.

tone et fastidieux pour qui n'est pas initié aux secrets de la vie religieuse et n'en connaît pas la routine. Mais pour celui qui sait lire entre les lignes, que de choses, que de faits qui ne disent rien, qui ne pèsent pas le poids d'une feuille morte aux yeux des acteurs, et qui, cependant, prennent à un moment donné une importance capitale. Un mot, parfois, est toute une révélation, et l'on devine l'une de ces secousses qui sont le point de départ d'une orientation toute différente.

D'abord l'œuvre vit. C'est une première constatation. Elle est active, et elle accomplit sa tâche quotidienne. Aussi, Dieu la bénit-il, car les berceaux ne chôment pas. Les jeunes filles se présentent en grand nombre à ce foyer de vie religieuse qui leur est apparu plein d'attraits et de promesses, dans leurs rêves ou leurs prières ; mais toutes ne persévèrent pas ; les privilégiées de la grâce seules restent, les autres s'en vont, n'ayant pas trouvé ce qu'elles cherchaient, ou ne se sentant pas le courage d'affronter les épreuves entrevues.

La mort passe à son tour, et avec elle tout un cortège de deuils et de tristesses inévitables dans toute vie. Cette œuvre n'échappe pas davantage aux vicissitudes ordinaires des institutions humaines.

A certaines époques, les élections appellent aux charges des offcières toutes neuves, toutes fraîches, avec des idées nouvelles et des manières différentes de comprendre la règle ou le travail, qui leur paraissent mieux répondre aux besoins du temps présent. A moins, toutefois, qu'un revirement d'opinion ne ramène au pouvoir un ancien état-major. Dans ce cas, un coup de barre redresse la barque, dont la lice penchait un peu trop, ou bien la pousse dans un courant plus fort ou moins rapide.

Il y a encore d'autres éléments, plus ou moins tangibles, qui exercent une influence efficace sur la destinée d'une institution. Tels sont les rapports quotidiens entre les membres de la famille. Il importe qu'ils soient pleins de cordialité, sinon ils deviennent plutôt pénibles et désastreux. La ferveur, le zèle, la répression, etc., offrent aux religieux l'occasion de pratiquer de multiples vertus, et celles-ci croissent à mesure que les obligations se répètent ou réclament les mêmes sacrifices. L'action de la grâce dans les âmes ouvertes à ses salutaires effluves, est toujours présente au cœur du chrétien, et surtout du religieux, dans toutes les circonstances de la vie. Voilà les éléments qui comptent dans toute existence, et qui pèsent d'un poids considérable sur les événements, mais les résultats ne se font guère sentir qu'après un certain temps.

Et c'est précisément l'histoire que nous ne pouvons pas écrire, sauf évidemment lorsque la Providence soulève un coin du voile et nous permet de voir ses interventions qui corrigent, qui redressent, qui laissent les hommes s'agiter, mais en définitive, qui les mènent comme elle le veut. Cette histoire cachée, nous la connaissons un jour, quand nous aurons rejoint la foule des élus.

L'histoire que nous écrivons est toute extérieure. Elle dit comment les tâches s'accomplissent et comment chacun donne, apparemment, sa mesure. Elle raconte les luttes, les succès, les revers, puis les résultats qui s'accumulent ; comment Dieu est glorifié, et quelle peut être la somme de bien faite aux âmes. C'est tout son objet.

La Congrégation des Dominicaines de l'Enfant-Jésus n'est encore qu'au début de son histoire et l'épreuve ne tarda pas à venir. Sa première supérieure sera la première appelée par Dieu pour aller rendre compte de la gestion du bien qu'Il lui a confié. Elle avait déjà sans doute mérité sa récompense, car ce fut un grand deuil pour la petite famille à peine née. Elle a laissé un souvenir que l'on rappelle encore avec émotion.

Choisie " parce qu'elle était la plus instruite ", et pour un an d'abord, elle fut réélue, l'année sui-

vante, pour un terme de trois ans, à l'unanimité des voix. Mais elle n'eut pas le temps de donner la mesure que l'on attendait d'elle. Dieu la rappela à Lui quelques mois avant la fin de son priorat. Le jeudi 3 mars 1892, elle mourait pieusement, entourée de ses sœurs.

L'annaliste a raconté en termes touchants la fin et la mort de la prieure défunte, sa compagne des premiers jours, sa confidente, sa conseillère et son amie de tout temps. "Mère Catherine avait été souffrante depuis le 12 janvier, et même confinée à l'infirmerie. Son état s'était aggravé durant les dernières semaines. Vers le 15 février on crut prudent de l'administrer. Le 17 au soir, croyant la fin prochaine, elle appela toutes ses filles et leurs demanda pardon, puis ramassant ses forces comme dans un suprême effort, elle les exhorta vivement "à bien observer la règle et bien obéir à la prieure qui lui succéderait, ajoutant qu'avec cette assurance elle mourrait contente, si c'était la volonté du bon Dieu. Après ces quelques mots, la Mère sous-prieure, à son tour, lui demanda pardon au nom de la communauté."

Le 23 au soir, elle reçut la visite de son père et elle s'entretint longuement avec lui ; puis se sentant assez forte, elle travailla jusqu'à 11 heures pour

mettre de l'ordre dans ses papiers. Le lendemain, elle paraissait très faible, et l'on se rendait bien compte que la fin était proche.

Dans ses moments de lucidité, elle murmurait, au dire de son infirmière qui ne la quittait jamais, ces touchantes paroles : " Vivre pour Jésus, mourir pour Jésus."

Le 2 mars, vers midi et un quart, elle eut une nouvelle faiblesse. Pensant que c'était la fin cette fois-ci, on appela le chapelain et les religieuses. Mère Prieure répondait d'une voix forte et intelligible aux prières des agonisants. Vers 1 heure moins le quart de la nuit suivante, elle expirait.

Le corps une fois transporté à la chapelle, les sœurs récitèrent le psautier sans interruption jusqu'au service solennel, comme c'est l'usage dans l'Ordre de Saint-Dominique. Le samedi matin vers les sept heures, on fit la translation des restes dans la chapelle extérieure. La lugubre procession défila dans les corridors du séminaire au chant du *Miserere*.

Ce matin-là, les funérailles de Mère Catherine de Sienne remplacèrent la messe de communauté, ce qui permit aux écoliers de témoigner leur reconnaissance, en priant pour le repos de l'âme de celle qui venait de mourir à leur service.

Les messieurs du Séminaire furent très bons pour les petites sœurs, en ce temps d'épreuve. Monseigneur Pâquet, le dimanche suivant, les consolait par ces bonnes paroles : " Celle que vous pleurez, jouit maintenant de la lumière. Ne vous affligez pas trop, il y a eu tant de prières et de messes offertes pour elle ! . . . Rappelez-vous ses exhortations, les exemples et les bons conseils qu'elle vous a donnés."

Mère Catherine de Sienne méritait ces éloges. Amie et compagne de Mère de la Charité, elle avait eu une part considérable dans l'élaboration de ce projet qui leur était cher à toutes deux, et le succès final qui couronna cette confiante et constante collaboration. Très fine, très perspicace, idéaliste, mais pleine de tact et de savoir-faire, elle avait aplani plus d'une difficulté, concilié bien des vues opposées, calmé bien des alarmes.

Quand elle fut supérieure, comme elle était profondément religieuse et tout autant dominicaine, en communion d'idée avec ses compagnes, elle s'était sentie forte pour implanter dès le début de fermes et tenaces traditions, qui ne se sont pas démenties depuis ce temps-là.

Artiste à ses heures, elle dessinait avec un réel talent ; elle aurait pu donner des œuvres remarquables, si elle avait eu le loisir de le cultiver davan-

tage. Quelques personnes du monde n'ont pas oublié les premières leçons de dessin et de peinture qu'elles reçurent, il y a déjà longtemps, de cette petite religieuse, dont l'intelligence et la distinction les avaient frappées.

Elle faisait la miniature à la perfection.

Elle aimait son ordre avec la ferveur de ces belles âmes qui connurent saint Dominique et qui en reçurent les premières directions.

Mère Catherine de Sienne a laissé un pieux souvenir dans la mémoire de ses sœurs. Trente ans plus tard, une jeune prieure, résumant l'impression recueillie sur les lèvres des anciennes, écrira : " Que la première prieure fut vraiment à la hauteur de la charge délicate et difficile que lui imposa la confiance de ses supérieurs ecclésiastiques et de ses compagnes.

" Esprit élevé, cœur sensible et généreux, caractère énergique, nature droite, elle possédait un harmonieux mélange de qualités nécessaires pour attirer sur sa congrégation les sympathies et la confiance dont elle avait besoin. Elle y réussit au-delà de ses espérances. Elle s'appliqua à se pénétrer de l'esprit de la règle et des constitutions, qu'elle devait étudier d'abord, pour les enseigner ensuite aux autres. Elle fut vénérée comme supérieure et chérie comme mère. La chronique du couvent résume son éloge en deux mots qui valent un long

panégyrique : “ Notre première Mère avait vraiment l'esprit de l'Ordre de Saint-Dominique, et elle vivait continuellement en la présence de Dieu.”(1)

Elles n'avaient pas tort de pleurer, les pauvres filles ; mais aujourd'hui, après ces trente ans de luttes et d'efforts, que nous connaissons si bien, il est permis de se demander si Mère Catherine de Sienne eut été de taille à assumer les charges que les épaules plus larges et plus fortes de Mère de la Charité devait porter sans faiblir.

Vive, alerte, mais de santé délicate, elle n'avait peut-être pas toujours cette maîtrise d'elle-même que possédait sa sous-prieure. La tenacité de celle-ci, sa rondeur dans les procédés, et une certaine bonhomie qui se donnait l'air de céder d'abord, mais pour revenir à la charge le lendemain, lui assurèrent certains succès que la précédente n'eût probablement pas obtenus.

Dans tous les cas, la communauté n'était pas prise au dépourvu par cette mort, Mère sous-prieure devenait de droit supérieure, en attendant les nouvelles élections. Elles eurent lieu quelques jours plus tard, et Mère de la Charité fut élue à l'unanimité des suffrages. Les grandes luttes qui avaient

(1) Mémoire déjà cité.

précédé la fondation, et plus encore le concours intelligent et empressé qu'elle donna à Mère Catherine de Sienne, son dévouement inlassable auprès de sa supérieure malade, car elle ne voulut céder à personne " le soin de la soigner ", (*sic*), dit la chronique, lui valurent sans doute cette marque de confiance. Placée au second rang, elle avait eu le temps de se préparer pour occuper la première place, à laquelle elle avait un droit incontestable.

Mère Marie de la Charité était mûre, en effet, pour les grandes tâches qui l'attendaient. Son obéissance, durant ces dernières années, simple et surnaturelle, lui donnait le droit de dire à ses sœurs : " J'ai donné l'exemple de l'obéissance religieuse dans toute l'acception de ce terme, en même temps que celui du zèle et du courage dans les travaux les plus humbles et les plus pénibles."

A-t-elle réellement prononcé ces paroles ? Je n'en sais rien, mais eût-elle tenu ce langage, qu'elle l'eut fait sans présomption ni orgueil, et personne n'eut osé la contredire. Saint Paul avait écrit aux Corinthiens : " Soyez mes imitateurs comme je le suis du Christ." Bienheureux ceux-là qui peuvent dire ou écrire de semblables paroles, avec autant de vérité que de franchise !

Mère de la Charité venait à peine de prendre possession de sa charge, que des bruits inquiétants

parvenaient jusqu'aux oreilles des sœurs. Elles vivaient pourtant bien tranquilles à l'ombre du séminaire ! Ainsi, l'on disait que jamais Rome n'approuverait cette fondation,— que le noviciat allait être fermé et les novices renvoyées dans leurs familles. Évidemment la malveillance n'avait pas encore désarmé. Espérait-on ruiner ce beau début par le découragement ? On ne connaissait donc pas la femme qui tenait tous les fils dans sa main.

Mère prieure ne se laissait pas déconcerter pour si peu. Elle en avait tant vu de ces faux prophètes ! Elle ne bronchait pas non plus, elle soutenait le moral, et elle ne déviait pas d'une ligne dans sa conduite. Sa foi était entière dans la Providence, car cette fondation était à ses yeux l'œuvre du miracle.

Bientôt les nuages se dissipèrent, et Mère de la Charité put entreprendre la tâche qu'elle s'était imposée. C'était dur et difficile, car il s'agissait d'enraciner profondément dans l'âme de ses filles des traditions encore très jeunes.

Les constitutions, ou mieux les ébauches de constitutions, de coutumier, de directoire ou de cérémonial, venues de France, incomplètes, ou conçues dans un esprit tout autre que celui de nos sœurs canadiennes, demandaient à être interprétées. Ce

n'était pas non plus chose facile que de les adapter aux besoins du séminaire de Québec, l'unique objectif pour lors en vue.

Comment donner la plus grande somme de travail manuel, tout en faisant la part la plus large possible à la prière, et aux pratiques de l'Ordre ? On y parvint, à force de patience et de bonne volonté, et le puissant concours de personnes amies. Nous aurons bientôt à dire la part considérable qui revient au procureur d'alors, l'abbé Cléophas Gagnon, dont la bienveillance pour nos sœurs ne s'est jamais lassée, et ne saurait être trop louée.

Les premières prieures furent puissamment secondées dans leur action et leur effort, pour établir des traditions fermes et durables, par Mère Marie-Joseph, la première maîtresse des novices de la nouvelle congrégation. Elle fut en charge l'espace de quatorze années durant. Elle eût donc le temps d'exercer une influence décisive sur l'esprit de plusieurs générations.

Elle avait de la lecture, un zèle ardent, un désir intense de faire le bien. Son amour de l'Ordre de Saint-Dominique datait des premières luttes pour la fondation. Elle le conserva toute sa vie.

Mère Marie-Joseph donna à ses novices l'exemple de la régularité, de l'obéissance, de l'application au

travail, de la piété et de la charité. Éloquente à ses heures, elle était toute de feu quand elle parlait de nos saints et de nos bienheureux, quand elle voulait faire partager son culte pour notre famille religieuse, ou encore pour inspirer le respect de ses traditions et de ses usages. Son enseignement et ses exemples ont porté des fruits excellents.

A mesure que les années s'écoulent, on constate que les traditions s'affermissent de plus en plus dans l'âme des dominicaines. Ainsi, les retraites annuelles sont prêchées régulièrement. Nos pères s'y prêtent de grand cœur. La plupart des anciens leur ont rendu ce service. Le P. Gonthier en 1889, le R. P. Jacques en 1892, en 1895, c'est le tour du R. P. Rouleau ; en 1896, le R. P. Archambault. Cette fois-ci l'annaliste est heureuse d'enregistrer un progrès nouveau et qui répond si bien à ses vues : " La retraite a duré dix jours, cette année. Il en sera ainsi désormais tous les ans."(1)

Avec la permission du cardinal Taschereau, tous les offices se font maintenant dans la petite chapelle des sœurs. La bénédiction s'y donne les dimanches et les jours de fêtes, au grand contentement de Mère prieure. Elle manifestait sa joie, quand les

(1) *Annales*, 1896.

cérémonies s'y déployaient avec une certaine pompe, malgré l'exiguité du local.

Parmi ces traditions, il est en une qu'elle réussit à implanter dans le cœur de ses filles. On sait son amour du culte, et partant de la prière liturgique, telle que marquée par le cérémonial de l'Église ou celui de l'Ordre. Outre le petit Office de la sainte Vierge, dont toutes les Heures se récitent en public, d'autres prières se disent par la communauté à différentes heures du jour, telles que l'*Angelus*, le *Benedicite* et les *Grâces*, le *De Profundis* avant les repas, le *Miserere*, psalmodié en allant au chœur pour les grâces, le *De Profundis*, le soir avant de se retirer pour la nuit, les suffrages pour les morts au chapitre des coupes. Mère de la Charité tenait à la récitation de toutes ces prières parce qu'elles étaient prescrites par les rubriques. Au chœur, elle n'en voulait pas d'autres, mais elle laissait à chacune le droit de satisfaire à son gré les préférences de sa dévotion personnelle. Elle tenait encore à l'usage exclusif du latin pour la récitation de toute partie de l'office, ou toute prière publique, sauf, bien entendu, pour celle du Rosaire, ou du Chemin de la croix, à cause des méditations qui les accompagnent.

Le 25 décembre 1894, elle inaugurait la procession du Saint Enfant-Jésus, autre tradition dominicaine

Le défilé suivait les corridors au chant des litanies du Saint Nom de Jésus, et la Mère, avec un bonheur visible, portait dans ses bras l'image du Divin Enfant. De retour au chœur, les religieuses s'approchaient deux à deux pour baiser le pied de la statue.

C'était nouveau, mais très pieux. Pour la première fois également un harmonium accompagnait de ses accords mélodieux les chants de la fête.

L'initiative et le zèle inventif de Mère de la Charité entretenaient le feu sacré. Aussi s'appliquait-elle à inspirer à ses filles l'esprit de sacrifice et l'usage des pratiques austères. L'esprit de pénitence se généralisait; il en coûtait moins de faire de ces petits sacrifices que l'on ne rencontre pas toujours, même dans les maisons les plus religieuses. On ne prenait rien entre les repas, les bonbons ne trouvaient pas grâce, même pendant les récréations ; ils étaient remisés jusqu'au repas suivant, et partagés avec les compagnes de table.

Le silence était bien gardé dans les temps et endroits marqués. Cependant Mère de la Charité nous pardonnera bien cette petite indiscretion. C'était dans les dernières années de sa vie, et puis elle était supérieure, que de fois ne l'avons-nous pas entendue d'un étage à l'autre, dans la nouvelle maison du Chemin Saint-Louis ? Elle avait le verbe un peu

haut, mais l'exemple n'était pas contagieux. " C'est " not " Mère ", disait-on, et l'on se contentait de sourire.

Le jeune arbre grandissait donc près du Séminaire de Québec que les sœurs apprenaient à aimer, cependant qu'elles-mêmes voyaient leurs services de plus en plus appréciés. Ces messieurs tenaient loyalement la promesse qu'ils avaient faite de pourvoir à tous les besoins. L'on sait que le procureur les entourait des attentions et des soins les plus paternels. L'une d'elles nous disait un jour : " Nous ne manquons de rien, mais nous ne savons pas ce que c'est que la pauvreté." N'ayant pas à pourvoir aux nécessités de chaque jour, ni à administrer leurs propres affaires, elles grandissaient dans l'ignorance de tout calcul et de toute gérance financière. Quand, plus tard, en 1914, elles durent piloter leur propre barque, plusieurs sans doute regrettèrent les jours d'antan.

Vers 1895, la chronique commence à parler d'une épreuve qui va croissant à mesure que la communauté augmente en nombre et que les sœurs avancent en âge. Nous voulons parler de la maladie et des infirmités. Le travail, les observances, les santés affaiblies, les accidents, puis les surprises inévitables, sont responsables de ces situations pénibles, auxquelles n'échappent pas plus les maisons religieuses

que les familles. C'est le bilan de toute vie qui enregistre les gains et les pertes.

Il n'est pas rare de voir trois ou quatre malades à l'infirmerie ; quelques fois ce sont de toutes jeunes sœurs. Il y a les maladies à long terme, les opérations, ou encore le tribut payé à l'épidémie qui passe. La grippe, à plusieurs reprises, fut très cruelle à la communauté.

On dit que l'épreuve est une grâce. Avouons que ces chères filles de saint Dominique ont reçu — nous allions dire — plus que leur part de ces bénédictions. Mais un grand esprit surnaturel qui animait les "bien portantes" a soutenu celles-ci pendant qu'elles remplaçaient les absentes. La Providence y pourvoyait chaque jour, c'était visible.

Du reste, il n'est pas permis d'oublier que les malades ont une place de choix dans les cloîtres. Ils en sont pour ainsi dire un élément indispensable. C'est pourquoi on ne s'en plaint pas. Leur patience et leur résignation sont une source abondante d'exemples salutaires ; ils font pénitence pendant que les autres travaillent ; ils apportent ainsi leur part de mérite au trésor spirituel de la communauté. Dans un couvent de noviciat, il est bon que les novices sachent à l'avance ce qu'il adviendra quand ils auront peiné et vieilli, ou quand les infirmités pré-

coces les auront réduits à l'inaction. La religion doit toujours apparaître sous l'aspect d'une bonne mère aux regards des commençants.

Mère Marie de la Charité, bien qu'elle eût l'avantage de jouir toujours d'une excellente santé, partageait ces idées, et l'on se souvient encore de la sollicitude dont elle entourait les malades et les infirmes. Elle ne négligeait rien pour les soulager : " elle eût vendu le dernier meuble de la communauté pour leur procurer un remède plus efficace." Quand elle ne parvenait pas à diminuer leurs souffrances, elle les plaignait, les encourageait et les exhortait à souffrir en union avec Notre-Seigneur. A l'approche du dernier moment, elle se tenait à leur chevet, jusqu'à ce qu'elles eussent rendu le dernier soupir.

C'est encore l'un des beaux côtés de son caractère, que cette bonté d'âme si douce et si compatissante. C'est pourquoi l'on savait si bien mourir entre ses bras. Elle-même nous a raconté la mort de sœur Colombe, survenue en 1896. Que l'on nous permette de citer, en les abrégeant, ces pages, dignes des plus belles chroniques que nous ayons jamais lues.(1)

" Décembre, 15, 1896... Monsieur le chapelain s'absente pour cinq jours. Avant de partir, il demande à Sœur Colombe du Saint-Esprit de l'attendre pour

(1) Extrait des *Annales*, 1896.

mourir. Elle lui répondit : “ Mon Père, je vais certainement vous attendre. ”

“ Le lendemain, elle prenait le lit, et monseigneur Pâquet crut devoir l'administrer.

“ Elle disait toujours lorsqu'on lui parlait du danger où elle était, car le médecin affirmait qu'elle pouvait mourir d'un instant à l'autre : “ Je veux tout ce que vous voulez, mais je ne mourrai pas avant l'arrivée de notre Père. ”

“ Le 20, à 6 h. et demie, elle a communié en viatique. Le même jour à une heure et demie, Monsieur le chapelain est arrivé. Comme elle avait toujours demandé à faire ses vœux perpétuels avant de mourir, à 3 h. M. le chapelain s'est rendu à l'infirmerie avec la communauté, et sœur Colombe a prononcé la formule d'une voix claire et intelligible, quoiqu'elle eût dit auparavant à la Mère Prieure qu'elle craignait de ne pas pouvoir parler assez fort pour être entendue.

“ Le 21, à 10 h. du matin, la malade a commencé à refroidir, elle est venue couverte d'une sueur froide ; Mère Prieure a dit à quelqu'un d'appeler le chapelain : “ Ma Mère, dit-elle, vous vous alarmez pour rien, il n'y a pas de danger ; vous le savez, hier soir vous avez eu peur, et cependant il n'y avait pas de danger ; je vous en prie, ne dérangez personne. ”

“ Elle recevait tout le monde avec un bon sourire, et comme Mère Prieure lui en témoignait sa satisfaction, elle répondait : “ Je ne puis rien faire de plus pour leur montrer que je les aime, puisque je ne puis parler assez fort pour me faire entendre d’elles.” Dans les intervalles, elle priait sans cesse ; deux ou trois fois elle dit à Mère Prieure : “ Aidez-moi à faire des invocations.”

“ A 11 h. et demie, la Mère Prieure trouvant qu’elle s’en *allait*, dit qu’elle allait réunir la communauté. Ayant entendu cela, la malade demanda quelle heure il était. (C’était la troisième fois qu’elle demandait l’heure depuis 9 h.). La mère prieure lui répondit : “ 11 h. et demie, ma Sœur.” — “ Bien-dit-elle, à midi et demi ce sera assez tôt... Ah ! on n’a pas besoin d’être si pressé, les prières des agonisants sont longues.”

“ Mais, à midi, elle eut une grande faiblesse... La communauté se réunit pour dire une dernière fois les prières des agonisants et chanter le *Salve Regina*. Après les prières, elle reprit un de force.” Elle dit : “ Je suis mieux, un peu.”

“ La communauté s’étant retirée, les quelques sœurs qui restaient se mirent à réciter les litanies de la très sainte Vierge, puis de pieuses invocations. La mourante a répondu aux litanies assez fort pour

être entendue comme il faut ; aux dernières invocations elle a répondu fort et franc, comme elle n'avait pas fait depuis longtemps, et à la dernière, elle a jeté la vue sur celles qui l'entouraient en disant avec un sourire céleste : " Maintenant je suis bien . . . bien . . . bien . . ." Puis elle remit sa belle âme à son céleste époux.

" Il était 1 h. moins cinq minutes : ce qui nous a porté à croire qu'elle avait eu révélation de l'heure de sa mort." (1)

(1) Les *Annales* citées plus haut.

CHAPITRE VIII

PROGRÈS DE L'OEUVRE

1898-1907

Fait notable, et qui vaut d'être signalé, les principaux développements de cette œuvre dominicaine se sont toujours accomplis sous le gouvernement de Mère de la Charité. Quand elle n'est plus à la tête, au moins au second rang, il semble qu'il y ait arrêt dans la marche en avant ; il se fait alors comme une sorte de tassement ; puis, de nouvelles affaires s'annoncent, se préparent et s'amorcent, le résultat final cependant n'arrive qu'à son retour aux affaires. Il faudra attendre encore dix ans avant de voir des progrès s'accomplir sans elle. Puis, vers la fin de sa vie, elle reviendra encore une fois au pouvoir afin de couronner l'édifice laborieusement élevé jusque-là : nous voulons dire la conquête de l'autonomie et l'organisation définitive du gouvernement. Ce sera la dernière étape, celle qui marquera la fin du premier quart de siècle de son histoire.

Au cours du présent chapitre, il nous sera donné, une fois de plus, de voir l'influence prépondérante

de cette femme : elle est vraiment l'instrument du bon Dieu. Sa clairvoyance, sa fermeté, son esprit surnaturel, aidés d'un vigoureux bon sens, lui permirent de s'engager dans des voies qui s'ouvrent, mais que d'autres ne verraient pas, ou bien qu'ils hésiteraient à suivre.

En juillet 1898, à la fin de son deuxième priorat, elle est élue sous-prieure. Devenue première assistante, elle est de fait la première conseillère de la nouvelle prieure, Mère Marie-Dominique. Elle sera son bras droit comme elle le fut de Mère Catherine de Sienne, avec, en plus, l'expérience du gouvernement.

Durant ce priorat, plusieurs affaires importantes reçurent d'heureuses solutions. D'abord, la chronique signale un progrès fort intéressant, étant donnée la voie étroite qu'elles suivaient sous l'œil, en apparence jaloux du séminaire, mais qui n'était que prudent : nous voulons parler de projets de fondations.

Des avances leur étaient souvent faites de différents côtés. Telle, cette demande présentée par le Père Vincent Charland(1) pour l'établissement à New-York d'une sorte d'école ménagère. C'était un

(1) Décédé en 1901.

peu loin, et le projet, bien que patronné par monseigneur Bruchési, archevêque de Montréal, était plutôt vague et mal défini. C'était prématuré, il n'en fut plus question.

Au cours de ces années, nos sœurs durent plus d'une fois répondre dans le même sens aux ouvertures qui leur furent faites. C'était également l'avis du séminaire de Québec qui ne pouvait pas les voir d'un œil favorable, puisque la petite communauté ne lui fournissait pas encore le nombre de sujet voulus pour les différents services.

Nos sœurs n'en gardèrent pas rancune aux messieurs du séminaire, dont la correction fut toujours parfaite. Ces messieurs avaient raison de se montrer intraitables sur la question de fondations au dehors, parce que, d'abord, ces projets n'étaient pas toujours sérieux, et puis, ils ne voulaient pas que ce petit groupe s'effritât, avant de prendre assez de consistance pour donner plus tard toute sa valeur.

Ce n'était donc pas mauvais vouloir. Nos sœurs en eurent une preuve à l'occasion d'un problème qui surgit du fait de leur accroissement. Elles étaient maintenant plus de quarante. C'était trop pour l'espace qu'elles occupaient dans l'ancien séminaire.

Le Conseil, qui se rendait bien compte de la difficulté, leur offrit spontanément, le 14 janvier 1901,

d'émigrer dans le *Pensionnat* de l'Université, devenu vacant. C'était une très heureuse solution. Nous n'oserions pas dire que les sœurs n'y songeaient pas, car, on le devine sans peine, elles l'avaient entrevue et désirée depuis longtemps. Elles avaient même prié pour obtenir cette faveur. Leurs prières furent donc exaucées. Le 22 mai suivant, commençait le déménagement. Ce ne fut pas long, en trois jours l'opération fut terminée.

L'utilité du Pensionnat semblait avoir cessé à cette époque, car il n'était plus occupé. L'événement se produisait à point pour offrir un logis plus vaste aux sœurs dominicaines. Cet édifice datait de la fondation de l'Université Laval, en 1854. L'ouverture des facultés de Droit et de Médecine avait attiré à Québec un nombre considérable de jeunes gens, venus de toutes les parties de la province, l'Université Laval étant la seule institution catholique de ce genre au pays. C'était donc toute une colonie d'étudiants qu'il fallait héberger, et défendre contre ses tendances parfois trop joyeuses, quand elles n'étaient pas trop turbulentes : fait bien connu de la population des villes universitaires.

On ne croyait pas pouvoir leur permettre de s'installer dans les familles, au hasard d'une pension quelconque. C'est pourquoi on avait construit cet édifice, qui voisine avec le corps principal de l'Uni-

versité, sur la petite rue, dont on pouvait dire qu'elle constituait à elle seule, à cette époque, le Quartier Latin de Québec. Les étudiants avaient à leur disposition, une cellule, étroite sans doute, mais qui n'était déjà plus le dortoir commun. Ils y trouvaient un peu de l'austérité du Grand Séminaire, mais tempérée par la faculté de sortir en ville, et de fréquenter dans les familles, pourvu que l'on fût sage. Les repas se prenaient à la table commune, et les récréations dans une vaste salle destinée à cet usage. On pouvait aller prier dans une chapelle, où le Saint-Sacrement était conservé, et dans laquelle, tous les matins le prêtre, directeur du pensionnat, offrait le saint sacrifice. Beaucoup se rappellent encore la figure de l'excellent monsieur Roussel, qui incarna longtemps le type du directeur des universitaires, nom que l'on donnait alors aux étudiants des facultés existantes.

Cette maison passa par des fortunes diverses, pour des raisons que nous n'avons pas à donner ici. En 1892, on crut devoir fermer cette pension, et les étudiants trouvèrent en ville des chambres à leur convenance. Ce fut à cette époque que l'École Normale, obligée de quitter le Château Saint-Louis que l'on allait démolir pour faire place au Château Frontenac, en prit possession, et l'occupa de 1892

à 1900. L'année, auivante, les sœurs dominicaines y entrent à leur tour, elles y sont encore.

L'édifice est vaste. Construit en pierre de taille, à cinq étages, la façade mesure cent cinquante pieds de front sur une profondeur de quarante. Au rez-de-chaussé, se trouvent les parloirs et autres salles ; les étages supérieurs sont occupés par les petites cellules dont nous avons parlé tout à l'heure, assez grandes toutefois pour contenir un lit, une table de travail, une chaise et un buffet ; mais on y ajouterait difficilement autre chose. A quoi bon, du reste ? L'étudiant n'est pas homme à s'encombrer de bibelots, et sa chambre n'est pas un boudoir.

A l'arrière, et attenant à l'édifice, on a ajouté une annexe dans laquelle sont aménagés, en bas, la cuisine et le réfectoire, au-dessus une belle grande salle de récréation, puis, occupant l'espace de trois étages, la chapelle, à l'usage exclusif des pensionnaires de la maison. De cette aile, au troisième étage, part un viaduc qui se dirige vers le séminaire, de sorte que les sœurs n'ont pas à sortir au dehors pour se rendre à leurs différents emplois.

On ne peut s'empêcher de sourire quand on songe que le recueillement, la prière et l'austérité de vie, ont remplacé l'agitation des étudiants, aux propos bruyants, et parfois tapageurs, que maints avocats ou médecins n'ont pas oubliés.

Quelques semaines plus tard, les élections ramenaient au premier plan Mère Marie de la Charité, élue prieure pour la troisième fois (1901). L'installation dans la nouvelle demeure pouvait lui sembler un don de joyeux avènement.

Une autre satisfaction attendait les sœurs au cours de l'année suivante. Monseigneur Cloutier, évêque de Trois-Rivières, suffragant de l'archevêque de Québec et successeur du grand évêque Laffèche, les demandait pour son Séminaire. Cette fois-ci l'invitation avait bien des chances d'être acceptée. Elles allaient donc essaimer pour la première fois.

Depuis 1897, en effet, à maintes reprises on les avait priées de s'établir à Trois-Rivières. " Mais, disent les *Annales*, les conditions n'étaient pas acceptables." En 1901, on finit par trouver une base sur laquelle on pouvait traiter et s'entendre. Ce ne fut cependant que l'année suivante que l'on put enfin réaliser le projet.

Le 30 juin 1902, cinq religieuses professes et une novice quittaient la maison de Québec, pour aller exercer leur zèle et leur modeste ministère, si humble et pourtant si méritoire, dans la cité trifluvienne.

Les adieux et la séparation furent d'autant plus pénibles, que les fondatrices quittaient définitivement

le berceau de leur famille religieuse pour ne plus y revenir. Il était réglé, en effet, entre les deux évêques, que les sœurs de Trois-Rivières seraient constituées en communauté distincte aussitôt après leur arrivée ; mais on leur fit la promesse qu'elles pourraient avoir des œuvres nouvelles et différentes, dès que les circonstances le permettraient.

La séparation était donc complète. Bientôt elles n'eurent plus en commun que le nom de " Filles de Saint-Dominique." Des changements inévitables, bien que de peu d'importance, il est vrai, s'introduisirent, grâce à l'éloignement et la direction nouvelle. Ainsi, elles s'appelleront désormais à Trois-Rivières : " Les Sœurs Dominicaines du Saint-Rosaire ", tandis que celles de Québec resteront toujours : " Les Dominicaines de l'Enfant-Jésus ". Les premières porteront une croix sur la poitrine, mais leurs aînées n'adopteront cet usage que beaucoup plus tard ; de même la guimpe aura un pli différent, plus ou moins accentué. Elles continueront cependant de s'écrire, de se visiter, ce que Mère de la Charité fit plus d'une fois, car elle ne pouvait oublier qu'elle était leur mère au moment du départ de Québec.

Un recrutement facile et abondant permettra au nouvel institut d'obtenir assez tôt son autonomie, et de se répandre au dehors en fondant plus d'une

mission. Ainsi nous les retrouvons à Montebello, dans le diocèse d'Ottawa, en charge d'un orphelinat ; à Shawinigan avec un Jardin de l'enfance, et à la Pointe-du-Lac. A Trois-Rivières, monseigneur Cloutier tenant sa promesse, leur confiait, il y a quelques années, la direction d'un orphelinat de garçons. Le 30 novembre 1912, le même évêque approuvera les nouvelles constitutions de sa petite famille dominicaine, déjà affiliée à l'Ordre de Saint-Dominique, par le Révérendissime Père Cormier, Maître-Général des Prêcheurs, le 4 août 1909.

Celles de Québec également croissaient en nombre, et Mère de la Charité, sentant croître ses responsabilités dans la même mesure, se dépensait sans compter, plus même qu'elle n'aurait dû le faire. Ses forces commençaient à décroître, car elle ne s'inquiétait ni de l'âge ni de la fatigue. Aussi, ne tarda-t-elle pas à payer son tribut à la maladie.

En mars 1902, elle se sentit gravement atteinte, et le médecin déclara qu'une intervention chirurgicale seule pouvait la sauver. C'était le séjour forcé à l'hôpital, la table d'opération, le danger de mort, toutes choses qui étaient de nature à créer un émoi profond, quand la nouvelle allait se répandre dans la communauté. Ce fut bien, en effet, ce qui arriva. Un nuage de tristesse plana bientôt sur ce petit

monde, l'inquiétude se lisait sur les visages, et l'on se demandait dans les rencontres : " Mais, Notre Mère en reviendra-t-elle ? "

Elle-même n'était pas tout à fait rassurée, bien qu'elle essayât de faire bonne contenance. Le jour du départ, elle fit ses adieux bravement, bénit toutes ses filles, se recommandant à leurs prières, ne laissant paraître aucun trouble, au contraire les rassurant plutôt.

L'anxiété redoubla quand on connut la date de l'opération, aussi ce jour-là les prières furent-elles plus ferventes encore, pour demander la guérison de l'excellente femme, dont on sentait plus que jamais la valeur et le prix.

A l'hôpital elle fut d'une docilité parfaite aux instructions du médecin. C'est un trait de son caractère, que nous avons eu l'occasion de remarquer souvent, d'obéir simplement et spontanément, toutes les fois que la volonté de Dieu était nettement indiquée et que sa conscience était dégagée. Il y avait là comme un ordre sacré devant lequel elle s'inclinait avec un léger sourire et sans murmure, preuve de l'excellent esprit qui l'inspirait.

Deux ou trois semaines se passèrent avant qu'elle pût songer au retour ; mais, grâce à sa vigueur physique et aux bons soins des hospitalières de l'Hôtel-

Dieu, suffisamment guérie, elle revenait au milieu de ses filles, dont elle ne s'était séparée qu'avec regret. Une chambre toute prête l'attendait, près de la chapelle, d'où les malades peuvent suivre les offices et y prendre part dans la mesure de leurs forces.

Mère de la Charité n'était pas femme à garder le lit longtemps, l'immobilité et l'inaction lui étaient insupportables. Elle trouva donc le moyen de s'occuper. La fête de sainte Catherine de Sienne approchant, l'occasion était excellente, car tous les ans, à pareille date, il y avait nombre de vêtures et de professions, par conséquent des retraites à faire, et des novices ou postulantes à préparer pour ces importantes cérémonies. Mère Prieure ne voulant pas, cette année-là, céder à personne le soin d'initier ces enfants, s'improvisa conférencière pour la circonstance, avec succès, du reste, et nous ne saurions en douter.

Les jeunes sœurs, groupées autour de son lit ou de sa chaise, l'écoutaient avec bonheur, heureuses de revoir, pleine de vie, cette mère qu'elles avaient eu peur de perdre, et avec non moins de confiance à cause de l'effort qu'elle faisait pour se donner entièrement à ses auditrices, charmées d'un si grand zèle. Nulle mieux que Mère Prieure ne connaissait les

besoins de la famille dominicaine. Elle s'appliquait donc à leur donner, et elle en possédait le secret, une instruction solide et sérieuse, afin d'en faire des femmes graves et appliquées aux devoirs de leur état.

Au mois de septembre, monseigneur Hamel, confesseur des dominicaines depuis l'époque de la fondation, était forcé de se démettre à cause de son grand âge et de son état de santé. Il eut pour remplaçant l'abbé Lortie, théologien instruit et profond esprit clair et lucide. Cette nomination était excellente en soi, et des plus heureuses pour nos sœurs qui en ont gardé un pieux souvenir. Nous y reviendrons, quand nous mettrons en lumière les différentes influences qui ont contribué à la formation de ces religieuses.

Avec ce changement se ferme le bilan de 1902. Celui de 1903 est moins chargé, c'est pourquoi nous allons appuyer sur un petit événement qui nous permettra de jeter un regard plus intime sur la vie de la communauté, et les rapports de la mère avec ses filles. Ce ne sera pas un regard indiscret, mais de simple curiosité, pour notre édification.

La fête patronale de Mère de la Charité se célébrait tous les ans, le 2 juillet, jour de la Visitation. Or la fête de 1903 ne ressembla à aucune des précédentes,

à cause de certains incidents, tout à fait imprévus, mais inoubliables, et que nous tenons à relater. Allons-nous y voir une intervention de la bonne sainte Anne? C'est bien possible, mais nous nous garderons de l'affirmer; nous nous contenterons de dire simplement les faits.

La confiance de Mère Prieure dans la grande thaumaturge était bien connue, elle la visitait souvent dans son sanctuaire, et les sœurs avaient toute liberté pour faire de pieux arrêts dans leurs voyages, en été, du Petit-Cap à Québec. Or, dans un de ces pèlerinages, Mère de la Charité fut victime d'un malencontreux accident, d'autant plus malheureux qu'il se produisit à la veille d'une si grande fête.

Le 28 juin, cette pauvre Mère, s'étant arrêtée en revenant de Saint-Joachim, pour prier dans le vieux sanctuaire de Beaupré, fit une chute sur le parvis et se releva avec une entorse très douloureuse. Elle eut cependant le courage d'entrer quand même dans l'église pour faire ses dévotions. Vers les 11 heures, n'y tenant plus, et voulant reprendre le chemin de la ville, elle se sentit incapable de marcher. Il fallut donc la porter jusqu'au train. Il en fut de même à Québec de la gare au couvent. Elle dût reprendre le lit, une fois de plus, à son grand regret, ça va sans dire, et à celui des religieuses qui redoutaient que la fête ne fût manquée.

Jugeons un peu, la fête s'annonçait comme devant être plus solennelle, cette année-là ; quelque chose de nouveau, d'inaccoutumé, flottait dans l'air. On ne savait pas, ou on était censé ne pas savoir, que les Petites Sœurs franciscaines de la Baie-Saint-Paul, grandes amies des Dominicaines, afin de témoigner leur reconnaissance pour l'hospitalité si cordialement offerte et acceptée de si bon cœur, dans leurs voyages à Québec, avaient fait don d'une statue de sainte Anne à Mère Prieure. Transportée au couvent le 25, elle ne devait être dévoilée que le jour de la fête, cependant.

Et Mère de la Charité, pour qui se faisait ces préparatifs, était au lit, incapable de descendre pour y prendre part et recevoir les hommages de la communauté. Le médecin consulté n'y peut rien, il se contente de prescrire le repos absolu. Mère sous-prieure, consultée à son tour, déclare que la fête aura lieu quand même ; par conséquent, rien ne sera changé au programme. Donc, le 2 juillet, il y aura messe solennelle, récréation, offrande de cadeaux, etc. En attendant, on priera bien fort pour que la bonne sainte Anne fasse un miracle.

“ Mère Prieure joindra ses prières aux nôtres ”, dit quelqu'un dans l'entourage. Surprise et décontenancée, la chère Mère laissa tomber de ses lèvres une de ces réponses typiques dont elle était coutumière :

“ Mais, comment, j'étais là, chez elle, dans son sanctuaire, et elle ne m'a pas protégée ! Vais-je lui demander ma guérison, maintenant ? ” C'était bien elle, une fois de plus, dans la simplicité et la spontanéité de son cœur, avec ses réflexions parfois si pittoresques, mais sûrement sans malice aucune. Elle ne tarda pas à se ressaisir, et alors comme toujours sa figure s'épanouit joyeusement, mais sans confusion, tout en accusant son involontaire méprise.

Le lendemain, 29, on déclare à Mère Prieure qu'elle sera debout le 2 juillet ; mais le 30, l'espoir n'est plus aussi grand ; “ Notre Mère est bien souffrante ”, dit la chronique.

Enfin, arrive le 1er juillet, et voilà que le soir, Mère Prieure fait son apparition dans la grande salle, à la grande joie de ses filles. Mais, elle n'est pas descendue toute seule, on l'a portée “ respectueusement”, remarque l'annaliste, et “ déposée près de la statue de sainte Anne ornée de fleurs et autres belles choses ”. Lecture d'adresse, chants et compliments se succèdent, enfin, le voile tombe d'un geste brusque et rapide, et la statue apparaît dans toute sa beauté. La vieille Mère en est tout attendrie, ce que l'on voit bien dans les remerciements qu'elle balbutie à travers les larmes. Heureusement l'abbé Cléophas Gagnon, qui est de toutes les fêtes, prend la parole pour féliciter la vénérable supérieure,

l'héroïne du jour. “ Notre Père, disent les *Annales*, présente ses vœux et ses souhaits, mais il n'oublie pas de complimenter les sœurs d'avoir enchéri sur les années précédentes ”, faisant allusion au voyage de notre Mère en chaise à porteur, depuis l'infirmerie jusqu'à la salle de récréation, il ajouta qu'il demanderait sa guérison à la bonne sainte Anne, et il recommanda à la malade de ne pas se fatiguer ; à quoi celle-ci répondit : “ Je ne sais si c'est l'émotion, mais je ne ressens plus aucune douleur.”

La récréation se prolongea encore quelque temps, puis après le cantique : “ Vive Sainte Anne ”, chanté avec beaucoup d'entrain et de piété, le chapelain se retira. Chose singulière, Mère de la Charité se lève à son tour, se redresse, et sans aucune hésitation, mais au grand étonnement de toute l'assistance, elle se met à marcher. Alors, confuse, mais reconnaissante, elle se rend au milieu de la salle et entonne le *Te Deum*, chanté cette fois-ci avec une émotion profonde. Incontinent, sans aide, elle retourne à sa chambre, située à l'étage supérieur.

Le chapelain averti à l'instant revient constater cette étrange, mais soudaine guérison. “ Si demain elle persiste, il n'y aura pas de doute que nous ne soyons en présence d'un miracle ”, ajoute-t-il en prenant de nouveau congé des sœurs.

Le lendemain, Mère de la Charité assistait à la messe de communauté, puis à la bénédiction de la statue, devenue tout-à-coup fameuse. Durant tout le jour et les jours suivants : “ Notre Mère, disent les *Annales*, accompagna les sœurs dans tous les différents offices, et prit part à tous les travaux accoutumés, comme si rien ne fût arrivé. Évidemment, elle était bien réellement guérie.”

La grande et bonne Sainte Anne, qui reçut la mission de veiller sur notre berceau, au pied du Cap Tourmente, veille toujours sur les berceaux canadiens. Elle se plaît, de temps à autre, à donner des signes sensibles de sa protection. Pourquoi ce berceau de la petite famille dominicaine n'aurait-il pas eu l'honneur de recevoir, lui aussi, un regard de complaisance de la bonne Mère ?

La retraite annuelle qui suivit, à quelques semaines de distance, ces intéressants événements, fut prêchée par le Père Gonthier. Le passage de cet éminent religieux fut l'occasion de plusieurs petites réformes, chères au cœur de Mère de la Charité. Quelques points oubliés, ou omis par inadvertance ou pour des raisons incontrôlables jusque-là, lui parraissaient devoir être corrigés.

Ainsi le *Confiteor*, avant la communion, sera récité par toutes les sœurs prosternées en *venia*, la chapelle

étant assez vaste pour faire cette cérémonie ; la sonnerie de l'office sera prolongée assez longtemps pour permettre de se rendre au chœur, du coin le plus reculé de la maison. Nous citons ces deux traits, parce qu'ils sont caractéristiques de sa manière de voir et de comprendre les choses.

Il n'est donc pas étonnant que Mère de la Charité possédât l'estime, l'affection et la confiance de ses sœurs ; alors on ne sera pas surpris d'apprendre, que l'année suivante, à la fin de son troisième terme, elle fut réélue prieure pour la quatrième fois, au mois d'août 1904.

Rien de saillant ne marque ce priorat, sauf l'arrivée des Dominicains à Québec, au printemps de 1906. Cet événement, désiré et attendu depuis plusieurs années, aboutissait enfin. Nos pères étaient heureux de trouver un pied-à-terre dans la vieille capitale qui les avait accueillis si chaleureusement en 1874, et depuis, toutes les fois qu'ils y ont exercé leur zèle et leur apostolat.

Nulle part, en Canada, les fils du Père Lacordaire ne reçurent un accueil plus cordial et plus sympathique.

Mais, pour nos sœurs, cet événement avait un autre sens : c'étaient des frères qui allaient vivre

près d'elles. C'était aussi la réalisation d'un rêve longtemps carressé. La chronique avait souvent enregistré leur passage à Québec, les visites à la communauté, les retraites prêchées, même les petits mots à l'occasion d'une visite. L'annaliste signalera désormais leur présence plus fréquente, nombre de sermons de vêtue et de profession, même des conférences sur la règle. A la demande du Vicaire-Général du diocèse de Québec, l'un des pères les aidera de ses conseils, quand l'heure de l'autonomie aura sonné, et que l'organisation nouvelle, qui en sera la conséquence, devra se faire. Un nouveau régime allait nécessairement résulter de ce changement si considérable. Ce serait une heure difficile à passer.

Mère de la Charité avait bien travaillé, au cours de ses quatre pirorats; elle avait gouverné sa famille avec sagesse et tout autant de succès. L'espace de douze ans, elle avait exercé ces importantes et lourdes fonctions, elle avait bien droit à quelque repos. Le 4 août, en effet, les élections remettaient le pouvoir en des mains nouvelles.

La Providence allait donner à la vieille Mère un repos bien mérité, mais de six années seulement, car elle la tenait en réserve pour une dernière tâche, non moins difficile, comme nous l'avons laissé pressentir plus haut.

CHAPITRE IX

VERS L'AUTONOMIE

1907-1913

Tous les intéressés pensaient à cette affaire, mais, dans leur cœur ; s'ils en parlaient, c'était à voix basse, comme jadis, quand on parlait de la fondation, sans espoir sérieux de la voir réussir. Elle devait cependant se réaliser un jour.

Une longue étape sera bientôt franchie ; mais, avant de faire le dernier pas, la Providence préparera les voies qu'elle-même a choisies.

Plusieurs événements graves vont se succéder. D'abord, les hommes les plus activement mêlés à cette entreprise, disparaissent tour à tour ; une très jeune religieuse devient prieure ; Mère de la Charité, que toutes estiment, aiment et vénèrent, qui mettra, un peu plus tard, le couronnement à son œuvre, est reléguée à l'arrière-plan, dans un repos qu'elle n'a pas sollicitée, qui lui pèse sans doute, mais qui lui permettra alors d'entreprendre, avec une vigueur nouvelle, la tâche suprême de sa vie.

Le 4 août 1907, Mère Catherine de Ricci est élue prieure ; Mère Marie de la Charité devient Vicaire, ou assistante, pour la seconde fois.

La communauté a continué de s'accroître, car elle compte, à cette époque, soixante-et-cinq membres, y compris les novices et les postulantes. La fondation de Trois-Rivières leur a bien pris quelques sujets, et détourné, à son profit, une partie du courant qui se dirigeait vers Québec. Cependant nos sœurs se sont recrutées quand même, c'est le principal.

Bon nombre de jeunes filles se sont présentées, mais relativement peu ont été élues. Beaucoup sont retournées dans leur famille, pour des raisons de santé, manque d'aptitudes, et ces multiples causes, plus ou moins tangibles, qui éloignent des noviciats les sujets inaptes à la vie religieuse.

Pendant qu'elles croissent en nombre, des vides se font autour d'elles. Les deuils sont nombreux parmi les conseillers et les amis de la première heure. Monseigneur Benjamin Pâquet est disparu depuis 1902. Supérieur du Séminaire à l'époque de la fondation, conférencier ou prédicateur à l'occasion, il se montra toujours sympathique à la communauté. Également disparu, l'abbé Roussel, ami toujours dévoué de celles qui devaient habiter, un jour, son

Pensionnat ; également disparu, l'abbé Edmond Paradis ; mais la perte la plus sensible, fut celle de l'abbé Cléophas Gagnon, " Monsieur le Procureur ", qui personnifia si parfaitement le personnage de l'emploi.

On sait déjà ce qu'il fit pour les sœurs dominicaines. Avec beaucoup de tact et de clairvoyance, il avait compris tout de suite le parti que le Séminaire pouvait tirer du labeur de personnes consacrées à Dieu, actives, entendues et dévouées.

La procure était toute sa vie, l'aboutissant de ses préoccupations et sollicitudes. Les sœurs étaient devenues, sous sa direction, une pièce capitale dans cette vaste organisation qu'était le Séminaire de Québec, mais une pièce intelligente, qui comprenait, devinait même, à la fois prévenante et délicate dans ses procédés. D'un autre côté, l'intérêt qu'il leur portait avait quelque chose du père de famille qui veille sur le bien-être de tous les siens. Il ne permit pas qu'elles manquaient de quelque chose. La tâche lui fut très douce : il n'eut qu'à écouter son cœur. Il les pourvut si abondamment qu'elles ont pu dire un jour qu'elles n'eurent pas l'avantage d'apprendre ce qu'était la pauvreté. Elles l'apprendront sans doute un peu plus tard, car les occasions ne manqueront pas.

Depuis quelques années déjà la santé du " Père " s'altérait. Nous ne dirons pas qu'il n'avait plus l'empressement souple et alerte d'auparavant, il ne l'eut jamais. Toujours calme, maître de lui, il dominait les situations. Avec la robustesse de son corps, et cet air de bonté imperturbable qui se voyait sur sa figure, il semblait capable de braver tous les assauts. Mais un jour vint où l'on remarqua des traces de fatigue ; la respiration était plus haletante, les forces diminuaient ; à plusieurs reprises il avait inspiré des inquiétudes. On priait avec ferveur, mais il fallait bien se rendre à l'évidence au commencement de 1909, il était visible que la fin n'allait pas tarder.

Le 17 avril, le mal s'aggrave ; des gardes-malades s'installent près de lui. Le 18, il a pu dire sa messe. Le 15 mai, il est si faible qu'on ne peut plus le laisser seul. Il reçoit les derniers sacrements avec une grande piété. Enfin, le 16, durant la nuit, une crise cardiaque se déclare, un prêtre arrive à la hâte et donne une dernière absolution au mourant ; à 3 h. 30, le malade rendait son âme à Dieu.

Averties à l'instant même, toutes les sœurs accourent et disent un *De Profundis* pour l'âme de leur " Père ", titre si largement mérité depuis plus de vingt ans. C'était le plus grand deuil de la commu-

nauté depuis la mort de la première prieure. Dès l'aube, elles entendirent la sainte messe pour le cher défunt.

Elles eurent, dans leur douleur, l'occasion de lui rendre un témoignage touchant de piété filiale. Les messieurs du Séminaire permirent que les restes fussent exposés, en chapelle ardente, chez les Dominicaines. Nos sœurs récitèrent le psautier près du corps, sans interruption depuis l'arrivée jusqu'à la translation dans la chapelle extérieure, pour la récitation de l'Office des morts. " C'était une prière pleine de consolation ", dit l'annaliste, et elle ajoute cette mélancolique réflexion : " Qu'il est douloureux le coup qui nous frappe ! "

Le lendemain, 19, à 8 h. 30, eut lieu le service funèbre, et la bière se ferma pour toujours dans la crypte où reposent les restes de ces vénérables prêtres qui ont fait du Séminaire de Québec, cette institution si glorieuse dans l'histoire de notre peuple et de l'Église canadienne. Les noms de la plupart sont oubliés aujourd'hui, comme eux-mêmes se sont oubliés durant leur vie, déroband aux regards de tous leur personne, leur action et leur dévouement, dans une humilité qui les suit dans la tombe.

Au cours du mois de juin suivant, la cité de Québec célébrait le Troisième Centenaire de sa

fondation. Les Dominicaines ne pouvaient pas rester indifférentes, ni insensibles, à cette démonstration, vivant sur les lieux mêmes, théâtre de si grands événements; où s'étaient tenus les conseils les plus graves, et décidé si souvent le sort de notre pays; elles partageaient l'émotion de tous.

Ces grandes assises sont fréquentes à Québec. L'année suivante, avait lieu le Congrès de Tempérance; puis le Concile Plénier, et le Congrès de la Langue Française. Ces fêtes évidemment n'offraient pas toujours un intérêt majeur pour ces saintes filles, mais elles leur apportaient un surcroît de labeur et de fatigue qu'elles acceptaient avec leur bonne humeur habituelle : chambres à préparer, tables à garnir, etc., etc., ou encore, autels à dresser dans leur chapelle, " parce qu'il n'y avait plus de place pour tous les prêtres qui recevaient l'hospitalité du Séminaire."

Il arrive assez souvent que ces hôtes de passage se souviennent de celles qui les ont si bien reçus, et savent le reconnaître. Certains évêques viennent les visiter, les bénir et les encourager, ce dont elles se réjouissent, avec raison.

Au milieu de l'hiver de 1910, le très révérend Père Langlais, supérieur des Dominicains de Québec, leur fait quelques instructions sur la règle.

En juin de la même année, les sœurs adoptent la croix qu'elles portent depuis ce temps-là sur le scapulaire, petite croix d'ébène sans christ, encadrée d'un mince filet d'argent, dont le modèle a été fourni par leurs excellentes amies de Châtillon.

Le même mois de juin leur tenait en réserve une grosse surprise, qui sera le point de départ d'événements fort importants pour l'avenir de la petite communauté. Un horizon nouveau, qui répondait à des aspirations vagues de missions en pays plus ou moins lointains, allait apparaître.

Mais n'anticipons pas sur les événements. Encore quelques semaines et de nouvelles élections vont avoir lieu. Une nouvelle prieure arrivera sans doute au pouvoir, car on ne peut jamais prévoir ce qui va se passer en pareil cas, surtout quand il y a dans l'air un esprit qui s'annonce plus remuant et qui veut du nouveau. C'est le fait de certaines énergies qui sommeillent dans l'ombre, de ressources qui surgissent soudain et qui demandent de l'emploi. Il se fait alors un peu de fracas, un peu de poussière revole dans l'air, mais le calme se rétablit bientôt.

On aurait tort d'appeler cela une révolution, quand c'est tout au plus une nouvelle monture qui est mise au brancard pour tirer la charge alourdie par le poids

du temps et du travail. Ou encore, c'est l'arrivée du train au bout de l'étape. On change alors de machine et d'équipe pour continuer la course, quitte à les reprendre au retour pour revenir au point de départ. C'est le cercle dans lequel tourne l'humanité, et c'est pourquoi " il n'y a rien de neuf sous le soleil."

Le 3 août 1910, l'archevêque de Québec étant présent, Mère Jean de Gorcum, la plus jeune professe à vœux perpétuels est élue prieure, et succède à Mère Catherine de Ricci, dont le terme d'office vient de finir. Mais pour la première fois, fait étrange, Mère de la Charité ne fut élue à aucune charge, elle n'est plus rien, pas même conseillère. Elle deviendra cependant maîtresse des novices, après le départ de Sœur Henri Suzo pour la mission, mais l'espace de six mois seulement ; puis, elle reprendra son rang de profession.

Nous avons souvenance d'avoir vu une photographie du groupe des dominicaines de ce temps-là au complet. Mère de la Charité est assise au premier rang, mais elle n'est plus que la doyenne des professes, à la suite de ses filles que la *volonté populaire* a mises à la tête de l'Institut. Ses traits sont empreints de mélancolie ; on dirait qu'un léger voile de tristesse se dessine dans le regard, dans un pli de la lèvre inférieure. Mère de la Charité souffre-t-elle de cette situation ? Elle ne l'a jamais dit. L'a-t-elle même

pensé? C'est plutôt l'effet de la détente après une si longue carrière et si bien remplie. Du reste, on ne doit rien au religieux, si ce n'est le respect et la considération pour la dignité de sa vie et les services rendus.

C'était un héritage assez lourd que la nouvelle prieure venait de recueillir, car une affaire importante pour l'avenir de la communauté attendait une solution. C'était la demande de missionnaires pour le Manitoba, que Sa Grandeur monseigneur Langevin, archevêque de Saint-Boniface, en personne, était venu faire, au mois de juin dernier. Mère de Ricci avait reçu cette visite inaccoutumée, qui lui avait causé une impression profonde. Elle avait compris tout de suite les perspectives d'avenir qui s'ouvraient devant elle, et pressenti que le projet avait des chances de succès. Un noviciat pourrait peut-être s'y ouvrir un jour, des œuvres, autres que celle du séminaire, pourraient peut-être également s'y implanter, et l'archevêque ne disait pas non. Elle avait consulté le supérieur, qui à son tour avait soumis l'affaire au Conseil. Celui-ci ne s'y était pas opposé, mais il avait mis des conditions qui se réduisaient à trois : 1° La fondation pourrait se faire, pourvu qu'elle restât dans la dépendance de la maison-mère de Québec ; 2° Les sœurs seraient libres de revenir

après cinq ans, si la mission ne leur convenait pas ; 3° Quatre sœurs seulement iraient à la mission ; mais on porta ce nombre à cinq un peu plus tard. Les négociations en étaient là, mais Mère de Ricci ne pouvait aller plus loin à cause, précisément, de l'élection qui devait se faire incessamment.

Le Conseil sanctionna ce qui s'était fait, et laissait à Mère Jean de Gorcum le soin de mener à bien cette entreprise.

Jeune, active et prudente, sachant demander conseil, elle ne manqua pas de lumière. Elle en eut besoin en effet pour ouvrir ce chapitre d'histoire. L'événement était gros de conséquences, car nos dominicaines devenaient du coup missionnaires. C'était du nouveau. Mais, le résultat sera-t-il celui qu'elles entrevoyaient dans leurs aspirations ?

Une fois tout réglé et ordonné, le départ de la caravane fut fixé au 16 du même mois. Mais, voilà bien maintenant une autre difficulté que l'on ne prévoyait pas la veille, et, bien faite pour mettre à l'épreuve le tact de la nouvelle supérieure : Qui sera choisi pour aller en mission ? Il fallait choisir en effet, car les vocations se multipliaient au-delà des besoins, puisqu'il n'y aurait que cinq élues. C'était trop peu pour tant d'appels. Les choses s'arrangèrent

très bien cependant. Mère Catherine de Ricci sortant de charge, au courant de l'affaire, était désignée pour la première place. Quatre sœurs lui furent adjointes, dont l'une remplirait les fonctions de secrétaire, ce qu'elle fit à merveille. La chronique, très détaillée, des événements de chaque jour, racontant toutes choses, résumant les conversations, nous permettra plus tard de découvrir les points faibles de l'entreprise.

Le 16 août, tout est prêt pour le départ. On a travaillé ferme pour préparer le trousseau des voyageuses ; on a dit adieu aux parents, obtenu la bénédiction des dignitaires ecclésiastiques. Les bagages, considérables, contiennent la lingerie, les vêtements et nombre d'autres articles, c'est-à-dire tout ce qu'une bonne sœur peut s'imaginer devoir lui être utile au terme du voyage. Monsieur le Supérieur est venu dire la messe et donner une dernière bénédiction. Il est 8 h. du matin, donc en route ! Un dernier adieu, et la séparation se fait. Plusieurs prêtres du Séminaire se rendent à la gare ; monsieur le supérieur fait une courte apparition, à la porte du wagon, au moment de partir.

L'annaliste de Québec a-t-elle eu comme une sorte de pressentiment que les choses n'iront pas ? car elle écrit : " Mon Dieu ! vous voulez sincèrement cette fondation qui n'offre rien d'attrayant pour la

nature. Aller à 1750 milles pour une œuvre aussi obscure . . . il n'y a pour ainsi dire que l'insuccès de la mission qui pourrait faire espérer un retour ! Bénissez-les dans l'exercice de leur dévouement." (1) Le voyage se fit rapidement. Après un court arrêt à Trois-Rivières et un second à Montréal, elles arrivent à Makimac le 20.

A titre de nom sauvage, ce Makinac ne vas pas mal. Il est bref, sonore, se prononce aisément ; sans être euphonique, il a au moins l'avantage de se retenir sans trop de difficulté. Ce poste, ou mieux cette gare de chemin de fer est située à 150 milles à l'ouest de Winnipeg, sur la ligne du Nord-Canadien, direction de Prince-Albert. A une lieue de distance, dans la *prairie*, se trouve le " Home ", comme on dit couramment. Le pays est parsemé de rares habitations.

L'institution, dont nos sœurs allaient prendre charge, datait déjà de quelques années. Fondée par des prêtres de langue anglaise, elle fut bientôt remise entre les mains de monseigneur Langevin, qui la confia aux Clercs de Saint-Viateur. Les religieuses de la Congrégation de Saint-André, chargées des soins matériels, n'y restèrent que trois ans. Mais, tel était l'intérêt que la population portait à cette

(2) *Annales*, 16 août 1910.

maison "aussi délaissée que les orphelins eux-mêmes", que les dames catholiques du voisinage venaient à tour de rôle y faire le service pour les besoins les plus pressants. Elles y passaient la journée entière, faisant la cuisine, les blanchissages, les travaux de couture et le raccommodage. Bien que chargées d'enfants elles-mêmes, elles faisaient volontiers et volontairement ce surcroît de besogne, "pour le bon Dieu et les orphelins".

Le "Home" n'était pas immense : un corps de logis central, flanqué de deux pavillons, en bois plus ou moins dégrossi, sans la moindre prétention architecturale ; donc un rez-de-chaussée avec un toit sous lequel se trouvaient les dortoirs ; tel était l'établissement habité par vingt petits garçons, sept religieux et les cinq sœurs qui arrivaient, avec leur bonne volonté, leur savoir-faire et un dévouement à toute épreuve.

Réception enthousiaste par le personnel de l'institution ; chant du *Te Deum* à la chapelle. Les enfants ont revêtu leur toilette des dimanches. Les voisins accourent pour aider à l'installation. Ils prédisent aux sœurs "qu'elles auront de la misère", mais l'analiste, robuste, calme et maîtresse d'elle-même, de répondre : "qu'elles auront aussi des consolations". Elle n'en doute pas, mais dès le lendemain nous lisons dans la chronique : "Mère Supérieure nous recom-

mande de ménager l'eau, car l'eau du puits est *dure*, il faudra s'approvisionner dans la citerne". Est-ce déjà la misère qui commence ?

Les voisines visitent volontiers, et toutes s'intéressent aux arrivantes ; françaises, belges, canadiennes, viennent avec leurs petits enfants ou les grandes filles. Toujours bienveillantes, ces visiteuses causent volontiers, avec cette pointe de curiosité qui s'enquiert à demi-mot, de tout et de tant d'autres choses.

On est gai, confiant, débrouillard, comme il convient. En un pareil temps, il faut savoir se contenter de peu, s'accommoder des situations les plus inattendues, et surnaturaliser toute chose. La fidélité aux exercices et l'esprit de sacrifice entretiennent et conservent la vie religieuse.

Pendant ce temps-là il se passe du nouveau à Québec.

Au mois d'octobre, monseigneur Mathieu, ancien supérieur du Séminaire, devient chapelain des Dominicaines. Il se donnera tout entier à cette tâche, nouvelle pour lui, avec son cœur, son entrain et cet art, qu'il possède à un si haut degré, de ménager les hommes, pour les mieux conduire. Sa prédication est souvent signalée dans les *Annales*. On résume

la conférence, ou l'on cite quelques phrases que les sœurs se répètent volontiers.

Le cher Directeur avait bien promis de remplir, au moins l'espace d'un an, les fonctions de chapelain ; mais le 14 juillet, un câblogramme annonce son élévation à la dignité épiscopale : il est élu archevêque de Régina, capitale de la Saskatchewan. C'est un gros chagrin pour les sœurs. Mais la séparation ne sera pas complète, car le Séminaire lui permet d'emmener quatre Dominicaines pour le soin de son évêché. C'est donc une seconde fondation qui va se faire, et celle-ci encore sera dans la dépendance de Québec.

Les élues s'en iront à Régina, tout bonnement, afin de travailler là comme ailleurs, sans aucune autre préoccupation que celle de faire leur devoir. Elles y sont encore, tandis que celles de Makinac revinrent au bout de cinq ans, pour consoler sans doute l'annaliste, qui s'était apitoyée sur leur départ, qu'elle croyait définitif.

Le 5 novembre, Sa Grandeur monseigneur Mathieu recevait la consécration épiscopale, des mains de l'archevêque de Québec, dans la vieille Basilique, si souvent témoin de ces imposantes cérémonies. Le lendemain, le nouveau prélat célébrait sa première messe pontificale dans la chapelle de ce Séminaire,

auquel il avait donné sa vie et son activité ; mais la seconde fut pour " ses filles ", dans leur chapelle du Pensionnat, où elles le reçurent avec toute la pompe dont elles étaient capables.

Le 15, les sœurs désignées partaient pour Régina ; le 16, l'évêque à son tour se mettait en route, accompagné de monseigneur Bégin, qui tenait à présider, lui-même, la cérémonie de l'intronisation. Les Sœurs de Makinac accoururent à Saint-Boniface pour saluer les prélats et se faire bénir au passage.

L'année 1912 allait être féconde en événements qui transformerait la vie des Dominicaines de l'Enfant-Jésus, et les marquerait d'un caractère spécial pour de nombreuses années à venir. C'est d'abord le 25^e anniversaire de la fondation des " dominicaines du séminaire ", comme on disait dans le temps. Mais ce n'est pour ainsi dire qu'un prélude. La célébration des Noces d'argent s'imposait. On ne devait pas y manquer, en effet. Les prêtres du séminaire et les pères dominicains de Québec promettaient de s'unir aux sœurs en ce jour de la reconnaissance.

Que de souvenirs se présentaient spontanément à la mémoire des jubilaires ! Les débuts modestes, les alternatives de crainte et d'espérance. Elles se sentaient si petites, alors qu'elles n'étaient que quatorze pour entreprendre une si grande tâche.

Mais, maintenant, après ce quart de siècle écoulé, voilà qu'elles sont au nombre de quatre-vingts. Elles doivent donc remercier Dieu de si grands bienfaits. Elles le feront avec joie et elles y mettront tout leur cœur.

Le 16 septembre, monsieur le Supérieur chantait une messe solennelle, et le très révérend Père Hage, avec cet heureux doigté qui lui était habituel, se faisait l'interprète chaleureux de l'institut. Il rendait hommage à la maison qui avait donné l'hospitalité à ces quelques âmes désireuses de se sanctifier, au service du bon Dieu, dans la personne de ses prêtres ; puis il retraça, dans les grandes lignes, la tâche accomplie au milieu des difficultés dont elles avaient triomphé si heureusement.

La fête devait avoir un épilogue inattendu. Quatre jours plus tard, le Supérieur apportait à la communauté une nouvelle preuve de son bon vouloir, et une raison de plus de remercier Dieu. Le 20 septembre, en effet, il se présentait en personne devant les Mères du Conseil, pour leur communiquer la nouvelle que l'archevêque de Québec accordait la permission de reviser la Règle d'abord, puis de procéder ensuite à l'érection de l'institut en Congrégation régulière.

C'était au lendemain des fêtes jubilaires qu'il avait obtenu cette insigne faveur. Du coup, les

Sœurs dominicaines allaient prendre rang dans l'Église, à côté des familles religieuses les mieux organisées. Le temps était venu, avait ajouté le Supérieur, de faire cette démarche, car les fondations de Maki-nac, de Régina et de Trois-Rivières soulevaient de graves problèmes.

C'était la question de l'autonomie qui entraît en jeu. Mère Marie de la Charité, perspicace et clairvoyante, l'avait vue venir, même elle avait préparée le terrain, car plus d'une fois elle en avait entretenu les autorités du Séminaire. L'archevêque n'y voyant aucun inconvénient, avait tout de suite constitué un comité d'étude composé de monseigneur Pâquet, protonotaire apostolique, de messieurs les abbés Gignac et Guimont. C'étaient des théologiens et des canonistes remarquables. Ils avaient la faculté de s'adjoindre un Père dominicain.

Cette affaire venait à point et se présentait sous le jour le plus favorable. Un changement, en effet, s'imposait dans les relations des deux communautés. Les Dominicaines commençaient à devenir nombreuses. Bientôt viendrait le jour où le personnel excéderait les besoins de l'œuvre.

Les missions pouvaient bien absorber un certain nombre de religieuses, mais c'était plutôt compliquer le problème que de le résoudre, car ces missions

gardaient leur attache à la maison-mère de Québec, contrairement à ce qui s'était fait pour Trois-Rivières.

Les novices devenaient plus nombreuses ; les anciennes, les malades et les infirmes, dont le labeur aurait en partie profité à des institutions étrangères, seraient une lourde charge pour ceux qui en prenaient soin.

Une solution se présentait tout d'abord : empêcher toute expansion au dehors, et limiter le recrutement aux besoins du Séminaire de Québec. Mais celui-ci comprit que ce n'était pas son intérêt, ni celui des sœurs, car c'était couper court à toute aspiration ; c'eût été constituer un corps sans vie, puisqu'il ne se renouvellerait pas par l'adjonction d'éléments jeunes et nouveaux, nécessaires à toute manifestation vitale. Il ne le voulut pas, et c'était sage. Il s'arrêta plutôt à la solution de l'autonomie. Cette fois-ci encore le problème, sous tous ses aspects, fut heureusement résolu.

Le comité chargé de réviser les constitutions s'était adjoint le Père Langlais, O.P., qui avait déjà fait un travail de ce genre pour les Dominicaines d'Albany, N.Y., et celles de Trois-Rivières. Le travail consiste surtout à collationner le vieux texte avec le nouveau Droit et les mettre d'accord. Nos Sœurs eurent l'heureuse inspiration, en vue de l'avenir, de faire insérer un article qui leur permettrait d'entre-

prendre de nouvelles œuvres ; telles qu'orphelinats, hôpitaux, jardins de l'enfance, etc. Mais dans leur pensée, l'*Œuvre du Séminaire* resterait au premier plan et ne devrait aucunement souffrir de tout autre travail qu'elles pourraient accepter. Nous sommes à même, nous, leur historien, et nous sommes heureux de pouvoir rendre ce témoignage une fois de plus, que toujours les supérieures des Dominicaines ont manifesté ce sentiment d'attachement et de reconnaissance au berceau de leur institut, et leur volonté bien nette et bien ferme de ne jamais s'en départir.

Le travail de révision se fit assez rapidement au cours de l'hiver 1912-1913 ; de sorte qu'au printemps, il put être soumis à l'archevêque qui l'approuva. Le 25 mars, monsieur l'abbé Guimont, d'accord avec Mère Prieure, présentait aux Mères du Conseil et aux fondatrices, cinq copies dactylographiées des nouvelles constitutions, pour en faire l'examen, toutes ensemble ; comparer les textes et corriger les fautes qui auraient pu se glisser dans l'épellation de certains noms propres.

Trois jours plus tard, ce travail préliminaire était terminé, et le 30, le Supérieur venait en présenter le texte nouveau à la communauté, réunie en assemblée générale. Il pria les sœurs de le lire attentivement

(1) *Les Annales.*

et de lui communiquer les observations et suggestions qu'elles jugeraient à propos de faire.

Mais, avant de se retirer, il annonce publiquement la grande nouvelle, c'est-à-dire : La révision de la Règle qui prépare les voies à l'autonomie. Et, à ce propos, l'annaliste écrit les lignes suivantes : " Il nous a très bien parlé . . . Il a loué la conduite pleine d'entente que nous avons tenue avec le Séminaire, depuis vingt-cinq ans, et témoigne de sa confiance pour l'avenir. Notre digne Supérieur nous a laissées en congé, mais il va sans dire que ce congé va être consacré à lire les nouvelles constitutions, lesquelles semblent donner satisfaction."

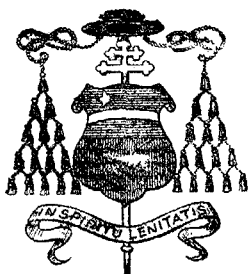
Le 10 du mois d'avril, jour de joie pour nos sœurs : Monsieur l'abbé Amédée Gosselin, Supérieur et Recteur de l'Université, est promu Protonotaire Apostolique.

Après l'échange de quelques observations, entre les religieuses et leur chapelain, au sujet des Constitutions, la communauté se réunit, le 8 juin, pour voter l'acceptation définitive du texte révisé. Sous la présidence de messieurs les abbés Guimont et Gignac, après la lecture des lettres et observations des sœurs de Makinac, le vote, pris au scrutin secret, donne le résultat suivant : soixante-cinq boules blanches et une boule noire. C'était pratiquement

l'unanimité, car elle étaient soixante-six en tout, les vocales seules ayant été convoquées.

Enfin le 13, date mémorable dans l'histoire de nos Sœurs Dominicaines, Mère Prieure lut à la communauté la " Lettre de l'archevêque de Québec, décrétant l'érection canonique de notre famille religieuse en congrégation diocésaine."(1) Nous remarquons cependant que le décret est daté du 4 août, délicate attention de la part de l'archevêque, à cause de la fête de saint Dominique, mais qui signifie également qu'il n'entrera en force que ce jour-là même. Voici ce document :

(1) *Les Annales.*



DÉCRET D'ÉRECTION

A nos très Chères Filles, les Tertiaires Dominicaines de l'Enfant-Jésus de Québec, Nous LOUIS-NAZAIRE BÉGIN, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Archevêque de Québec, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Depuis plus d'un quart de siècle, votre communauté, fondée par les Autorités du Séminaire de Québec avec l'approbation de notre prédécesseur le Révérendissime et Éminentissime cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau, s'est acquittée avec un zèle persévérant des œuvres de charité chrétienne qui lui ont été confiées. Soutenue par son esprit religieux et visiblement bénie de Dieu, elle a grandi et elle

s'est multipliée, comme grandissent et se multiplient les œuvres chrétiennes, dans la sainte émulation de procurer la gloire de Dieu et le bien spirituel des âmes. Le temps est venu, croyons-nous, de lui donner une existence canonique et de lui permettre d'étendre son activité.

C'est pour ce motif que, acquiesçant à votre demande, Nous avons nommé une commission spéciale chargée de réviser, et de rédiger au besoin, les Constitutions de votre Institut. Le rapport favorable que les membres de cette commission nous ont transmis Nous permet d'espérer que vous trouverez dans les Constitutions ainsi révisées des moyens encore plus efficaces de vous sanctifier et de faire le bien, et il Nous engage à vous donner l'approbation que vous sollicitez.

A ces causes et le Saint Nom de Dieu invoqué, Nous réglons et statuons ce qui suit :

1° Nous reconnaissons, instituons et érigeons canoniquement votre Institut sous le vocable de " La Congrégation des Tertiaires Dominicaines de l'Enfant-Jésus de Québec", selon les saints Canons et les Constitutions Apostoliques et, en particulier, la constitution " *Conditæ a Christo Ecclesiæ* " du 8 décembre 1900 ;

2° Nous approuvons définitivement et confirmons de Notre Autorité les Constitutions rédigées par la commission et acceptées par vous ; et Nous abrogeons et répudions toute règle ou toute coutume contraires, vous enjoignant de mettre le Coutumier de votre Congrégation en harmonie avec les directions que renferment les susdites Constitutions ;

3° Pour vous permettre d'introduire sans délai en ces lois constitutives les quelques changements que leur mise en pratique pourrait suggérer, Nous suspendons pour six ans l'effet du paragraphe 5 ; et Nous permettons au Conseil Généralice, pour cette période de six ans, de soumettre à l'autorité diocésaine, après avoir obtenu le vote favorable de la majorité des Vocales, les modifications qui seront jugées opportunes.

Donné à Québec, sous Notre Seing, le sceau de l'archidiocèse et le contre-seing de Notre Secrétaire, en la fête de Saint-Dominique, le quatre août mil neuf cent treize.

(Signé) † L.-N., *Arch. de Québec.*

(loco sigli).

Par mandement de Monseigneur.

Jules LABERGE, ptre,
Secrétaire.

Une étape importante a donc été franchie. Le labeur obscur, mais dévoué l'espace d'un quart de siècle, vient de recevoir sa récompense et son légitime couronnement. Désormais, nos sœurs pourront prendre l'essor que comporte toute vie dominicaine, essentiellement apostolique.

Nous ne pouvons pas cependant ne pas remarquer que ce travail s'est fait sans le concours actif, du moins apparent, de Mère Marie de la Charité, mais elle l'avait préparé de longue main, et toujours suivi de son regard maternel.

Tout n'est pas fini cependant. Une nouvelle étape commence. Ce ne sera pas la moins difficile à franchir. Mais auparavant, la Providence allait venir chercher le dernier survivant de ces hommes qui ont exercé l'influence la plus efficace sur ces jeunes femmes qui vinrent se grouper auprès d'eux, sous l'égide du Séminaire : monseigneur Hamel allait disparaître à son tour, le 16 juillet quelques semaines après la date mémorable enregistrée tout à l'heure.

Le 14, nous lisons dans la chronique: " Notre cher monseigneur Hamel se sent plus mal aujourd'hui. Monseigneur le Supérieur lui a administré les derniers sacrements. Sa faiblesse est plus grande que jamais . . . Il n'a pris qu'un peu d'eau, cependant il conserve sa bonne connaissance, et il témoigne du

désir de mourir." Deux jours plus tard: "Monseigneur Hamel est mort ce soir, vers 6 h. 30, entouré de plusieurs prêtres, parmi lesquels monseigneur l'archevêque, qui est resté plus de deux heures près de lui." --- "Aujourd'hui, le 17, nous avons acquitté les suffrages pour monseigneur Hamel, directeur du Séminaire. Ces suffrages lui étaient doublement dus, à titre de bienfaiteur de la communauté."(1)

Nous avons déjà parlé de ce vénérable prélat en termes très favorables et mérités à juste titre. Il nous plaît d'y revenir afin de faire remarquer combien était profonde et sincère cette affection qu'il portait aux religieuses qu'il avait si puissamment aidées de son influence, en épousant leur cause, il y avait vingt-cinq ans.

En 1902, nous voyons dans les *Annales* que monseigneur Hamel a fait sa dernière conférence aux Dominicaines. Il leur a parlé des privilèges, des vertus et de la puissance de la sainte Vierge. Or, depuis 1888, il n'avait pas cessé, sauf en de rares circonstances, d'adresser la parole à ces petites religieuses, vraiment privilégiées de posséder un semblable prédicateur, à la parole si apostolique, si grave et si pleine de doctrine.

(1) *Les Annales*.

“Après avoir fait ses excuses, ajoute l'annaliste, pour les imperfections que nous aurions pu remarquer dans ses conférences, il nous avertit qu'il nous entretenait pour la dernière fois, que ses infirmités ne lui permettaient plus de continuer. En effet, monseigneur est très âgé, et sa vue surtout s'éteint visiblement. Depuis quinze ans, c'est-à-dire depuis notre formation en communauté, il était notre prédicateur, et il venait, régulièrement tous les dimanches, nous donner une conférence, soit sur la fête du jour, soit sur l'Évangile, soit sur les vertus ou les devoirs de la vie religieuse.”

En 1907, au jour de l'An, “ Monseigneur est venu seul, à la grande surprise des sœurs, car il accompagnait habituellement monsieur le Supérieur. Il craignait sans doute de le fatiguer.” Le voyage a été long et pénible. “ Vraiment, monseigneur Hamel nous aime bien ”, disaient-elles... La visite a été courte ; il a fait ses adieux, bien convaincu qu'il ne reviendrait plus nous voir. La plupart des images qu'il nous a données aujourd'hui, représentaient saint Joseph, le patron de la Bonne Mort...” Il ne reculait devant aucune fatigue quand il s'agissait de ses petites Sœurs dominicaines... Le 7 mars, il fait l'inventaire de sa chambre ; il veut mourir pauvre. Il l'est déjà, mais il distribue le peu qui lui reste.

Le 1er janvier 1908, monseigneur ne sort pas de sa chambre, mais il trouve encore la force d'écrire une petite carte, — avec quelle peine — qu'il enverra à Mère Pricure. Précieuse relique, parce qu'elle est probablement la dernière écrite de sa main."

C'est la reconnaissance qui vient d'écrire ces lignes si vraies et si justes. Monseigneur Hamel, en effet, a fortement contribué à la formation religieuse de nos Sœurs. Esprit positif et clairvoyant, grand savant ès-sciences naturelles, il s'appliqua à leur donner une tournure grave, sérieuse, nullement compassée, mais toute simple, qui convenait si bien à leur vie de travail, de prière et d'abnégation.

Le Séminaire avait fait, l'année précédente, une autre perte, également sensible pour elles, dans la personne de l'abbé Lortie, leur conférencier l'espace de trois au quatre ans. Très belle intelligence, mais coupable de *péché de surmenage*,⁽¹⁾ il disparut trop tôt. Théologien et philosophe, il savait s'inspirer de S. Thomas dans sa prédication. Nous n'avons pas oublié certain sermon de profession sur la vie religieuse, d'après un article de la *Somme*. Ses conférences, très goûtées des sœurs, traitaient le plus

(1) P. SCHWALM, O.P. *Aux sources de l'activité intégrale*, p. 77.

souvent de la charité, de la perfection de la charité, formule qui résume brièvement, mais clairement la notion de la vie religieuse. Il commenta également la Règle de saint Augustin, les constitutions et le coutumier.

En terminant ce chapitre, l'un des plus importants de cette histoire, saluons encore une fois l'abbé Cléophas Gagnon. Une grosse part lui revient dans la formation de nos Dominicaines. Il parla peu, dans de rares circonstances et brièvement, mais il eut le grand mérite de comprendre que l'instrument, qu'il destinait à l'œuvre du Séminaire, ne donnerait toute sa valeur que s'il était profondément imbu d'un véritable sens religieux. Esprit supérieur, cultivé, rempli d'idéal, que ne soupçonnaient pas ceux qui n'avaient pas à l'approcher, il sut donner à "ses filles" la plénitude de la force qu'elles étaient susceptibles d'acquérir.

Il poursuivit son but doucement, avec la lucidité de son esprit, aidé de la bonté de son cœur. Une grande et noble idée réside souvent au fond des choses, un jour vient qu'elle s'épanouit quand elle est confiée à des mains habiles et prudentes : alors "elle donne son fruit dans le temps marqué".

Voilà bien, à notre avis, les trois hommes, parmi les morts, qui ont fait davantage pour les sœurs

dominicaines de Québec. Leur action féconde et durable les a faites ce qu'elles sont aujourd'hui. Mais ils achevaient de disparaître, au moment même où elles allaient faire en avant ce pas décisif qu'ils avaient préparé, à leur insu, et qui était devenu inévitable.

CHAPITRE X

L'AUTONOMIE

1913-1914

Voilà que les souvenirs se pressent en foule dans notre mémoire : car nous revivons en ce moment la vie intense que nous avons vécue, alors que désigné par l'autorité ecclésiastique, nous avons suivi de près les négociations entamées par les Sœurs dominicaines pour consommer leur séparation du Séminaire, et s'établir chez elles.

C'était du nouveau. Tenues en tutelle jusque-là, sans doute elles n'avaient manqué de rien, mais par contre elles n'avaient acquis aucune expérience, et ne connaissaient pas grand chose en fait d'administration pas plus qu'en affaires. Maintenant qu'elles allaient devenir partie dans les contrats, et qu'elles auraient des droits et des intérêts à sauvegarder, on crut utile et prudent de leur adjoindre un aide absolument désintéressé, pour peser toute chose avec elles avant de prendre une décision définitive.

Si la vie était intense pour l'aviseur, elle ne l'était pas moins pour la petite famille qui allait naître

à la vie personnelle. La perspective de vivre chez elles, d'habiter un immeuble qui serait leur bien, ouvraient des horizons pleins de promesses. D'un autre côté, les difficultés dont certains échos parvenaient à leurs oreilles, et les retards multiples et imprévus dans l'acquisition de la propriété qu'elles convoitaient, étaient de nature à créer dans leur esprit des impressions souvent contraires : quand les nouvelles étaient bonnes, c'était la joie, mais quand elles étaient mauvaises, c'était la tristesse.

Les supérieures avaient encore d'autres soucis et d'autres sollicitudes. Tenues au courant du travail qui se poursuivait, elles s'apercevaient déjà que tout n'était pas rose dans l'administration des biens temporels ; et que ce serait encore plus grave le jour où il leur faudrait boucler un budget dont elles ne soupçonnaient pas encore la teneur. S'il leur était plaisant de se dire propriétaires, c'était tout de même dur que d'avoir à affronter le tracas qui guettait leur inexpérience.

Pour la communauté, c'était l'inconnu qui l'attendait dans un nouvel ordre de choses. Un départ partiel du Séminaire. L'installation dans une propriété à elles, c'était tellement nouveau que plusieurs avaient peine à s'en rendre compte. Jamais encore nos dominicaines n'avaient ressenti pareille secousse. La fondation de Trois-Rivières, puis celle de Maki-

nac et de Régina, c'était peu de chose à côté du grand changement qui se préparait.

Le 3 août, les vocales, réunies en assemblée plénière pour l'élection d'une supérieure générale, avaient élu Mère de la Charité. Elles avaient élu en même temps une assistante et plusieurs conseillères. D'après le texte de la nouvelle constitution, elles étaient, toutes ensemble, "élues pour six ans". Le résultat fut très bien accueilli. "Nous avons pour prieure, écrivait l'annaliste, notre ancienne mère à toutes." Ces simples paroles traduisent le sentiment de satisfaction générale qui suivit ce premier vote, dans l'institut, désormais maître de ses destinées.

Les sœurs connaissaient la clairvoyance et la fermeté de la nouvelle supérieure. Après six ans de repos, elle revenait avec une vigueur renouvelée. Mais elle eut comme un pressentiment qu'il lui restait peu de temps à vivre, qu'il faudrait se hâter, agir promptement et fortement.

Connaissant à l'avance les rouages de l'œuvre qu'elle dirigeait, en somme depuis un quart de siècle, elle n'ignorait pas qu'elle entreprenait une tâche difficile.

L'autonomie était venue à point, comme un fruit mûr qui se laisse cueillir sans résistance. Elle en

avait même préparé la venue tranquillement, comme nous l'avons dit plus haut, dans ses conversations avec les supérieurs du Séminaire, s'autorisant de Battandier(1) qu'elle étudiait avec soin, leur rappelant que deux communautés, d'après le droit, ne doivent point subsister ensemble. Elle avait suivi, dans le silence, le dernier effort, qui venait d'aboutir, ne se doutant pas qu'il préparait son retour aux affaires, et qu'il lui faudrait maintenant instaurer cette autonomie qui n'existait encore qu'en droit. Telle était la tâche nouvelle qui attendait son dévouement, son savoir-faire et son énergie.

Quand on songe qu'il s'agissait de quitter ce berceau, si bien garni, si abondamment pourvu, pour s'en aller dans un immeuble que l'on ne possédait encore qu'en espérance, que l'on n'avait même pas les fonds nécessaires pour l'acquérir, avouons qu'il y avait de quoi faire peur. Mais ce serait mal connaître Mère Marie de la Charité que de douter de son courage. Elle ne fut jamais une pusillanime, loin de là, elle était plutôt de celles qui ne doutent de rien. Puisque la Congrégation avait acquis son indépendance, c'était le temps, plus que jamais, de donner libre cours à son besoin de vie active, et

(1) *Guide canonique des Instituts à vœux simples.*

d'entrer dans la carrière où il pourrait se déployer à l'aise.

Le supérieur du séminaire allait intervenir fort à propos, et servir à souhait les desseins de nos sœurs.

Il savait parfaitement que celles-ci s'étaient dépensées sans compter au service de l'institution dont il était la tête dirigeante, donnant satisfaction parfaite depuis vingt-cinq ans, comme lui-même et ses collègues s'étaient plus à le reconnaître ; mais il n'ignorait pas qu'elles n'avaient encore reçu aucune rémunération pour les services rendus. Par contre, elles n'avaient manqué de rien ; comme on le leur avait promis, on avait abondamment pourvu à leur entretien. Tout de même était-ce suffisant ? C'est pourquoi, avec un grand esprit de justice, le supérieur se demanda s'il ne serait pas équitable, dans les circonstances, de leur offrir une compensation pour la somme de travail qu'elles avaient exécuté si généreusement.(1) Ses collègues convinrent avec lui que c'était juste et convenable. Ils approuvèrent donc tous ensemble le plan proposé. On prit pour base la somme des salaires que chacune aurait pu recevoir durant le laps de temps écoulé, à raison de

(1) Il y avait même une question de justice. Nous avons dit plus haut, qu'une petite somme serait mise de côté pour les éventualités de l'avenir. Ce n'était qu'une entente verbale, mais le principe existait donc.

tant par mois, moins les dépenses encourues par le séminaire pour la nourriture, le vêtement, etc. Alors, on leur offrit un montant assez considérable. La proposition paraissant avantageuse, nos sœurs l'acceptèrent.

Dans l'intervalle, Mère Marie de la Charité dut faire un rapide voyage à Régina, pour en ramener une sœur malade. Elle en profita pour reconnaître la situation, tant à Régina qu'à Otterburne, où les sœurs de Makinac s'étaient transportées, afin de voir sur place la nature des difficultés dont on lui parlait dans les lettres, surtout de ce dernier endroit.

Quelques mois se passèrent à ruminer des plans, faire des projets, inventer des combinaisons. Mais si les choses n'avançaient guère, le temps travaillait cependant pour elles, en dépit des obstacles qui surgissaient à chaque instant, tels que la guerre qui venait d'éclater, bientôt la participation du Canada, et la situation précaire qui ne manquerait pas d'en résulter pour les œuvres et les institutions de charité.

Le Supérieur avait encore fait quelques excellentes suggestions à Mère Prieure, entre autres: qu'il était temps de songer à un établissement définitif, par conséquent de se faire un foyer en bâtissant une maison. Il l'invita même à choisir un lopin de terre, qu'il leur céderait gratuitement sur la ferme de

Saint-Ignace, à Maizerets, avec faculté d'en acquérir davantage dans les environs pour s'agrandir, si elle le jugeait nécessaire. "Cependant, la communauté restait bien libre de se fixer en tout autre lieu, à sa convenance", ajouta-t-il. Nos sœurs ne se soucièrent pas de s'établir en cet endroit, pour des raisons dont seules elles étaient juges, et que l'on approuvait à l'archevêché. On chercha donc ailleurs.

Il y avait alors, dans les environs de la ville, à quelques pas du Belvédère, une vaste propriété, bien connue de la société de Québec, sous le nom : d'*Elm Grove*. Elle était à vendre. Située sur le Chemin Saint-Louis, elle s'étendait vers le nord et touchait presque le tramway de Sillery. Elle comprenait une quinzaine d'acres, dont une vaste prairie séparée du potager par le bosquet et la maison ; celle-ci était à trois étages, en briques blanches, et bâtie pour durer des siècles. C'était tentant. Orientation, terrain, site sur le sommet du rocher de Québec qui se prolonge jusqu'au Cap Rouge ; vue superbe sur la vallée de la Rivière-Saint-Charles d'un côté, de l'autre sur le Saint-Laurent et l'immense plaine qui se prolonge jusqu'aux premières ondulations des Alleghanies, à peine visibles dans le lointain ; construction assez vaste pour recevoir tout le personnel qu'on lui destinait. Il faut avouer que bien peu auraient résisté à la tentation de faire au

moins quelques démarches pour s'enquérir des conditions de vente. De la tentation, qui dans les circonstances n'était pas celle du fruit défendu, à une première démarche, il n'y avait qu'un pas, qui fut vite franchi ; et de la démarche au désir de la posséder, la distance était encore moins longue. Ajoutons qu'une fois de plus à l'Archevêché, on approuvait et on pressait d'agir.

Un notaire, parfait honnête homme et d'une discrétion à toute épreuve, fut prié d'approcher les propriétaires, c'est-à-dire les héritiers de la Succession Burstall. Les premières démarches ne furent pas encourageantes. Le prix demandé dépassait de plus du double l'avoir de nos sœurs. Les efforts tentés pour obtenir des conditions moins onéreuses ne réussirent pas. De fait, quand une fois les termes du contrat furent arrêtés, c'est bien le montant exigé dès le début des négociations qu'il fallut verser.

On était fort intrigué en certain lieu, et l'on se demandait quel pouvait bien être le personnage qui aspirait à devenir l'acquéreur de ce domaine, l'un des plus beaux de la banlieue de Québec.

Mais le mot d'ordre de ne rien dire de la condition des acheteurs était strictement gardé. On craignait, non sans raisons peut-être, d'attirer l'attention et de provoquer un refus de vente, comme nous-même

en avions fait l'expérience quelques années plus tôt. Car ce n'est pas sans regrets que les fondateurs ou héritiers, la plupart protestants, de ces beaux domaines qui longent le chemin Sainte-Foye et le chemin Saint-Louis, les voient passer en des mains catholiques pour être transformés en institutions religieuses. C'était le fait des couvents de Bellevue, de Sillery, de la Crèche, de Manrèse ; la villa des Hamilton allait devenir bientôt une maison de retraite fermée ; Marchmont s'était changée en pensionnat de Mérici. Elm Grove, à son tour, tomberait entre les mains des religieuses dominicaines.

L'archevêque hésitait encore à donner son assentiment, les ressources des sœurs lui paraissant insuffisantes. On crut remarquer qu'il se faisait encore des instances pour faire reconsidérer le projet de la Ferme Saint-Ignace ; mais un petit mémoire, rédigé sur les entrefaites, résumant avec autant de précision que de clarté, les charges probables et les ressources sur lesquelles on pouvait raisonnablement compter, fut sur le point de convaincre le vénérable archevêque. On se croyait même assuré du succès quand arriva de Rome un câblogramme, annonçant l'élévation de monseigneur Bégin à la dignité cardinalice. Le 7 avril, il se mettait en route pour la Ville éternelle. L'affaire allait donc rester en suspens jusqu'à son retour, au mois de juillet suivant. On ne cessa pas

de prier cependant, et l'on ne cessa pas non plus de chercher un site dont le prix serait plus abordable.

Mais, en attendant, une grosse question, non moins importante allait se régler. C'était celle du Concordat à établir entre le Séminaire d'une part, et les Sœurs Dominicaines de l'autre.

Comme il avait été convenu de vive-voix, nos sœurs continueraient à assurer le service du séminaire, et le Pensionnat resterait à leur usage ; elles seraient assez nombreuses, si non tout de suite, du moins aussitôt que le recrutement le permettrait, pour assurer un service complet, sans l'aide de servantes étrangères, sauf pour les gros travaux de ménage. Chacun d'elles recevrait un salaire mensuel, à déterminer à l'amiable, entre les parties contractantes. Les termes du contrat une fois arrêtés entre le séminaire et les religieuses, furent soumis à l'autorité ecclésiastique et approuvés par celle-ci. Tels étaient les principaux articles de ce contrat.

Cette affaire s'était heureusement et promptement réglée, mais restait encore la précédente, dont la solution n'allait pas tarder non plus, grâce au retour du cardinal, qui était revenu de Rome, les mains pleines de bénédictions pour le clergé, pour les fidèles et les institutions religieuses de son diocèse. On

devine celles qu'attendaient nos sœurs. Elles n'avaient pas espéré ni prié en vain : Son Éminence allaient elle-même trancher le nœud de la difficulté.

Par une inspiration qui mettait tout le monde d'accord, il proposa de faire acheter le terrain Burstall par la Corporation épiscopale de Québec, pourvu toutefois que le procureur de l'Archevêché, monseigneur Têtu, voulut bien se mettre au courant de l'affaire, mission que celui-ci accepta avec le plus louable empressement.

C'était plus que l'on ne pouvait espérer. Par le fait même, s'aplanissaient les difficultés que soulevait l'emprunt à faire pour couvrir d'abord le premier versement à la succession, et puis cette autre, non moins grave, que nos sœurs n'avaient pas encore demandé ni obtenu leur Charte d'Incorporation civile.

Très entendu en affaires, clairvoyant et expéditif, le sympathique prélat avait trouvé justes les prévisions budgétaires qu'on lui avait soumises ; le prix de vente de la propriété ne lui paraissait pas excessif, car le terrain et les constructions existantes valaient, en somme, plus que le prix demandé. Il n'y avait donc aucun risque à courir.

Cette heureuse solution était de nature à réjouir ces messieurs du séminaire. A la suite d'un entretien

de la Mère Générale avec le supérieur, l'annaliste écrit : " La visite de Mère Générale n'a pas été longue. Monseigneur le Supérieur paraît bien content que les choses aient pris cette tournure."

Mère Prieure avait encore une faveur à solliciter. Le supérieur comprit, dès la première allusion, qu'il s'agissait d'argent. La révérende Mère désirait recevoir immédiatement la somme totale promise par le Séminaire, plutôt que d'attendre deux ou trois ans le second versement, comme il avait été convenu. Une fois de plus, il acquiesça à la demande de Mère de la Charité, escomptant à l'avance le sentiment de ses collègues, qu'il obtint, du reste, tout de suite. Il s'empressa de communiquer ce résultat aux sœurs dans une courte visite, le jour même.

Il fallait encore trouver un joli montant pour compléter la somme exigée pour la signature du contrat. Ce fut l'affaire de quelques jours. Des prêteurs obligeants comblèrent le déficit.

Maintenant que ces faits sont passés dans le domaine de l'histoire, on relit avec intérêt les notes de l'annaliste, jetées au jour le jour sur les pages de la chronique. On comprend même les états d'âme par lesquels passèrent les sœurs, au milieu de ces luttes, et dont elle enregistre les soubresauts. Admirons

les interventions de la Providence dans les moindres détails de la vie des institutions et des hommes, détails cependant dont l'importance est capitale à certains jours pour l'existence et la durée de ces mêmes institutions !

Enfin, le 28 août, vers 11 h., le Père dominicain, chargé de veiller aux intérêts engagés, convoque les Mères du Conseil pour leur donner lecture du contrat de vente ; après quoi elles y apposèrent leur signature. A 1 h., un coup de téléphone annonce que le marché est cuclu, que le contrat est signé, et que les Dominicaines de l'Enfant-Jésus sont enfin propriétaires du domaine d'Elm Grove qu'elles convoitaient de tout leur cœur, depuis qu'il en était question.

Ce fut une surprise mélangée d'étonnement, lorsque le notaire,(1) répondant aux questions pressantes du propriétaire, lui annonça que l'acquéreur n'était autre que Son Éminence le cardinal Bégin, archevêque de Québec.

Nos sœurs, à leur tour, se réjouissent, avec raison, à cause des nombreux avantages qu'elles y trouvent. Le premier, c'est qu'elles seront isolées sur la hauteur, elles n'auront donc pas à redouter la présence de voisins trop immédiats ; le terrain est assez vaste pour suffire aux constructions futures ; hygiénique,

(1) Monsieur G.-A. Paradis, N. P.

il ne pourrait l'être davantage dans cette atmosphère constamment renouvelée par les vents mémorables de Québec. Les yeux y trouvent aussi leur plaisir dans la contemplation du merveilleux panorama qui forme un demi-cercle au nord de la vieille cité. Quand ce ne serait que le spectacle des Laurentides qui se dessinent si nettement sur le ciel bleu, ces montagnes si vivantes dans leur parure qui se renouvelle à chaque saison, à la manière des vieilles châtelaines dont la riche garde-robe est inépuisable ! . . .

Ce coin de terre a aussi toute une histoire qui vaut la peine d'être résumée. Il occupe la partie sud-ouest de l'ancien fief Saint-Jean, concédé jadis à Jean Bourdon, mais qui changea souvent de propriétaire et fut longtemps connu sous le nom de " Sans bruit ". Au commencement du siècle dernier, il était occupé par John Saxton Campbell, constructeur de navires, qui le divisa en deux parties égales, gardant pour lui-même la partie avoisinante du Chemin St-Louis. Le côté nord fut vendu, mais Campbell eut soin de se garder un droit de passage jusqu'au Chemin Ste-Foy.(1)

(1) M. J. Campbell avait subdivisé la partie nord de son terrain et l'avait vendu à deux acheteurs différents. Elle était séparée dans toute sa longueur par une route allant jusqu'au chemin Ste-Foye. Comme nous l'avons déjà dit, Campbell s'était réservé un droit de passage sur cette route, mais pour n'avoir pas à l'entretenir, il avait aussi concédé, à ses deux voisins du nord,



LE COUVENT DES SŒURS DOMINICAINES
CHEMIN SAINT-LOUIS

A gauche, en saillie, l'ancienne résidence des Boswell.
A droite, la nouvelle construction.

Joseph Knight Boswell, le célèbre brasseur, lui succéda. Son souvenir lui survit dans la splendide demeure qu'il y fit construire et qui est encore le plus bel ornement de ce domaine. Monsieur Symes n'y fit que passer, pour ainsi dire, et la propriété finit par échoir à sa fille, son héritière, dont le nom est resté célèbre à Québec.

En 1872, Mademoiselle Clara Symes devenait comtesse de Bassano, ayant épousé à Londres l'attaché d'ambassade de ce nom, troisième descendant de Maret, chambellan de l'empereur Napoléon I, et lui-même bien connu par son attachement à l'impératrice Eugénie, qu'il accompagna dans son douloureux pèlerinage en Afrique, au tombeau de son fils, le prince impérial, frappé à mort par les Zoulous.

un droit de passage semblable le long de sa propriété, jusqu'au chemin St-Louis, avec charge aux trois propriétaires d'entretenir conjointement ces différentes routes. Ce détail figure au contrat de vente.

Quant aux routes elles-mêmes, elles bornent les différents terrains mais il n'en a jamais été autrement question, de sorte que le fond même sur lequel elles reposent, appartient encore à la succession Campbell. Ce détail a son importance pour les Sœurs Dominicaines, par ce fait que c'est la seule voie praticable pour avoir accès aux tramways de la ville. Ce droit est absolument incontestable. Voir dans le greffe du notaire Huot, au Palais de Justice de Montréal, l'Acte de vente de Campbell à Burns, dont les descendants habitent encore la terre achetée par leur ancêtre, il y a près d'un siècle.

La comtesse de Bassano, dont la mère était une demoiselle Cuvillier de Montréal(1), ne revint que rarement au pays, après son mariage. La belle résidence fut le plus souvent occupée par des étrangers. En 1876, le Délégué apostolique, monseigneur Conroy, l'habita l'espace de quelques mois. Voilà pourquoi, à l'archevêché de Québec, on était désireux de voir cette maison revenir à des mains catholiques. Vers 1880, les Bassano, à la suite de certains revers de fortune, durent se défaire de cette propriété, qui fut alors acquise par les Burstall.

Ceux-ci y élevèrent une nombreuse et intéressante famille, dont un fils, le général, se distingua sur les champs de bataille de la Grande Guerre, et devint, dans la suite, Commandant-général de l'Armée canadienne, au pays.

Grâce aux soins de ce riche propriétaire, Elm Grove recouvra sa splendeur d'autrefois, et la conserva jusqu'au jour où la succession dut être partagée entre les enfants, après la mort du père et de la mère. Les demoiselles Burstall en furent les dernières occupantes. Elles y étaient depuis 1881,

(1) Madame Symes a été enterrée dans la crypte de l'église de Notre-Dame-de-Grâce, à Montréal. Cette paroisse est desservie par les Dominicains.

La comtesse de Bassano a été l'une des bienfaitrices insignes des Sœurs de la Providence de la même ville.

quand, en 1914, elles dirent adieu à cette maison, qui avait vu leur enfance et leur jeunesse, pour céder la place aux sœurs dominicaines.

L'accent français allait de nouveau résonner sur ce coin de terre, théâtre de la Bataille de Ste-Foye, dernière victoire des Français sur les Anglais, avant de quitter l'Amérique. Le pieux souvenir des héros tombés là, ou dans les environs, ne pouvait être confié à des mémoires plus fidèles.

Mère Prieure avait hâte naturellement de voir le lieu de sa nouvelle résidence. Aussi, dès le lendemain de l'acquisition, s'y rendit-elle avec ses conseillères. Monseigneur Mathieu alla les y rejoindre, pour les féliciter sur place du succès de cette première initiative. De retour au Pensionnat, on fit dans les corridors une procession solennelle d'action de grâces en l'honneur de saint Joseph. Mère de la Charité s'était réservé l'honneur de porter elle-même la statue du vénérable Patriarche.

Le déménagement dans la nouvelle maison se fit sans tarder. Nous n'allons pas, évidemment, raconter ce que tous peuvent imaginer, mais nous tenons à dire qu'une fois de plus le séminaire fit preuve d'une sollicitude touchante pour les sœurs, qui s'en allaient, un peu à la manière d'une nouvelle épouse, quittant le foyer paternel.

Il avait offert la dot, il ajoutait spontanément un millier de piastres pour subvenir aux frais de voyage, et il remplissait les coffres. Car nos sœurs, c'est entendu, emporteront dans la nouvelle demeure les trousseaux, la lingerie et la literie à leur usage, ainsi que les meubles achetés ou fabriqués pour elles. Les voitures avec leurs cochers sont à leur service pour le déménagement. Tout compte fait, elles venaient de recevoir une indemnité qui en valait la peine, que les donateurs ne rappelleront jamais, mais que ces excellentes filles n'oublieront pas. Le lien qui unit les deux institutions n'en est que plus fort.

Deux semaines plus tard, elles étaient à peu près installées ; les travaux préliminaires étaient terminés, les différentes pièces avaient reçu leur destination. Au sous-sol, les différents services et le réfectoire ; au premier, la chapelle, l'infirmierie et les parloirs ; au deuxième, la communauté et le dortoir des sœurs. Le noviciat était au troisième, dans une suite de pièces, qui semblaient l'avoir attendu depuis longtemps.

Sans doute, il restait beaucoup à faire, car le dernier clou ne serait pas planté de sitôt à l'intérieur. Quant au dehors, il faudrait certainement quelques années, à la main diligente et expérimentée d'une religieuse, bonne jardinière, pour remettre tout en ordre, extirper les mauvaises herbes, faire

croître le bon grain et cueillir les fruits abondants qu'une bonne terre peut donner. Ce n'était pas encore la perfection, mais elles avaient là, sous les yeux, un résultat magnifique, auquel elles n'auraient pas osé prétendre quelques mois plus tôt, comme le leur disait Son Éminence, dans une courte visite qu'il leur fit le 6 octobre.

La vie cependant n'allait pas manquer d'imprévu. Une foule de problèmes surgissaient à tout instant. Aqueduc et drainage ; achat d'un cheval et d'une voiture ; la neige, les trottoirs, entretien du chemin, toutes choses nouvelles qui relevaient de l'économe ; d'autant plus ennuyeuses que celle-ci était peu au fait de ces misères ; mais elle ne perdait pas contenance, au contraire, elle donnait à chacune la solution que les conseils de personnes expérimentées ou l'initiative personnelle lui suggéraient, et, surtout, dans la mesure que lui permettaient ses finances.

Le 6 septembre, monseigneur Amédée Gosselin, accompagné des abbés Gignac et Odilon Gosselin, bénit la maison et les dépendances. L'un des nôtres et quelques tertiaires assistent à la cérémonie. L'annaliste remarque " qu'un petit écolier accompagnait sur un vieux piano, oublié par les anciens occupants, les quelques chants latins exécutés pour la circonstance."

Le 7, le personnel désigné pour la Maison-Mère était rendu sur place. Faveur insigne, le lendemain, monsieur le Supérieur célébrait la première messe dans la nouvelle demeure. C'était la première bénédiction sacerdotale reçue dans le nouveau sanctuaire. Les prêtres du Séminaire, à tour de rôle, se firent un devoir de visiter les Dominicaines, et se réjouirent de les voir si bien partagées.

Une nouvelle prieure, avec un conseil local, fut mise à la tête du groupe resté au Séminaire. Comme on l'avait prévu, il y avait bien un peu de vide et d'isolement au Pensionnat les premiers jours. Ce qui ne doit pas nous surprendre, quand on songe que les supérieures majeures, le noviciat, l'infirmerie, n'étaient plus là. Le départ de Mère de la Charité, à lui seul, aurait pu suffire pour créer cette impression ; elle était si active, si vivante, même quelque peu bruyante.

Il fallait bien en prendre son parti. Un gros événement venait de s'accomplir, capital dans la vie des sœurs dominicaines, le plus considérable de leur histoire. Il changeait complètement la situation, et les rapports avec le séminaire allaient nécessairement subir de sérieuses modifications. Nos sœurs s'en rendaient bien compte, mais dans une secousse

si grave, il est inévitable qu'il n'y ait pas de heurts imprévus, des jours où l'on se prend à douter des uns et des autres, où l'on se demande si le cœur n'est pas changé. Heureusement il y eut assez de sang-froid et de clairvoyance de chaque côté, pour éviter toute précipitation, pour réfléchir, prendre conseil et s'arrêter au parti le plus sage.

Ce fut une répétition de ce qui se passa, vingt-cinq ans plus tôt, lors du départ du Bon-Pasteur, mais avec la différence, cette fois-ci, que la séparation n'était pas radicale. Les sœurs dominicaines entendaient bien continuer le service du séminaire, c'est pourquoi il fallait trouver un nouveau *modus-vivendi* qui sauvegardât les intérêts des deux parties.

Le séminaire tenait beaucoup aux sœurs, il l'a dit bien clairement, et il a montré par ses actes qu'il était sincère. Dans cet instant de crise, cependant, n'y eût-il pas chez quelques-uns de ces messieurs une certaine appréhension qu'un jour viendrait où les Sœurs quitteraient le berceau de leur Institut, et les priveraient ainsi de leurs services?...

Ces appréhensions pourraient s'expliquer, sinon se justifier, par le fait que nos sœurs acceptèrent, à ce moment-là, l'aide d'un religieux de leur Ordre. Mais il ne faut pas oublier que cette intervention fut demandée par l'autorité ecclésiastique elle-même ;

et ne pas perdre de vue que les Dominicaines étaient constituées en Congrégation régulière, soumise au Droit commun ; qu'elles étaient parties dans les négociations entamées ou à entamer ; qu'elles étaient inexpérimentées en affaires. Elle n'était donc pas indiscreète, pas plus qu'elle n'était inspirée par un sentiment d'hostilité. Nous craignons fort, que l'on ait été sous une impression fautive, à un moment donné, et que cette impression ait pu créer un certain malaise quand il s'est agi de régler à l'amiable les conditions d'un nouveau concordat.

D'un autre côté, et nous tenons à faire la part égale à chacun, il est bien possible que les sœurs aient contribué à accentuer cette disposition. Que l'on veuille bien se rappeler le passé et le tempérament de Mère Marie de la Charité, surtout son manque de souplesse ; cependant nous ne pouvons pas soupçonner sa bonne foi. Elle était trop spontanée et trop droite pour cela.

On connaît son grand désir de voir prospérer sa famille religieuse. Elle en a été l'âme, elle en a préparé les développements successifs ; elle voyait de loin, ses horizons étaient vastes, elle voulait aller vite, trop vite peut-être dans les dernières années, elle oubliait de préparer les transitions, de ménager certaines susceptibilités. Il se peut que Mère Marie de la Charité ait fait une fautive ma-

œuvre, dont les conséquences auraient pu être nuisibles. Nous le croyons même sincèrement, nous qui avons vu et suivi de près la partie engagée. Témoin indépendant et impartial, nous ne pouvons pas penser autrement.

Dans tous les cas, c'est affaire finie. La mémoire de Mère de la Charité n'en sera pas ternie, ni diminuée pour si peu. C'é léger nuager qui a flotté dans l'air, doit être disparu à jamais.

Il ne restait plus qu'un pas à faire pour compléter ce grand œuvre de l'autonomie : obtenir de la Législature de Québec la Charte d'Incorporation, pour donner à la communauté son existence légale. Les démarches nécessaires furent faites à la Session suivante, au cours de l'hiver de 1915 et couronnées de succès. Le 5 mars, le Lieutenant-Gouverneur signait le Bill approuvé par les deux Chambres, sous ce titre : "Lois constituant en Corporation les Sœurs Dominicaines de l'Enfant-Jésus." Il entra en vigueur le jour même.

Nous avons remarqué dans ce *Bill* quelques détails intéressants, qu'il n'est pas inutile de mettre en lumière.

1° Les Sœurs Dominicaines ont acquis, dans la paroisse de St-Colomban de Sillery, une maison où elles ont établi une Maison d'asile.

2° Que l'Ordre religieux dont elles sont membres a pour but d'établir des Œuvres de charité, telles qu'orphelinats, hôpitaux ou hospices, et d'assurer le soin matériel des évêchés, séminaires et collèges en cette province.

3° Que la Corporation jouira de tous les privilèges reconnus par la loi aux Sociétés religieuses constituées en Corporation, donc pouvoir d'acquérir, vendre, etc.

4° Qu'elle pourra établir et maintenir en cette province de Québec des œuvres de charité, etc.

5° La Corporation sera administrée par sa Prieure, assistée de son Conseil, choisi suivant les règles de l'Ordre.

6° La Corporation pourra fonder d'autres maisons similaires dans la Province, lesquelles jouiront *ipso facto*, des mêmes droits et privilèges."

On ne peut demander plus de latitude, ni plus de liberté, ni droits mieux définis, ni plus complets.

Donc, tant au point de vue religieux que civil, la Congrégation des Sœurs Dominicaines forme un corps parfaitement autonome, distinct de toute institution, avec les droits et privilèges, charges et obligations, de toute société légalement établie.

CHAPITRE XI

PÉRIODE D'ORGANISATION

1914-1919

Dès que nos sœurs furent installées dans le nouveau couvent du Chemin Saint-Louis, Son Éminence le cardinal Bégin s'empressa de confier la direction spirituelle de la communauté à nos Pères à Québec. Que ses filles fussent confiées au soin des religieux de son Ordre, c'était l'un des vœux les plus ardents de Mère de la Charité.

Jusque-là, les Dominicains avaient prêché les retraites annuelles, rempli les fonctions de confesseurs extraordinaires, mais ils n'y avaient paru que rarement. Désormais ils prêcheront, ils confesseront toutes les semaines, et le Père aumônier donnera une conférence spéciale aux novices. Le premier titulaire de l'emploi fut un ancien Maître des novices de la Province dominicaine du Canada. Restait à pourvoir aux offices ordinaires, tels que les saluts, les messes, etc. On choisit, pour remplir ces fonctions, l'un des prêtres hospitalisés par nos sœurs. C'était encore un petit ministère, proportionné à ses forces,

juste assez pour ne pas perdre contact avec les âmes; aussi accepta-t-il volontiers cette desserte qui ne comportait ni fatigue, ni responsabilité.

Cette nouvelle, mais heureuse solution était due à l'initiative de Mère de la Charité. C'était en même temps la solution d'un autre problème : celui de l'hospitalisation des prêtres âgés ou malades, c'est-à-dire le problème que se posent un certain nombre de prêtres, quand, après de longues années de labeur, ils atteignent " les années décisives de leur vie ", et que la vieillesse, les infirmités, la maladie, ne leur permettent plus de donner la somme de travail que requiert le soin des âmes.

Que faire alors, eux qui n'ont pas de famille ? Céder leurs droits à un successeur, tout en continuant d'habiter en commensal sous le même toit ? Il faut avouer que c'est plutôt une situation pénible et précaire. Quelques-uns trouvent une pension dans un couvent ou un hospice. Heureux ceux-là qui peuvent l'obtenir !

Mère de la Charité avait eu l'excellente idée de proposer au cardinal de consacrer à cette fin une partie du nouveau couvent, au moins quelques appartements. Son Éminence approuva l'idée, qui lui souriait. En effet, n'était-ce pas naturel que les

vétérans du Sacerdoce alassent demander un lieu de retraite à celles qui avaient pris soin de leur enfance et de leur jeunesse? Sûrement, quelques anciennes ne manqueraient pas retrouver en ces vieillards, les enfants dont elles n'avaient oublié ni le nom, ni les traits, pas même les espiègleries, ni la bonté de cœur du petit écolier...

La *Semaine religieuse* de Québec, dans un article anonyme, mais d'une bienveillance significative, loua le projet, et pressa les Sœurs d'agrandir par ce moyen leur champ d'action. Il se termine par ces mots :

“ On y recevra les prêtres qui désirent profiter de l'excellente retraite que leur offre les religieuses dominicaines. La maison, située dans un parc, ne manquera pas d'attirer les prêtres âgés ou malades, qui désirent à la fois le bon air et la tranquillité.

“ Cette œuvre d'hospitalisation sacerdotale convient bien à ces religieuses dominicaines de l'Enfant Jésus. Au Séminaire, elles mettent leurs forces et leur dévouement au service de la formation sacerdotale ; elles ne feront que donner à leur mission très spéciale, une extension toute naturelle.

“ Nous les félicitons de cette généreuse entreprise, et nous leur souhaitons plein succès.”(1)

L'abbé Collet, autrefois secrétaire de l'Archevêché de Québec, et ancien supérieur du Collège de Sainte-

(1) *Semaine religieuse* de Québec, 10 sept. 1914.

Anne de la Pocatière, ainsi que l'abbé Louis-Philippe Laverdière, jeune prêtre malade, furent les premiers à bénéficier de ces avantages. Dans la suite, bon nombre de prêtres imitèrent leur exemple. Il est probable que beaucoup en eussent fait autant s'il y eut plus de chambres disponibles.

Mère de la Charité constatait, une fois de plus, qu'elle pouvait donner suite à ses idées et ses projets, qu'ils finissaient toujours par aboutir, même après une longue gestation. Cependant, elle se rendait bien compte qu'il faudrait d'autres entreprises comme celle-là pour donner à son œuvre toute l'ampleur qu'elle avait rêvée.

Mère Prieure suivait son travail de trop près pour ne pas s'apercevoir que la question financière pourrait lui causer des inquiétudes, si elle ne s'empressait d'y mettre la main. Elle s'imposait plus que jamais à son attention parce que la dette était énorme ; que les temps étaient durs ; que c'était la Guerre ; que l'autonomie avait été obtenue quelques semaines seulement avant la déclaration des hostilités ; que le prix de la vie avait augmenté considérablement, cependant que les salaires étaient restés les mêmes. Il fallait à tout prix trouver des ressources nouvelles pour joindre les bouts.

Mère de la Charité ne perdit jamais confiance dans son étoile. Affronter des tracas pour équilibrer son budget, tout en maintenant l'esprit religieux, ne laisser jamais fléchir la régularité, ne sacrifier jamais rien des observances, garder les traditions, donner la somme de travail requise par les contrats, telle fut la lourde tâche que durent assumer les épaules de la Mère, mais, elle ne faillit pas.

Elle comptait sur la Providence qui ne l'aida jamais si bien que durant ces temps difficiles. Elle et ses filles, qui " ne travaillèrent jamais ni pour or ni pour argent " avaient contracté d'heureuses habitudes de travail, ce fut leur salut. Elles surent se maintenir à flot durant la crise formidable qui éprouva si fortement nos maisons religieuses.

On créa de petites industries, on obtint la permission de faire des hosties, de confectionner des soutanes ; le jardin était vaste, la terre excellente, le jardinier, artiste en son genre, se contentait d'un salaire minime pourvu qu'il pût travailler à sa guise ; là encore, on trouva quelques ressources. Ces différents efforts réunis parvinrent à stabiliser la caisse de l'économe, sans toutefois faire disparaître complètement les craintes du lendemain.

Dans cette situation précaire, la supérieure fera comme tant d'autres, et une fois de plus nous admi-

rerons son courage. “ C’était le temps de la guerre ”, disions-nous tout à l’heure ; bien des choses étaient changées. Elle crut qu’elle pourrait, elle aussi, solliciter quelques aumônes. Elle se fit donc quêteuse, mais quêteuse discrètement, quêteuse jusqu’à un certain point seulement, mais quêteuse tout de même, malgré les défenses d’antan. Au reste, le cardinal Taschereau, qui les avait portées, était mort depuis longtemps ; on pouvait conjecturer que la défense n’existait plus. Encore une fois, Mère de la Charité avait eu raison, cette initiative fut des plus heureuses.

Pour encourager les offrandes, on octroya le titre de *fondateur* aux personnes généreuses dont l’offrande était considérable, avec une part plus grande des mérites et des prières de la communauté. Des familles amies furent approchées, avec succès ; grâce à l’obligeance de certains curés, des collectes furent faites dans plusieurs paroisses où l’on se montra d’une grande bienveillance pour ces religieuses dont l’habit blanc paraissait pour la première fois.

Quelques-unes se présentèrent dans leur paroisse natale, où la sympathie la plus *substantielle* leur prouva que l’on n’avait pas oublié la petite fille d’autrefois, qui avait prié dans le même sanctuaire, élée à la foule des parents et des amis, qui prient

encore devant le même autel. Des jeunes filles organisèrent des parties de cartes ou de petites soirées dont la recette alla remplir les vides de la caisse.

Mère de la Charité était l'âme de ces organisations diverses et intéressantes, mais elle y apportait ce tact et cette activité, toujours inspiré par cet esprit de foi qui manquait rarement son but.

Ainsi se passèrent les six années de ce généralat, sinon dans l'inquiétude, au moins dans la préoccupation constante de procurer à sa famille religieuse les ressources proportionnées aux besoins de chaque jour. Grâce à Dieu, ces temps difficiles ne sont plus, et ne reviendront jamais, espérons-le, du moins.

Dès le lendemain de son élection, Mère prier avait constaté qu'une autre grave question attendait et réclamait une solution immédiate. Il s'agissait de la Maison Saint-Joseph de Makinac, maintenant à Otterburne, trente mille au sud de Winnipeg, où l'orphelinat avait émigré depuis la fin d'avril 1912. Les soucis inséparables de cette Maison avaient suivi le personnel. Ils s'étaient même accrus dans une mesure que les supérieures de Québec jugeaient inquiétante.

Les sœurs avaient quitté Makinac avec quelque regret. Elles y avaient souffert sans doute de l'iso-

lement et du froid, quand le thermomètre descendait à—49°, et que les provisions gelaient dans les armoires parce que les deux poêles de la pièce principale ne parvenaient pas à répandre une chaleur suffisante ; mais elles y avaient goûté tout de même un certain bonheur. Elles s'étaient faites à ce petit coin de terre, où elles avaient su garder leur Règle : “ La régularité, remarque l'annaliste, n'a pour ainsi dire pas souffert, sauf quand les circonstances les forçaient malgré elles à mettre de côté certains exercices.”

Le moral fut toujours excellent, grâce sans doute au zèle du dévoué chapelain que fut le Révérend Père Gaspard Ducharme, qui devint dans la suite assistant provincial de sa Congrégation en Canada. Chaque semaine, il entendait la confession des sœurs et leur faisait une conférence. La retraite annuelle était prêchée par un religieux, appelé souvent de l'Est pour les retraites du clergé et des religieuses du pays(1). Aussi, leur faisait-il peine de quitter

(1) Le R. P. Ducharme suivit la Maison Saint-Joseph à Otterburne et continua son ministère auprès des Dominicaines. Celles-ci n'eurent pas d'autre aumônier durant les cinq ans de leur séjour dans l'Ouest. Le souvenir du “ très dévoué Père ” est l'un des plus agréables et des plus fidèles qu'elles ont conservé de ce temps.

Sa Grandeur, monseigneur Prud'homme, depuis évêque de Prince-Albert, fut leur confesseur extraordinaire à Otterburne. Il ne quittait jamais la maison, une fois son travail fini, sans adresser quelques paroles d'édification et d'encouragement à ses pénitentes

cette bonne petite vie de famille, où chacune, dans sa sphère propre, ne semblait s'occuper que du bonheur des autres."(1)

L'impression fut plutôt pénible en arrivant à Otterburne. L'orphelinat était situé en pleine *prairie*, à un mille de la gare et six milles de l'église paroissiale. Autre mécompte, on n'avait pas eu le temps de préparer une installation suffisante pour recevoir la colonie qui arrivait. Au lieu d'une vaste maison pour abriter tout le personnel sous le même toit, il y avait quatre petits édifices, distants les uns des autres, de sorte que ce morcellement compliquait le service et ajoutait un surcroît de labeur. Les sœurs n'allaient plus suffire à la tâche.

Le mauvais temps ajoutait encore aux difficultés de la situation, car la saison était très humide. "La pluie détrempait profondément le terrain, une boue épaisse s'attachait à la chaussure et lui donnait l'apparence d'une moyenne raquette." — "Nous avançons, dit l'annaliste, si péniblement que nous avons l'air de mouches sur un papier collant ; de son côté, le vent nous disputait parapluies, guimpes et voiles."(2)

Laver, blanchir, prenait un temps considérable, et "encore nous ne parvenions pas à faire disparaître

(1) *Les Annales.*

(2) *Les Annales.*

complètement cette glaise adhérente comme par une soudure qui ne se rompt pas... L'eau manquait ; aucune rivière dans les environs, sauf un petit ruisseau dont l'eau ne valait rien. L'eau des puits était *dure*. Les citernes étaient notre seule ressource."

Si l'annaliste enregistre ces faits, ce n'est pas assurément pour s'en plaindre, mais simplement pour en conserver le souvenir, comme dans toute chronique bien faite. Il ne faut pas oublier que c'est la *prairie*, la *prairie* si grasse, si riche, si prodigue d'abondantes moissons, mais qui ne laisse pas que d'avoir, elle aussi, ses incommodités. L'homme s'y fait ; il finit par triompher de ces petites misères quotidiennes mais inévitables, qui ne découragent que les nouveaux venus, ceux-là qui n'ont pas la vocation. Mais nos sœurs, qui ont vécu dans ce pays, nous assurent qu'elles en avaient une et même une très robuste. Nous le croyons sans peine, car leur courage était à toute épreuve.

Il y avait encore d'autres causes d'ennuis, dont la principale était l'incertain qui planait sur les têtes peu rassurées. Nous n'en sommes pas surpris, car il nous semble que l'on vivait là-bas sur une équivoque. Les supérieures de Québec n'avaient pas cessé d'être assaillies de demandes de secours, c'est-à-dire de personnel, pour la Mission de Manitoba. C'était

tantôt les Clercs de Saint-Viateur, tantôt les sœurs elles-mêmes, tantôt l'archevêque de Saint-Boniface, qui étaient revenus à la charge à tour de rôle. Et dans cette correspondance si active, il était souvent question de l'ouverture d'un noviciat.

Québec ne comprenait pas, ou craignait de trop comprendre. L'ouverture d'un noviciat dans un pays si lointain, ne disait rien qui vaille ; on n'ignorait pas que le recrutement serait plutôt problématique, pour ne pas dire nul ; que le personnel devrait nécessairement de ce fait être augmenté ; mais surtout il se dégageait de cette initiative, comme un soupçon de rupture possible, dans un avenir plus ou moins rapproché, et Québec ne voulait pas de séparation. Il semblait bien aussi que le Séminaire ne verrait pas d'un bon œil ce nouveau projet.

Cette attitude n'était pas de nature à satisfaire l'archevêque de Saint-Boniface. Il sentait bien que les Sœurs allaient lui échapper. Mais il ne voulait pas s'avouer vaincu. A l'occasion d'un voyage à Québec, il s'était rendu à la Maison-Mère des Dominicaines pour présenter ses doléances et renouveler sa demande ; il avait encore une fois parlé de noviciat. De retour chez lui, nouvelle visite à Otterburne, et nouvelles instances auprès de ses chères missionnaires, qui ne peuvent rien entreprendre sans

l'assentiment de leurs supérieures. Chose invraisemblable, dans une visite subséquente, il déclare même qu'elle sont trop nombreuses dans cette Maison " Saint-Joseph ", qu'il en amènera trois à l'Archevêché, et qu'elles seront remplacées ou aidées par des laïques, qui seront regardées comme des postulantes dans une " vision de noviciat ". Il laisse entendre qu'un hôpital sera fondé bientôt et confié aux Sœurs dominicaines. Il parle même de séparation possible. " Oui, vous resterez avec nous. " Mais l'âme épiscopale se ressaisit aussitôt : " Cependant, ajoute-t-il, suivez les instructions de vos Mères de Québec. " (1) C'était bien la moindre des choses.

Cependant Mère de la Charité, devenue supérieure-générale, s'était mise au courant de la situation. Elle était allée sur place et elle s'était rendu compte. Dans son for intérieur, nous assurent celles qui la connaissaient bien, elle était plutôt sympathique à la fondation du Manitoba ; mais, elle n'était pas seule, il lui fallait compter avec l'opinion de ses compagnes, et, l'on sait son respect pour les délibérations et les décisions du conseil. Elle avait même envoyé deux Missionnaires à Otterburne, ce qui ne dénote pas précisément de l'hostilité. Il est incontestable que beaucoup de choses laissaient à désirer.

(1) *Les Annales.*

C'est pourquoi elle insista auprès de qui de droit pour que l'on fasse des améliorations, sinon elle se verrait forcée de rappeler ses sœurs, comme c'était convenu, " après cinq ans ".

Nous nous demandons aujourd'hui si on n'a pas trop oublié là-bas que la situation était précaire. Car ce petit bout de phrase : " Après cinq ans écoulées, elles pourront revenir " avait été bien pesé, et inséré dans le contrat après réflexion. Il est certain qu'on ne l'oubliait pas à Québec.

Non, sans doute, on ne l'oubliait pas non plus là-bas ; mais, peut-être avait-on pensé qu'il suffisait d'engager fortement la partie pour la gagner, et qu'avec du provisoire que l'on prolongerait, on ferait du permanent. On ne peut guère expliquer d'une autre manière les nombreuses et pressantes démarches faites à Québec. On se disait peut-être : " Jetons quand même la semence en terre, elle finira bien par prendre racine. "

Nous ne ferons pas un reproche à ces excellents religieux de leurs efforts pour implanter chez eux une Congrégation qui aurait pu rendre de très grands services à l'Église encore jeune de l'Ouest. Ils étaient aux prises avec une difficulté, pour ainsi dire insurmontable : d'un côté une détresse irrémédiable, et de l'autre une détermination irréductible de ne pas céder à leurs instances. Que faire alors ?

Nous-même, un jour, nous avons connu la difficulté insurmontable, puis l'implacable résistance, puis la détresse, puis les heures d'angoisse que nous n'oublierons jamais. Quelle situation pour une âme apostolique quand le besoin presse, que l'on touche du doigt le remède, et que l'on se refuse à l'accorder !

L'épreuve était dure pour ce pauvre archevêque de Saint-Boniface. Ce fut l'une des moindres cependant parmi celles qu'il rencontra durant son rude épiscopat. Avec son imagination impressionnable, sa grande âme d'apôtre, son zèle ardent, il contemplait ce vaste diocèse, dans lequel s'étaient plus ou moins groupés un certain nombre de compatriotes pleins de foi et de piété, mais débordés maintenant par une population hétérogène, venue de tous les coins de l'Europe ; parfois hostile et combative ; ou bien si elle croit comme nous, elle n'en est pas moins ignorante et indifférente, n'apportant avec elle que des corps sans âme. Des appels venaient de partout : c'étaient les enfants des écoles sans Dieu auxquels on refusait l'enseignement catholique ; des orphelins réclamant des soins maternels, des malades, des vieillards sans asiles. Et il était impuissant en face de pareilles souffrances.

Ce triste spectacle lui faisait penser à la province de Québec qu'il avait si bien connue et qu'il n'avait

pas oubliée. De là-bas, il voyait encore ces diocèses si bien organisés, pourvoyant à tous les besoins des consciences et des autels ; les séminaires, les couvents et les pensionnats, les hôpitaux et les asiles ; la multitude des religieux et des religieuses qui les déservent. Il crut voir comme une sorte de superflu qui aurait dû lui être attribué comme le superflu du riche qui doit aller au pauvre. Il a pu songer qu'il lui suffirait d'exprimer un désir, et qu'il partagerait dans tous ces biens. Hélas !

Dans son rêve, il oublia peut-être une chose, c'est que ces institutions étaient l'œuvre de trois siècles ; qu'elles avaient grandi à mesure que les besoins les réclamaient, et qu'elles ne suffisaient même pas encore aux nécessités présentes ; et que, finalement, on ne répondrait pas à ses désirs. Il y eut peut-être de l'égoïsme dans ce refus qui l'affligea, mais pouvait-il le prévoir ?

Monseigneur Langevin, comme il arrive souvent, se heurta à un tout petit point, presque un rien, une pointe d'aiguille que touche le pneu et qui le crève ; il se heurta, disons-nous, à ce soupçon de rupture qu'aurait pu amener la fondation d'un noviciat dans la Prairie de l'Ouest canadien, et, l'on n'en

voulait à aucun prix. Le malheur fut d'avoir vécu sur cette équivoque qui dura cinq ans.(1)

Pour en finir, Mère de la Charité aura recours aux grands moyens: elle rappellera ses filles.

Il le fallait bien, car le personnel avait augmenté, tant chez les orphelins que chez les Clercs de Saint-Viateur. Les premiers étaient déjà une cinquantaine et les seconds au nombre de quatorze, mais les sœurs n'avaient pas augmenté dans la même proportion. Les différents services en souffraient profondément.

Chose singulière, la difficulté était presque aussi grande de partir que de rester, car qui les remplacerait? Et l'on n'avait personne en vue.

Il y eut naturellement des ordres et des contre-ordres qui donnèrent lieu à des incidents tout à fait significatifs. Ainsi, un jour, la sœur lingère fera défiler les enfants devant elle pour se rendre compte de l'état de leurs habits. Quelles misères! Et chacun d'eux, de crainte d'échapper à l'attention, de mettre les doigts dans la plaie béante de la déchirure.(2) Évidemment ce sont des petits garçons, plus durs

(1) Il ne fallait pas prendre ce mot *équivoque* dans un sens *moral* et malveillant, mais nous voulons dire simplement que l'on ne s'entendait pas.

(2) *Les Annales.*

aux habits que les petites filles, dit-on, mais tout de même, la constatation n'en est pas moins pénible. Un autre jour, après le dîner, voilà que les enfants envahissent la cuisine à la grande surprise des Sœurs. Ils se mettent en frais de faire la vaisselle, en disant "qu'il faudra bien que nous la fassions quand les sœurs ne seront plus là." En voici un autre encore plus beau. Les Sœurs ne partiront pas sans qu'il soit fait un dernier et suprême effort pour forcer le ciel à leur laisser ces femmes si nécessaires à leur existence. Le 5 octobre, ces pauvres petits se rendent à la chapelle et se placent en couronne aux pieds de la statue de saint Joseph, patron de l'Orphelinat . . . et des causes désespérées. Là, ils s'agenouillent et, les bras tendus levés vers le bon Saint, dans un cantique touchant jusqu'aux larmes, ils le supplient de leur laisser celles qui remplacent leurs mères.

Les religieuses présentes ne pouvaient s'empêcher de pleurer à la vue de ces petits "guenilloux" (*sic*) priant de si bon cœur.(1)

Mère Prieure avait envoyé cependant l'ordre de partir, mais dans l'intervalle Monseigneur Langevin avait rendu son âme à Dieu. Monseigneur Béliveau était devenu Administrateur. Celui-ci se rendait bien compte de la situation, mais il ne se faisait pas

(1) *Les Annales.*

illusion. N'ayant pas sous la main le personnel nécessaire pour remplacer celles qui partaient, il demanda à Québec de surseoir au départ pour quelques semaines. On ne pouvait pas évidemment lui refuser pareille concession. Enfin, arrive l'*Ultimatum* de Mère Générale, c'est le dernier mot : dans les vingt-quatre heures, il faut se mettre en route. Donc, le 7 décembre, à l'heure indiquée, les malles sont prêtes. Après un dernier adieu aux enfants, plus orphelins que jamais, nos sœurs se rendent à Saint-Boniface pour remercier monseigneur l'Administrateur de toutes ses bontés. L'entrevue a duré deux heures. L'annaliste en a fait un résumé pathétique, dans lequel passe l'émotion du prélat, à qui on arrache une portion du troupeau confié à sa garde.

Il exprime le regret " de ne pouvoir faire davantage en ce moment si dur à son cœur ", car c'est l'inter-règne, et il ne peut engager l'avenir. Lui-même ne sait pas qui sera archevêque de Saint-Boniface.

Avec une sollicitude tout à fait paternelle, voyant que l'heure est avancée : " Évidemment, dit-il, vous n'êtes pas en état de partir dès ce soir, l'obéissance ne vous oblige pas à ce point, vous partirez demain. Merci de tout cœur pour le bien que vous

avez fait dans notre Diocèse, et celui que vous auriez voulu faire encore.”(1)

On ne peut s'empêcher de faire ici un rapprochement entre les deux règnes, dont l'un vient de finir et l'autre qui s'annonce. Il est visible qu'il y a, là, en présence, deux mentalités différentes, ou plutôt deux méthodes qui ne seront plus les mêmes. Ne sont-ce pas plutôt deux époques qui vont se suivre et qui ne se ressembleront pas ? (2)

.....

.....

Mais, revenons à Québec, où nous retrouvons Mère de la Charité, fidèle à son poste, ne négligeant

(1) Les *Annales*.

(2) Cette affaire de l'Ouest, qui se termine un peu péniblement, vient d'avoir un épilogue tout à fait inattendu. Sa Grandeur, Monseigneur Prud'homme allait lui-même, en janvier dernier, frapper à la porte de la maison-mère des Dominicaines de Québec, tout comme Monseigneur Langevin en 1910, pour demander à nos soeurs, non pas de reprendre la mission d'Otterburne, ce ne serait pas possible, mais de lui prêter deux religieuses pour l'aider à fonder, au même endroit, avec la permission et les encouragements de Monseigneur Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, une nouvelle communauté qui sera connue sous le nom de "Dominicaines de Saint-Joseph."

Vraiment la Providence a de ces revanches qui déroutent, mais qui font voir comment elle sème et répand le bon grain. Que cette famille religieuse en germe soit bénie de Dieu et des hommes!

aucun des devoirs de sa charge, toujours prête à saisir les occasions d'être utile, n'en laissant échapper aucune de servir les intérêts de sa communauté, même en faisant les honneurs de sa maison. Car elle savait recevoir avec bienséance les personnes qui se présentaient.

Le voisinage de Spencer Wood lui valut la visite du Lieutenant-Gouverneur, Sir Charles Fitzpatrick, très pieux et très fervent chrétien, comme l'on sait. Quand il ne pouvait avoir la messe dans la chapelle du Château, il se rendait chez nos sœurs qu'il édifiait par son recueillement et sa piété. S'il arrivait que le petit servant ne fut pas là, il se faisait volontiers enfant de chœur, avec une bonne grâce qui n'avait d'égale que sa ferveur. Il y conduisait sa famille, même des amis fort distingués, hôtes de passage qui jouissaient de l'hospitalité proverbiale de notre Premier Magistrat. C'est ainsi qu'il amena avec lui, un jour, monsieur Eugène Duthoit, professeur éminent de la Faculté catholique de Lille, incorporé, pour le temps de la guerre, dans l'armée française, et connu alors sous le nom de capitaine Duthoit. Celui-ci y vint, accompagné du lieutenant Flory, devenu, dans ces dernières années, Président de l'Association de la Jeunesse catholique-française. Monsieur Duthoit, par reconnaissance pour les sœurs dominicaines, offrit spontanément de leur

faire une causerie pour "elles seules" sur "La France apostolique et la Grande Guerre".

Ceci se passait en 1916.

"L'année suivante, le 26 juillet 1917, dit encore l'annaliste, en la fête de Sainte-Anne, au cours de l'après-midi, notre Mère-Générale nous lut une lettre de Son Éminence le Cardinal, accordant la permission d'établir un cimetière sur notre terrain. C'était la réponse au pieux et touchant désir de Mère prieure de ramener près de la Maison-Mère les restes de leurs chères défuntes, déposés jusqu'à ce jour dans le Cimetière Belmont. L'endroit s'y prêtait à merveille. Tout près de la grande allée du bosquet, sous les beaux arbres qui l'ombragent, on aperçoit maintenant la blanche palissade du petit cimetière. La grande croix de fer au centre et celles, plus petites en bois, qui marquent la place des tombes, avec le nom, la date de la mort et le nombre des années de profession.

Elles étaient treize enterrées dans le carré réservé pour elles dans le cimetière de la ville, que beaucoup connaissent et près duquel ils ont prié. Au gré de Mère de la Charité c'était trop "loin des yeux et du cœur".

Les autorités religieuses et civiles s'étaient prêtées de bonne grâce à ce désir, et avaient accordé toutes

les permissions requises en pareille circonstance. Le médecin hygiéniste avait fait les constatations d'usage. On pouvait donc se mettre à l'œuvre. Quelques vieux arbres furent abattus, la terre aplanie, et le 4 novembre, un dimanche après-midi, en présence d'une centaine de Tertiaires et de quelques amis, eut lieu la bénédiction. Un Père dominicain prononça l'allocution de circonstance. Monseigneur Pelletier, recteur de l'Université Laval, et plusieurs prêtres du séminaire entouraient monsieur le chanoine Gagné qui présidait la cérémonie.

Ce n'était qu'une cérémonie préliminaire. Quelques jours plus tard une autre aura lieu, plus lugubre, quand on apportera les restes exhumés pour être déposés dans les fosses nouvelles.

Mère Prieure se montra dans la circonstance ce qu'elle fut toujours pour ses enfants. Elle n'avait voulu céder à personne la pénible tâche d'aider les fossoyeurs à ramasser les débris des tombes et mettre en place les membres disjoints de ses anciennes compagnes. Elle avait recueilli les ossements de Mère Catherine de Sienne, la première disparue, la collaboratrice des premiers temps, mais devenue méconnaissable dans la mort. La bonne Mère avait rapproché pieusement ces restes de ses mains tremblantes, pendant que ses lèvres murmuraient une prière dans un sanglot à demi étouffé. La pensée se

reportait en arrière. Quelle distance parcourue depuis les jours d'autrefois où elles s'entretenaient de l'avenir, si lointain qu'elles le croyaient irréalisable ! Oui, quel chemin parcouru, en effet !

Au ciel, Mère Catherine de Sienne dut faire écho à ces sentiments, et ensemble elles durent dire à Dieu leur reconnaissance et leurs actions de grâce. Une œuvre durable, solidement charpentée, profondément religieuse, éminemment dominicaine, était née de leurs colloques et d'une pensée commune. Dieu avait béni leur bonne volonté et leur travail.

Les sœurs s'étaient réunies encore une fois auprès de ces tombes pour chanter un dernier *Libera*, avant que la terre se refermât pour toujours.

On était alors à la veille de l'hiver et les feuilles mortes jonchaient déjà le sol ; la neige ne tarda pas tomber et à recouvrir le champ des morts ; mais, des fenêtres du couvent, à travers les branches des arbres dépouillés, sans crainte cette fois de manquer à la modestie des yeux, plus d'une jettera souvent un regard de pitié, accompagné d'une prière, sur ce lieu, où elle-même et la plupart de ses compagnes dormiront leur dernier sommeil.

Au cours de l'été, les dimanches après-midi, ou durant les jours de retraite, elles viendront égrener leur chapelet sous les arbres, et elles réciteront quelques *Ave Maria* pour l'âme de " Nos sœurs "

défuntés en passant et repassant près de ces tombes soigneusement entretenues.

Après avoir pourvu aux besoins des morts, Mère de la Charité revient aux vivants qu'elle n'a jamais oubliés, du reste. Il ne peut en être autrement, car elle se sent à l'étroit dans l'antique manoir des Boswell. Son esprit actif et remuant s'y sent encore plus à l'étroit, depuis que ses désirs et ses projets se réalisent presque au-delà de ses espérances.

Elle voulait ajouter une aile à la construction déjà existante, afin d'accommoder son monde, trop petitement logé, suivant elle; chose singulière, elle oubliait que l'on pouvait à peine joindre les deux bouts pour acquitter les échéances.

Fardeau très lourd, mais, pour d'autres que Mère de la Charité. Elle empruntera, dit-elle à ceux qui lui rappellent ces difficultés, et sur le champ elle se met à la recherche de prêteurs d'argent. C'était d'une belle audace, mais, toujours confiante dans son étoile, elle crut encore cette fois qu'elle pouvait compter sur sa bonne fortune.

Il est sûr que cette femme était une audacieuse hors ligne, mais, avouons-le, d'une audace qu'il suffisait de contrôler pour la mettre au point.

Dès son arrivée au Chemin Saint-Louis, elle avait constaté que l'édifice dont on venait de faire l'acqui-

sition, s'il était suffisant pour la communauté, ne l'était pas pour réaliser certaines vues qu'elle avait en tête, et dont elle s'entretenait tout bas. Tout de suite, elle avait commencé à ruminer des plans de construction et chercher le moyen de placer un emprunt quelque part. Elle avait même fait une esquisse de couvent, auquel il ne manquait qu'une chose: un escalier pour communiquer d'un étage à l'autre. Mais ce n'est qu'un détail, qu'à cela ne tienne, l'architecte y pourvoira. L'ensemble n'était pas mal combiné après tout, car ce sont encore les grandes lignes de cette esquisse qui ont donné la formule du couvent qu'elle réussit à bâtir.

C'est au cours des laborieuses années de ce généralât que Mère de la Charité se dépensa sans compter, et que la lame acheva d'user le fourreau. Sa santé, bonne jusque là, faiblit visiblement, mais l'énergie, qui la caractérise, la soutiendra jusqu'au bout, et lui permettra de finir son œuvre. Quand elle remettra le pouvoir à la nouvelle élue en 1919, sa famille religieuse sera installée dans un couvent neuf, fruit de son travail énergique et persévérant.

Les difficultés surgissaient nombreuses de partout, surtout du côté de l'autorité épiscopale qui ne voulait pas permettre l'augmentation de la dette. Ne doutant pas cependant qu'elle viendrait à bout

de cette opposition, elle avait prié un architecte de préparer des plans calqués sur l'esquisse dont nous avons parlé plus haut. Sa Grandeur monseigneur l'Auxiliaire, parfaitement entendu en affaires, fit à son tour d'heureuses suggestions qui permirent de diminuer le coût de l'entreprise. Grâce à ces petites manœuvres, le 17 novembre 1917, Mère Prieure pouvait concevoir certaines espérances, mais le 17 février suivant, Sa Grandeur avertissait Mère de la Charité que Son Éminence hésitait encore.

Le temps était venu de recourir aux grands moyens, auxquels son invincible esprit de foi prêtait une efficacité souveraine, c'est-à-dire la prière et la pénitence : avec le consentement de la communauté, l'on se privera de dessert le dimanche suivant, au repas du midi.

Enfin, le 1er mars, une bonne nouvelle circule, les alarmes s'apaisent, car l'Auxiliaire annonce que le cardinal donne enfin son assentiment aux projets de construction, et que l'on peut bâtir. Sans tarder, car on craint les sautes de vent, on se met donc à l'œuvre pour faire les derniers préparatifs, de sorte que le 1er avril tout est prêt, et les contrats sont dûment signés devant témoins. Le 2 mai, au jour indiqué, l'entrepreneur est sur place avec son équipe de terrassiers, des chevaux, des machines et tout l'outillage nécessaire. Quelques pins, dont on regret-

tera plus d'une fois l'ombrage disparu, tombent sous la hache du bûcheron pour faire place aux murs qui vont s'élever ; la terre se creuse et les fondations surgissent comme par enchantement.

Le 30 juin, les travaux étaient assez avancés pour permettre la bénédiction et la pose de la pierre angulaire. Monseigneur Rouleau, principal de l'École Normale, préside la cérémonie, et le R. P. Thomas Couët, O.P., fait le sermon de circonstance. Il parle des Sœurs dans l'Ordre de Saint-Dominique, et du rôle qu'elles sont appelées à jouer dans la vie de l'Ordre ; les unes, en qualité de contemplatives, les autres, en tant que tertiaires régulières dans la vie active.

Durant l'été, le chantier fut très actif, de sorte qu'à l'automne les toits étaient en place, et les ouvertures étaient garnies de leurs fenêtres. Les ouvriers s'employèrent si bien à finir l'intérieur, que le 6 mai, les déménagements commençaient, et l'installation dans les pièces se faisait à mesure que les menuisiers les quittaient pour finir les autres.

La bénédiction solennelle eut lieu en juillet, présidée, cette fois, par monsieur le Chanoine Gagné, supérieur ecclésiastique ; monseigneur Rouleau, de l'École Normale, prononçait le sermon.

La foule des assistants, nombreuse et sympathique, fut admise à visiter les parties neuves du

couvent ; on circula dans tous les étages, on entra dans toutes les pièces et cellules ; on ne se gêna pas pour s'enquérir de la destination de tel ou tel appartement, et l'usage de tel objet que la curiosité remarque au passage. Ce fut, encore une fois, grande fête.

Cette aile mesure 85 pieds de façade, sur 45 de profondeur. Appuyée sur le côté est de l'ancien édifice, elle forme avec celle-ci une ligne continue de plus de 150 pieds. Bâtie en brique rouges pressées, elle se compose de trois étages, sous un toit plat, avec un sous-sol dans lequel on a transporté une partie des services et ajouté quelques-unes des petites industries établies par la Mère de la Charité quand les temps étaient durs. Au premier, à gauche, la chapelle occupe toute la profondeur de l'édifice ; au fond, sur le jardin, une saillie, sorte d'abside, forme un joli petit sanctuaire ; un maître-autel où se conserve le Saint Sacrement, en garnit le fond.(1)

L'autre côté de l'étage est occupé par les parloirs et l'infirmierie, d'où les malades peuvent facilement avoir accès à la chapelle. Le second est destiné à la communauté, avec ses dortoirs et la grande salle pour les réunions des sœurs. Au troisième, le noviciat

(1) Les plans avaient été préparés par monsieur Siméon Bergeron, architecte distingué de Québec.

vit dans le recueillement et loin de tout bruit étranger. Les novices y forment une petite communauté à part sous l'œil de leur Mère-Maîtresse qui les habitue aux pratiques de la vie religieuse.

Mère de la Charité est heureuse d'avoir réussi cette entreprise qui lui tenait tant à cœur, afin de pouvoir installer sa famille religieuse, dans une maison à son goût, qu'elles seront seules à occuper, et dont la pauvreté sera le plus grand luxe, mais en même temps très favorablement disposée pour les exercices et les pratiques de la vie dominicaine. Elle eut le bonheur d'y présider les premières réunions. Une fois de plus, toutes ensemble, elles remercièrent la divine Providence qui a permis d'accomplir de si grands desseins depuis vingt-cinq ans.

D'autres soucis préoccupaient encore la vieille Mère : elle n'ignorait pas que dans trois mois se tiendrait le deuxième Chapitre de la Congrégation pour l'élection d'une nouvelle Prieure Générale. Mais, elle n'avait pas attendu le dernier jour pour préparer cette importante affaire. Dès la mi-mai, les sœurs avaient reçu de sages avertissements et des directions nettes et précises.

N'allons pas croire cependant qu'elle aurait pu songer à une réélection, ou encore à faire élire une candidate de son choix. Ce n'était ni dans ses mœurs,

ni dans son caractère. La droiture même en toute chose, elle ne connaissait que les Lois de l'Église et les Constitutions de son Institut. Il ne pouvait y avoir ni biais ni intrigue de sa part, et elle n'en souffrirait pas davantage autour d'elle. Son vœu le plus cher, c'est que l'on choisisse la plus digne devant Dieu, et la plus apte à assumer la lourde succession qui va bientôt s'ouvrir.

Le 3 août 1919, les Sœurs Capitulaires, réunies sous la présidence de Sa Grandeur monseigneur Roy, éalisaient Mère Henri-Dominique, Prieure-Générale de la Congrégation des Dominicaines de l'Enfant-Jésus.

Cet heureux choix rencontra l'approbation de la communauté. Bien que jeune encore, la nouvelle supérieure faisait partie du Conseil généralice depuis quelques années. Rappelée de l'Ouest, où elle était allée en qualité de secrétaire, elle était revenue pour prendre charge de l'économat général. Mère Henri-Dominique avait vécu dans l'intimité de l'ancienne prieure. Elle connaissait à fond les affaires de la communauté et toute la machine gouvernementale. Mère Marie de la Charité lui remit donc avec confiance le sceptre de l'autorité, comme à une fille de prédilection, si l'on peut dire que la vieille mère avait des préférées.

Quant à elle, âgée de 67 ans révolus, elle venait de franchir la dernière étape de sa vie active. Très fatiguée, elle sentait que la fin de sa carrière approchait, et qu'il ne lui restait plus qu'une dernière tâche, celle de se préparer à la mort. Consolation suprême pour une grande âme, elle a vu son œuvre réalisée telle qu'elle l'avait entrevue dans sa jeunesse. A-t-elle rêvé autre chose ? Nous ne le croyons pas.

C'est une époque qui se ferme. La Providence pourra découvrir d'autres horizons, d'autres voies, imposer des travaux et des sacrifices d'un autre genre ; des œuvres nouvelles pourront surgir, mais, que nos sœurs n'oublient pas que ces œuvres ne seront prospères que si elles sortent spontanément du germe déposé en terre par Mère Marie de la Charité. C'est dans ce cadre tracé par elle, et très vaste, il faut l'avouer, que surgiront les besoins et les possibilités de l'avenir.

CHAPITRE XII

LA DERNIÈRE ANNÉE

1919-1920

Après l'élection, Mère de la Charité n'ayant plus aucun emploi officiel, reprit encore une fois, la place que lui assignait son rang de profession. Elle fit cela en toute simplicité, comme une chose toute naturelle, ne croyant pas qu'elle pût avoir droit à des égards spéciaux à cause des postes qu'elle avait occupés.

Nul exemple n'est plus efficace pour affermir l'autorité des supérieurs, que de se soumettre spontanément et volontairement à ceux qui commandent, et qui ont droit aux honneurs, quand on a soi-même exercé ces fonctions et reçu les hommages des subordonnés. Mère de la Charité rendait à la nouvelle prieure les marques de respect qu'elle recevait elle-même, quand elle était la première.

Elle fut admirable de patience, d'abnégation et d'obéissance, au cours de la dernière année de sa vie.

L'habitude d'occuper le premier rang la faisait bien s'oublier à certains jours, mais c'était une belle

occasion de s'humilier, et elle n'y manquait pas. C'est précisément ce qui lui arriva quelques semaines avant sa mort.

Un prêtre malade s'étant permis dans la chapelle de parler fort et de se plaindre tout haut, ce qui n'était pas compatible avec la sainteté du lieu, Mère de la Charité n'y tenant plus, et sans attendre les mesures que la prieure eut pu prendre pour que pareil incident ne se renouvelât pas, s'approcha de lui, et, d'un ton décidé, lui dit : " Si cela se répète, j'y mettrai bon ordre, dussé-je avoir recours à l'autorité ecclésiastique."

C'était un coup d'éclat, très humiliant pour la vieille Mère... Profondément affligée d'avoir été ainsi surprise par son défaut dominant, le soir même, après l'office, elle se rendit chez sa supérieure pour faire sa coulpe et obtenir le pardon de " sa promptitude et de son manque d'égard " puis, elle ajouta : " Je ne sais si j'arriverai jamais à me corriger de mon vilain caractère, et à me mêler de mes affaires. De grâce, donnez-moi une bonne pénitence, afin que je ne recommence plus. Dites-moi, puis-je aller communier demain après avoir commis une pareille imperfection ?

" Mon Dieu ! dit-elle, en soupirant, peut-on s'oublier de la sorte, à la veille de paraître devant

Vous pour être jugée. Il est temps que je m'en aille."

Eh ! oui, il en est ainsi de nous ! Quel est celui qui n'en a pas fait l'expérience, un jour ou l'autre, après les efforts les plus louables ? Évidemment on ne se refait pas complètement, même avec la meilleure volonté du monde.

Et ceci nous met plus à l'aise pour parler des vertus de Mère de la Charité. Ce n'est pas que nous hésitions à aborder le sujet, comme le Père Chocarne quand il eut à parler du Père Lacordaire, car nous n'avons aucun événement extraordinaire, ni vertus merveilleuses à révéler "à notre siècle". Mais, la vie intérieure est un sanctuaire fermé dans lequel on ne pénètre qu'en tremblant. Dieu est là, comme dans son temple, et les relations secrètes de l'âme avec l'Hôte divin ne nous seront connues que dans un monde à venir.

Cependant, Mère de la Charité nous pardonnerait-elle de cacher ce qu'elle-même ne se donna pas la peine de voiler, tant sa vie était droite, simple et vraie, tellement sa vie se passa au grand jour. Elle a eu le souci continuel de sa sanctification. Nous pouvons l'affirmer sans crainte d'être démenti. C'est l'explication d'un travail très actif qu'elle a

fait sur elle-même, avec des résultats dont le souvenir vaut la peine d'être conservé pour l'édification de ses filles. Il édifiera également toute âme désireuse de s'amender, et de donner à sa vie un air de gravité qui en soit la plus belle parure.

Mère de la Charité était douée d'un très grand sens surnaturel. Il se manifestait au dehors par des mœurs religieuses remarquables, c'est-à-dire qu'elle avait des manières de voir, de penser, de juger, de parler, d'agir, de vivre en un mot selon son état.

C'est la situation sociale qui détermine les mœurs, ou qui crée cette manière d'être qui découle de l'intime des choses, comme de sa source propre. *Operari sequitur esse*, disent les scolastiques. Il en est de l'état religieux comme de tout autre dans la société : il a lui aussi ses mœurs. Mère de la Charité sût le comprendre et se fit un devoir de s'y conformer.

Elle était animée d'un grand esprit de foi, ferme et éclairé. Elle le tenait de son père, qui l'avait marquée dès sa petite enfance d'un cachet religieux très prononcé. Elle resta fidèle à cette première direction, et conserva toute sa vie ses habitudes de piété et son amour du sacrifice.

Jeune fille, quand elle veut s'établir, elle s'en remet à Dieu de l'éclairer, et il l'éclaira ; religieuse, elle

est bien résolue " d'accomplir jusqu'au bout tous les devoirs de la belle mission qu'elle entrevoit dans le service de Notre-Seigneur en la personne de ses prêtres." C'est bien, en effet, ce qu'elle fit.

Si elle mûrit bien ses projets et n'en néglige aucun détail, elle sait que Dieu seul donne le succès. Aussi prie-t-elle avec ferveur et fait-elle prier ses sœurs. Le Sacré-Cœur et la sainte Vierge sont invoquées avec confiance ; saint Joseph et saint Dominique en ont bien reçu de ces confidences de Mère de la Charité, car " elles ne se gênait pas avec ces grands personnages de la Cour céleste ". Elle estimait que la pénitence est l'accompagnement obligé de toute prière bien faite. Aussi, proposait-elle à sa communauté des pénitences publiques dans les temps difficiles.

Bien qu'elle fut très obéissante et déferente envers les supérieurs ecclésiastiques, quand elle avait en tête une affaire importante, elle ne s'avouait pas facilement vaincue, aussi longtemps qu'elle pouvait soupçonner qu'il put y avoir une issue favorable ; mais, quand elle avait compris que le dernier mot était dit, elle s'inclinait et se retirait avec un sourire qui ne trahissait pas toujours sa déception, mais qui indiquait plutôt la victoire remportée sur elle-même.

C'est encore ce qui arrivait dans les réunions du Conseil, ou dans ses relations avec ses assistantes. Les délibérations n'étaient pas toujours favorables à ses projets, on le comprend. Elle exposait ses idées personnelles avec clarté, elle les défendait avec chaleur, mais si le vote ne répondait pas à son attente, elle n'en témoignait aucun mécontentement, et elle se rangeait tout de suite à l'avis de la majorité. A celles qui faisaient allusion au sacrifice qu'elle venait de s'imposer, elle répondait simplement : " C'est le Saint-Esprit qui a parlé par le vote du Conseil ; je n'ai rien à dire, si ce n'est que c'est très bien."

La devise : *oratio et labor* lui a toujours paru répondre parfaitement au but de sa Congrégation. C'était un programme de vie dans une heureuse combinaison, qui donnait au travail et à la prière, la part respective qui revenait à chacun. Le Séminaire de Québec, en prenant à sa charge les soins temporels, avait résolu le problème de la subsistance de chaque jour, il avait supprimé du coup les sollicitudes embarrassantes que nécessite le train de vie d'une communauté. Si les sœurs ont donné plus de temps au travail, il importe de remarquer qu'elles ont été plus recueillies, plus ferventes, plus assidues à la prière. Mère de la Charité ne manquait pas de le dire à ses religieuses, leur inspirant une haute idée de leur vocation, les assurant que leur vie intérieure

s'alimentait même à ces exercices, qu'elles y trouvaient de fort belles occasions de pratiquer l'oubli de soi et l'immolation sous toutes les formes.

Le culte extérieur avait un attrait tout particulier pour cette bonne Mère. Très assidue au chœur, elle s'y tenait comme saint Dominique : " De même qu'on le trouvait, le premier aux œuvres du ministère apostolique, il était aussi le premier à l'office, psalmodiant avec ferveur et jubilation, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, excitant ses frères à la louange divine." (1) Elle eut aimé réciter l'office canonical mais elle dût se contenter du petit office de la Sainte-Vierge, le premier n'étant en usage que chez les Pères ou les Sœurs du Grand Ordre. Elle aimait le chant sous toutes les formes, et elle prenait une part active avec sa voix pleine et sonore.

Suivant en cela une tradition de son Ordre, elle éprouvait un attrait tout puissant pour Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'elle visitait souvent au tabernacle, et auquel elle parlait avec un amour confiant et résolu. Elle en parlait avec éloquence dans ses instruction aux Sœurs et elle s'efforçait de leur faire partager son attrait. Aussi, ses filles,

(1) Saint Antonin.

dociles à ses enseignements et ses exemples, vont-elles prier dans leur sanctuaire, dès qu'elles ont un moment de loisir.

Les cérémonies dominicaines l'enthousiasmaient presque. Elle n'était jamais si heureuse qu'un jour de fête, quand à l'autel garni de fleurs et de lumières, un Père célébrait avec pompe la messe de saint Dominique ou celle de sainte Catherine de Sienne, selon le rite dominicain.

Les processions du Saint-Sacrement se déployaient avec toute la splendeur voulue dans les allées du vaste jardin de la Maison-Mère, suivant une ordonnance et un programme tracés à l'avance par Mère de la Charité. Elle avait aidé à la décoration des repositoires qu'elle voulait "très beaux", à la pose des banderoles, des inscriptions et des oriflammes. Puis, quand l'heure du départ était arrivée, elle suivait à son rang, chantant et priant avec cette piété et cette ferveur que l'on remarquait toujours chez elle en pareille circonstance.

Sa charité fraternelle n'était pas moins remarquable. Établie sur le fondement de l'amour de Dieu, elle ne pouvait briller d'un moindre éclat. "C'était presque la passion dominante de sa vie," dit une de ses filles. "Elle aimait le prochain dans la même mesure qu'elle aimait le bon Dieu," dit-elle encore.

Mère de la Charité aima sa communauté, d'abord, d'un amour de prédilection. On sait tout le bien qu'elle lui voulait faire, et combien elle sut la défendre.

Mais elle l'aima surtout d'un amour surnaturel, ce dont on ne saurait douter quand on la vit à l'œuvre, s'inspirant de la gloire de Dieu. Elle agit par la parole, par l'exemple, par l'exercice de l'autorité, peut-être davantage par la pratique d'une rare bonté à l'égard de ses compagnes.

Bienveillante et complaisante, elle s'empressait toujours de venir en aide au prochain. On avait remarqué déjà qu'étant simple religieuse, elle prenait pour elle les fardeaux les plus lourds, elle convoitait les corvées les plus pénibles, comme s'il se fut agi d'une partie de plaisir. Elle veillait sur ses paroles afin de ne pas blesser la réputation d'autrui ; elle savait pardonner, oublier, et trouver des excuses pour couvrir les défauts et pallier les fautes qui se commettaient. Elle souffrait de voir souffrir les autres ; la charité lui inspirait des actes d'une générosité sans borne pour les soulager, allant au besoin jusqu'à l'héroïsme. Elle ne ménageait ni ses forces, ni son temps, ni ses peines.

Devenue supérieure, elle se fit un devoir d'être la première au travail. On la voyait balayant les

corridors, finissant un ménage inachevé, aidant à la cuisine, faisant la vaisselle, etc. Naturellement on n'aimait pas de la voir s'abaisser de la sorte, mais soit humilité, soit habitude, Mère Prieure n'en continuait pas moins d'agir à sa guise. Il en résultait des conflits, mais, dans ces luttes de générosité, la palme lui restait souvent. " Laissez-moi donc travailler, disait-elle d'un ton ferme et suppliant, il me faut moi aussi gagner mon pain à la sueur de mon front. Ne dois-je pas donner l'exemple ? "

Elle allait, de préférence, aux sœurs surchargées ou à celles qui souffraient, partageant leur travail, quitte à prendre sur son repos pour mettre à jour sa correspondance, faire sa lecture spirituelle, ou tout autre exercice retardé. On a pu dire qu'elle a doublé sa vie durant les dernières années par les veilles qu'elle s'est imposées. Robuste et forte, elle y allait largement avec elle-même, ne reculant devant aucun excès de fatigue corporelle.

Elle rappelait souvent à ses sœurs l'obligation de pratiquer la charité fraternelle, déclarant qu'elles ne pouvaient espérer devenir de bonnes religieuses sans cela. " L'édifice spirituel de notre Congrégation ne peut s'élever que sur le fondement solide de l'affection réciproque, et du support mutuel." C'était une de ses maximes favorites.

Elle eut pour principe c'être plus mère que supérieure, à l'exemple de Sœur Catherine de Sienne, la première prieure de l'Institut. Compatissante à toutes les faiblesses, ne méprisant personne à cause de ses défauts, ne s'irritant pas à la suite des fautes commises, ses filles allaient à elle en toute confiance, car elles savaient trouver le chemin de son cœur. Avaient-elles une permission à solliciter, une consolation à demander, elles étaient accueillies avec bonté, et la mère ne refusait jamais d'accéder à leurs désirs, quand ils n'avaient rien de contraire à la règle ou au bon ordre.

Il ne faudrait pas croire cependant, et nous ne voudrions pas l'insinuer, que Mère de la Charité fut devenue un ange de douceur et de patience. Elle ne remporta jamais une victoire complète sur son tempérament si vif et si impétueux, cependant elle le subjuga dans une mesure suffisante pour permettre à ses sœurs de l'approcher, sans avoir à douter, ni de sa bonté, ni de sa bienveillance.

Ce fut, hélas ! le grand effort de sa vie que de lutter contre ces tendances. Elle avouait dans sa vieillesse que l'une de ses pénibles épreuves fut d'être dérangée à tout instant, et pour les causes les plus futiles et les plus disparates. " Chaque fois que l'on frappait à ma porte, je ne pouvais réprimer

un mouvement de contrariété." Oh ! que de fois les religieuses ont surpris ce mouvement, sur la figure si franche de leur mère, mais sans les déconcerter ni les éloigner : elles savaient que le miracle de la patience allait s'opérer de nouveau.

Les courages abattus résistaient rarement à ses remontrances, bien qu'elle y allât de sa manière un peu brusque. Voyait-elle une sœur aux prises avec des difficultés plus ou moins imaginaires, ou se dépitait à cause de ses insuccès ou des épreuves : " Allons, Ma Sœur, lui disait-elle, souvent à brûle-pourpoint, il ne faut pas se décourager pour si peu, vous n'êtes pas à bout de vos tribulations. Ce n'est que le commencement. Mettez-moi ça au pied de la croix, et redressez-vous bien vite pour faire face à d'autres épreuves plus grandes."

C'était un peu sec, un peu rude, mais rarement mal reçu ; on n'ignorait pas qu'elle se traitait de même, et il ne déplaisait pas de se voir en si bonne compagnie sur le même Calvaire.

Elle avait cependant des manières plus douces, dont elle usait à l'occasion en habile médecin des âmes qu'elle était. Ainsi un soir, après l'office, son œil perspicace apercevant une petite sœur, qu'elle savait tentée contre sa vocation, plus troublée qu'à l'ordinaire, aussitôt elle la fait venir, l'amène dans

sa cellule, et là, la faisant agenouiller à côté d'elle lui dit : " Prions ensemble " et ensemble elles prièrent récitant le *Salve Regina* et bien d'autres prières " Comme elle priait avec ferveur ", rapporte celle qui fut l'objet de cette délicate attention.

Cette excellente Mère avait des réserves de tendresses pour les malades et les habituées de l'infirmierie. Elle les aimait d'un amour très spécial. Elle les visitait et les exhortait à souffrir en union avec Notre-Seigneur. Elle veillait à l'exécution des ordres du médecin, ne reculait devant aucune dépense pour leur procurer du soulagement. Quand la mort approchait, elle ne les quittait pas avant qu'elles n'eussent rendu le dernier soupir.

Elle voyait Notre-Seigneur dans ses enfants malades ; elle disait que les malades attirent la bénédiction de Dieu sur les maisons, et ne souffrait pas que l'on se plaignit d'en avoir un trop grand nombre. Et, quand Mère de la Charité avait rendu tous ces différents et multiples services, elle restait encore un modèle de régularité.

Durant l'épidémie de grippe de 1919, elle fut admirable de dévouement. Une jeune sœur étant tombée malade dans une des missions de la ville, et la plupart de ses compagnes gardant le lit, Mère

Prieure ne voulut laisser à aucune autre le soin de voler au secours, et d'arracher cette enfant à la mort, si la chose était possible. On lui objecta l'état de sa santé, le danger d'une nouvelle attaque d'angine, rien n'y fait, elle n'a qu'un mot de réponse : " Je dois partir, la petite Sœur Marie R... est en danger de mort, je dois être là près d'elle; si je succombe, je mourrai vicitime du devoir."

Elle alla, s'installa au chevet de la mourante, la veilla nuit et jour, lui prodigua mille soins, et ne se découragea nullement malgré les symptômes les plus alarmants. Elle finit par la sauver. Mais elle-même était à bout de forces. Revenue à la maison, il lui fallut à son tour garder la chambre ; mais elle était rayonnante, elle avait fait son devoir.

La mort de Sœur Marguerite, supérieure de la maison de Régina, lui fut très pénible, autant peut-être pour ne l'avoir pas assistée, que pour avoir perdu cette excellente religieuse.

Au cours de l'hiver, Mère de la Charité eut une belle occasion de se donner du mouvement. Vingt-deux sœurs sur vingt-huit, qui habitaient au Chemin Saint-Louis, furent, en même temps, victimes de l'épidémie. La prieure fut alors l'âme de la maison. On la vit à la cuisine, à la procure, au noviciat, près

des ouvriers qui travaillaient à finir l'aile neuve, suffisant à toutes les besognes les plus diverses, sans négliger toutefois ses propres affaires ; puis visitant les malades, donnant une potion à l'une, adressant une parole de consolation à l'autre, à celle-ci ou celle-là un bon mot pour l'égayer, à toutes l'exemple de la bonté, de la patience, de l'amour le plus tendre. La mort passa très près, mais ne lui ravit aucune de ses filles.

Encore un trait qui résume ce que nous venons d'écrire, et qui servira de transition à l'idée suivante.

Quelques semaines après l'expiration de son troisième priorat, désignée pour faire la lecture de table, elle s'exécuta avec sa bonne grâce habituelle, mais il lui arriva de commettre, par inadvertance, une légère faute de lecture. Aussitôt reprise, elle fit tout de suite la correction indiquée, et, le repas fini, elle s'empressa de faire la pénitence publique d'usage en pareille cas, à la grande édification des sœurs émues de tant d'humilité et de simplicité.

Voilà comment Mère de la Charité comprenait le gouvernement ou l'autorité : soumission complète et empressée d'une part, de l'autre commandement ferme et nettement signifié.

Elle s'est toujours inclinée devant les ordres de ses supérieurs ecclésiastiques, et elle s'appliqua toujours à inspirer à ses filles le même respect de l'autorité. Comme elle eut toujours assez d'empire sur elle-même pour faire taire ses répugnances, elle se sentait forte devant les résistances, et elle en avait bientôt raison. Prêchant d'exemple, elle pouvait exiger davantage de ses compagnes, cependant elle n'abusa jamais de leur soumission. Elle fut une vaillante du devoir, ne faisant jamais les choses à demi. Le devoir une fois connu, il fallait marcher. Elle s'est dépensée au service de ses œuvres, sans jamais se démentir : telle nous l'avons connue au commencement, telle nous la retrouvons à la fin de sa vie. Elle porta avec courage le poids de l'honneur dont elle connaissait le prix. Née pour le commandement, elle en connut cependant les amertumes : insuffisance de personnel, difficulté du recrutement, défaut des santés, incompatibilités des caractères, ardeur des unes, mollesse des autres, en un mot ce qui fait que pour les saints eux-mêmes une maison religieuse peut être le plus consolant et le plus lourd des fardeaux.

Simple et droite, détestant le mensonge et la dissimulation, l'injustice et la fourberie, elle n'avait qu'une parole : *Est, est ; non, non*. Oui, c'est oui ; non, c'est non, comme il est dit dans l'Évangile. Elle ne com-

prenait pas que ces mots pussent signifier la moitié de ce qu'ils disaient, ou servir à gazer sa pensée.

Telles furent les ressources et les moyens de gouvernement avec lesquels elle réussit à fabriquer un instrument docile et efficace pour les tâches auxquelles il était destiné. Jamais elle ne se départit de l'idée qu'elle avait conçue, qui avait préparé les voies à cette fondation, et qu'elle avait fait comprendre et adopter par les personnages qui eurent alors une part si active dans l'organisation du nouvel institut. Aussi, ont-ils rendu ce témoignage éclatant et mérité, à la fondatrice et à ses compagnes. " Ces filles ont voulu être véritablement des religieuses dominicaines."

Comme elle ne voulait ni des demi-dominicaines ni des demi-religieuses, elle poursuivit son idéal sans se lasser. C'est ce qui lui permit de doter l'Église d'une famille qui lui fait honneur.

Elle n'a pas travaillé en vain, ni sur une matière ingrate. Elle a établi et maintenu dans sa communauté un véritable esprit religieux, car elle est fervente, attachée et fidèle à sa règle, n'en négligeant aucun détail ; l'esprit de prière y règne, l'obéissance et la pauvreté y sont en grand honneur, l'esprit du monde, c'est-à-dire la dissipation et la futilité, ne

viennent jamais troubler ni le silence ni le recueillement du monastère. Elle est appliquée et assidue au travail, parce que le sens du sacrifice et de la pénitence ne lui a jamais manqué.

Avec cela, ses filles ont conservé de leur mère, le respect de l'habit et la tenue toujours digne. Cependant elles sont naturelles, simples, ouvertes, sans apprêt ni mièvreries, sans recherche ni faux airs compassés.

Nous les aimons ainsi, et l'Ordre estime que la vie religieuse telle qu'elle est comprise dans cet Institut, lui fait honneur ainsi qu'à l'Église. Nous sommes heureux de pouvoir déposer ce témoignage sur la tombe de Mère de la Charité.

Voilà l'usage que cette femme a fait des dons de Dieu. Celui de la vie d'abord : c'est le don primordial sans lequel les autres ne seraient pas ; une formation première profondément chrétienne ; un esprit clair et lucide, une volonté ferme, un caractère fort ; un but bien déterminé, une belle santé, de longues années. Au dessus de ces dons, ceux de la grâce sanctifiante, moins tangibles, mais non moins réels, répandant dans l'âme et ses facultés les effluves de l'essence divine qui orientent, qui éclairent, qui fortifient.

Elle a fait fructifier ces talents ; le Maître ne lui reprochera donc pas de les avoir enfouis. Car elle a créé une œuvre qui contribue à la formation sacerdotale, et un foyer de sanctification pour les âmes les plus ferventes. Elle a fait cela avec un zèle ardent, désintéressé, persévérant, malgré les obstacles qu'elle a rencontrés sur sa route, ou ceux qui lui sont venus de son intérieur.

C'est dans l'accomplissement de cette tâche qu'elle a moissonné cette belle gerbe de vertus qui brillent en elle, et qui lui ont mérité la couronne qui l'attendait là-haut.

On comprend qu'elle soit mûre maintenant pour le ciel, et que, bientôt, son tour viendra de comparaître devant son juge. Encore quelques mois, quelques semaines, qui lui sont donnés pour parfaire l'œuvre de sa sanctification personnelle.

Vers la fin de l'hiver, on ne tarda pas à remarquer l'affaiblissement progressif de ses forces ; déjà elle a subi les premières atteintes du mal qui va l'emporter ; ce sont des avertissements dont la bonne Mère tient compte, car la mort ne l'effraie pas ; et qui l'engagent à hâter sa préparation prochaine à cette grande, mais inévitable éventualité.

Elle n'avait pas complètement renoncé au travail cependant, et si peu que la paralysie la surprendra l'aiguille à la main. Elle était assidue au chœur, se rendant à tous les offices, édifiant par sa piété ; aux récréations qu'elle rendait plus intéressantes par sa gaiété communicative et son désintéressement. La patience dont elle faisait preuve dans les dernières années permettait de croire qu'elle avait conquis un peu plus d'empire sur sa vivacité d'autrefois. Novices et professes en ont fait plus d'une fois la remarque, en souriant.

Le printemps ne lui apporta aucun renouvellement de forces ni de vigueur ; au contraire, elle se courba de plus en plus vers la tombe. L'inquiétude augmentait visiblement autour d'elle, à mesure que la faiblesse devenait plus apparente.

Elle continua cependant ses visites au tabernacle, et à prier Notre-Seigneur dans le Sacrement de l'autel. Le jour de la fête du Sacré-Cœur, elle fit une heure d'adoration avec Mère Prieure. Rentrée dans sa cellule elle dût se mettre au travail, car vers les 3 h. $\frac{1}{2}$, l'une des Sœurs ayant à lui faire une communication, la trouva affaissée sur elle-même. La paralysie commençait son œuvre.

On comprend la surprise, l'émoi, la douleur, mais il fallait se rendre à l'évidence, la fin s'en venait rapidement. Encore une vingtaine de jours, avec des intervalles de lucidité chez la malade, et des alertes dans la communauté, c'était tout ce qui lui restait à vivre.

Le prêtre et le médecin, appelés en toute hâte, lui administrèrent les secours de la science et de la religion. On s'installa auprès de son lit afin que la mort ne la surprenne pas dans l'isolement.

Elle eut, plus d'une fois, l'occasion de renouveler le sacrifice de sa vie, si souvent offerte déjà pour les causes qui lui étaient chères. Elle priait sans cesse. A quelqu'un qui l'encourageait, lui faisant espérer une récompense bien méritée, elle fit cette réponse : " Je ne compte que sur la miséricorde de Dieu : ce que j'ai fait est bien peu de chose." Et cette autre : " Je recommanderai à Dieu notre chère famille religieuse." A la Mère Prieure : " Je demanderai à notre bienheureux Père, saint Dominique, de vous aider à réformer ce que j'ai si mal fait et ce que j'ai laissé faire."

Le 30 juin, à la veille de la fête, si souvent et si joyeusement célébrée, cette fois Mère de la Charité gisait sur son lit de mort. Son état devint si grave, au cours de la journée, que l'on chanta le *Salve*

Regina. Il y eut cependant un peu d'accalmie, mais durant la nuit, vers les 2 heures du matin, entourée d'une dizaine de Sœurs, avec lesquelles se trouvait sa vieille sœur qui lui avait servi de mère dans son enfance, pendant la récitation du *Salve Regina*, Mère de la Charité rendait son âme à Dieu, dans un dernier soupir, qui s'exhala de ses lèvres, sans secousse aucune, dans un calme parfait. Elle avait vécu soixante-huit ans.

Le corps, bientôt transporté dans la chapelle du monastère, fut entouré de ses filles en pleurs. Alors commença la récitation ininterrompue des psaumes jusqu'au moment du service qui eut lieu le samedi, 3 juillet. Ce jour-là, le pieux sanctuaire, décoré de tentures, et d'inscriptions comme celles-ci : " Je n'ai vécu que pour servir Dieu, je ne meurs que pour le voir." — " Elle a été la servante fidèle et prudente à qui Dieu a confié le soin de sa famille," était rempli d'une foule silencieuse et recueillie, venue pour apporter aux sœurs dominicaines le témoignage de leur sympathie, et celui de leur estime pour la vénérable défunte.

Après la cérémonie, les restes, transportés au cimetière, furent déposés dans la fosse ouverte pour les recevoir, à la suite de la dernière religieuse qui l'avait précédée dans la tombe, pour bien marquer l'égalité

dans la mort. Une simple croix blanche indique la place de son tombeau.

Nous avons fini.

Nous remercions Dieu d'avoir pu conduire à terme cette tâche accomplie dans les rares loisirs d'un ministère absorbant.

Nous sommes heureux d'avoir fait ce travail pour rendre justice à la Vérité ; pour rendre hommage à la droiture, à la sincérité, et au dévouement de Mère de la Charité. Nous avons défini par là même la place que ces filles occupent dans l'Église.

Nous n'essaierons pas maintenant de pronostiquer l'avenir de cette famille religieuse, modeste par son but, mais grande par l'esprit religieux. L'avenir n'appartient qu'à Dieu. Pas complètement tout de même, car Il laisse aux hommes le soin de le préparer, en s'acquittant au mieux de leurs tâches, en se tenant à la hauteur du devoir, en s'inspirant de l'esprit de leur état, en ne reculant devant aucune responsabilité qui s'impose, en ne se refusant à aucun progrès qui surgit des entrailles de l'œuvre elle-même, et qui s'harmonise avec l'ensemble.

De même, il ne faut pas avoir peur d'aller de l'avant, quand, après avoir réfléchi, prié, consulté,

et que l'on se sent appuyé par l'autorité légitime, car on est moralement sûr de son fait. Il ne faut pas non plus avoir peur des hommes. Il se glisse tant d'égoïsme et de jalousie, souvent inconsciente, dans les oppositions et les hostilités que l'on rencontre sur sa route !

Il nous semble que Mère de la Charité a suivi ce programme à la lettre. Par conséquent, nous ne pouvons pas douter de l'avenir. Déjà, le champ d'action des sœurs s'est agrandi. Tout récemment, elles ont accepté, dans la ville de Québec, la direction de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, destiné aux petits enfants. Le personnel, assez nombreux et suffisamment entraîné, a permis d'ajouter cette œuvre aux précédentes qui n'en souffriront aucunement, car elle ne sort pas des limites de la Charité.

Nous nous inclinons encore une fois devant le vénérable séminaire de Québec, toujours si bienveillant pour nos sœurs. Nous sommes garant de la sincérité de leur attachement à cette institution, et nous sommes certain qu'il occupera toujours la première place dans leur activité et leur souvenir. S'il n'en était pas ainsi, nous serions les premiers à les en reprendre, car elles ne seraient plus alors véritablement dominicaines, le culte des berceaux étant

l'une des traditions les plus chères à l'Ordre de Saint Dominique.

Quel est celui des nôtres qui oubliera jamais Prouille ou Sainte-Sabine, où le souvenir de notre Père est resté si vivant ? De même, le Séminaire de Québec, dans la pensée de nos sœurs, restera à jamais inséparable de ces grands noms.



TABLE DES MATIÈRES

	Page
PRÉFACE.	5
CHAPITRE I.— Les premières années. 1852-1878.	17
Naissance — Les parents — Mort de la mère — Première éducation — Les études — Mort du père — Dispersion des enfants — En service — Expérience de la vie — Premières épreuves — Arrivée à Québec — Sa piété — Choix d'un état de vie.	
CHAPITRE II.— La Vocation. 1878-1887	33
Entrée au couvent — Le Bon-Pasteur de Québec — Les Tertiaires dominicaines — Mission à Chicoutimi — Le passage fortuit de deux Pères Dominicains — Entre- tien avec le Père Lacombe — “ Dans trois ans ” — Retour à Québec — Arrivée de Sœur Labrecque au Séminaire — L'abbé Jolicœur — Confidences — Le Conseil du Séminaire — Fondation de sœurs Domini- caines — Départ définitif du Bon-Pasteur.	
CHAPITRE III.— La Fondation. 1887-1888	57
Monseigneur Hamel — Sœur Labrecque — Instal- lation — Le travail — Affiliation à l'Ordre de Saint- Dominique — Dominicaines de France — Le premier habit blanc — Première retraite — Les officières — Relations avec les religieux de l'Ordre.	

CHAPITRE IV.— Vie religieuse — Leur activité. 81

Elles sont vraiment religieuses — Activité spéciale — Au service de la formation sacerdotale — Avantages de ces institutions — Les Tertiaires et les Grands Ordres.

CHAPITRE V.— Vie spirituelle et intérieure 99

Sanctification personnelle — Vie intérieure — Le travail manuel — Les exercices religieux — Le silence — l'Office de la sainte Vierge — Dévotions dominicaines — L'esprit de pénitence — Le Chapitre des coupes.

CHAPITRE VI.— L'esprit dominicain 119

L'histoire de l'Ordre — Nos saints et bienheureux — Relations avec les sœurs de France — L'abbé Jolicœur et les Dominicaines de Châtillon — Mère Thérèse de Jésus — Correspondance — Les traditions de l'Ordre.

CHAPITRE VII.— Les premiers priorats.

1889-1898 141

Sources d'information — Mère Catherine de Sienne, première prieur — Traditions fondamentales — Elle meurt après quatre ans de priorat — Souvenir qu'elle a laissé — Mère de la Charité lui succède — Mère Marie-Joseph, maîtresse des novices — La part du travail et celle des exercices religieux — Les retraites annuelles — Les épreuves — Mort de Sœur Colombe.

CHAPITRE VIII.— Progrès de l'Œuvre.

1898-1907 163

Mère Marie-Dominique, Prieure — Demande de fondation — La Pensionnat — Fondation à Trois-Rivières — Mère de la Charité est élue prieure pour la 3e fois — Gravement malade — L'abbé Lortie remplace Monseigneur Hamel que la maladie oblige à se retirer — Accident de Mère de la Charité — Guérison extraordinaire — Les Dominicains s'établissent à Québec.

Page

CHAPITRE IX.— Vers l'autonomie. 1907-1913. . 183

Mère Catherine de Ricci est élue prieure — Mort de l'abbé Cléophas Gagnon — Le III^e Centenaire de Québec — Mère Jean de Gorcum est élue prieure — Fondation de Makinac — Monseigneur Mathieu, chapelain des Dominicaines, devient archevêque de Régina — Il demande et obtient des Sœurs pour le service de son archevêché — Noces d'argent de la Congrégation — Première mention de l'autonomie — Révision des Constitutions — Approbation de la nouvelle Règle — L'archevêque de Québec accorde l'autonomie — Décès de Monseigneur Hamel — L'abbé Lortie et l'abbé Gagnon — Influence de ces trois hommes.

CHAPITRE X.— L'autonomie. 1913-1914. 215

Vie nouvelle — Sollicitudes et préoccupations — Premier Chapitre Général — Mère de la Charité devient Prieure Générale — Activité de la Mère — Voyage dans l'Ouest — Elm Grove — Le Cardinal Bégin — La comtesse de Bassano — Acquisition de la propriété Burstall — Déménagement au Chemin Saint-Louis — Première messe dans la nouvelle maison — Autonomie complète — Charte d'Incorporation civile.

CHAPITRE XI.— Période d'organisation.

1914-1919. 239

Les Pères Dominicains aumôniers de la nouvelle Maison-Mère — Hospitalisation des prêtres — Apprentissage de la vie indépendante — Difficultés qui surgissent — La guerre—Initiatives de la Mère — Otterburne — Épreuves de cette mission — Monseigneur Langevin — Efforts pour la sauver — Rappel des sœurs — Le Lieutenant-Gouverneur chez les Dominicaines — Le nouveau cimetière — Agrandissement et construction — Mère de la Charité prépare le 2nd Chapitre Général — Élection de Mère Henri-Dominique.

CHAPITRE XII.— La dernière année de Mère
de la Charité. 1919-1920. 271

Mère de la Charité reprend son rang de profession —
Ses vertus — Son humilité — Esprit de foi — L'amour
de son Ordre — Sa famille religieuse — Respect des
traditions — Son gouvernement — Sa charité frater-
nelle — Son dévouement — Son œuvre — Usage des
dons de Dieu — Sa sanctification personnelle — Der-
nière maladie — Sa mort.

Mot de la fin.
